



BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

**BALANCE DES PAIEMENTS ET POSITION
EXTERIEURE GLOBALE REGIONALES
DE L'UEMOA AU TITRE DE L'ANNEE 2012**



BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Direction Générale de l'Economie et de la Monnaie

Direction des Statistiques

Service de la Balance des Paiements

BALANCE DES PAIEMENTS ET POSITION EXTERIEURE GLOBALE REGIONALES DE L'UEMOA AU TITRE DE L'ANNEE 2012

Balance des paiements et position extérieure globale régionales de l'UEMOA - 2012

SOMMAIRE

LISTE DES GRAPHIQUES, DES TABLEAUX ET DES ENCADRES	2
SIGLES ET ABREVIATIONS	3
AVANT-PROPOS.....	4
RESUME.....	5
I. FAITS MARQUANTS DE L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE EN 2012.....	6
1.1- ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL.....	6
1.2- ENVIRONNEMENT INTERNE.....	7
II. EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS REGIONALE DE L'UEMOA	11
2.1 - COMPTE DES TRANSACTIONS COURANTES.....	15
2.1.1 - Balance des biens et services.....	15
2.1.1.1 - Balance commerciale	15
2.1.1.2 - Balance des services	23
2.1.2 - Revenu primaire	24
2.1.3 – Revenu secondaire	24
2.2 - COMPTE DE CAPITAL	26
2.2.1 – Acquisitions ou cessions nettes d'actifs non financiers non produits.....	26
2.2.2 – Transferts en capital.....	26
2.3 - COMPTE FINANCIER	27
2.3.1 – Investissements directs.....	27
2.3.2 – Investissements de portefeuille.....	28
2.3.3 – Dérivés financiers.....	29
2.3.4 – Autres investissements.....	29
III. EVOLUTION DE LA POSITION EXTERIEURE GLOBALE.....	30
3.1 – EVOLUTION DE LA POSITION EXTERIEURE GLOBALE NETTE	30
3.2 – VENTILATION GEOGRAPHIQUE DE LA PEG NETTE	31
IV. EVOLUTION DES ECHANGES INTRA-UEMOA.....	32
4.1 - COMMERCE INTRA-UEMOA DE BIENS	32
4.2 - AUTRES TRANSACTIONS COURANTES INTRA-COMMUNAUTAIRES.....	34
4.3 - FLUX FINANCIERS INTRA-COMMUNAUTAIRES	36
CONCLUSION.....	37
LISTE DES ANNEXES.....	39

	LISTE DES GRAPHIQUES, DES TABLEAUX ET DES ENCADRES	<i>Page</i>
GRAPHIQUES		
Graphique 1a	Evolution des productions des principaux produits agricoles exportés	9
Graphique 1b	Evolution des productions du secteur minier	10
Graphique 2	Evolution des revenus primaires et des dividendes versés	12
Graphique 3	Evolution récente des flux d'IDE dans l'UEMOA	13
Graphique 4	Soldes caractéristiques de la balance des paiements	14
Graphique 5	Evolution du déficit courant et de ses composantes	15
Graphique 6	Evolution de la part des principaux produits exportés	16
Graphique 7	Evolution de la production et du cours international d'or	17
Graphique 8	Evolution de la part des principaux produits importés	20
Graphique 9	Evolution des principaux produits alimentaires importés	21
Graphique 10	Evolution des services nets	23
Graphique 11	Evolution des transferts de fonds reçus des migrants dans l'UEMOA	25
Graphique 12	Evolution comparée du taux d'investissement direct dans l'UEMOA et dans les pays en développement	27
Graphique 13	Ventilation géographique des engagements nets de l'UEMOA en 2011 et 2012	32
Graphique 14	Evolution du commerce intra-régional entre 2010 et 2012	33
Graphique 15	Evolution des soldes des échanges intra-communautaires en 2011 et 2012	34
TABLEAUX		
Tableau 1	Evolution des exportations totale d'or dans l'UEMOA (2004-2012)	17
Tableau 2	Position extérieure globale nette	31
Tableau 3	Structure des échanges intra-communautaires de produits pétroliers en 2012	33
Tableau 4	Structure des flux touristiques intra-UEMOA en 2012	35
Tableau 5	Matrice des flux relatifs aux envois de fonds des travailleurs migrants intra-communautaires en 2012	36
Tableau 6	Matrice des flux nets d'investissements directs étrangers intra-communautaires en 2012	37
ENCADRES		
Encadré 1	Implications du passage à la méthodologie de la sixième édition du manuel du FMI sur l'analyse de la balance des paiements	11
Encadré 2	Evolution des exportations d'or de l'UEMOA	17
Encadré 3	L'évolution des envois de fonds reçus des migrants dans l'UEMOA	25

SIGLES ET ABREVIATIONS

AEN	Avoirs Extérieurs Nets
BAD	Banque Africaine de Développement
BCEAO	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BDP	Balance des Paiements
BTP	Bâtiment et Travaux Publics
CAF	Coût, Assurance, Fret
Cellule sous-régionale	Cellule sous-régionale chargée de la réconciliation des échanges intra-UEMOA
DTS	Droit de Tirage Spécial
ECID	Enquêtes Coordonnées sur les Investissements Directs
FOB	Franco on Bord
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
FMI	Fonds Monétaire International
IDE	Investissement Direct Etranger
INS	Instituts Nationaux de la Statistique
ISBLM	Institutions Sans But Lucratif au service des Ménages
MBP5	Cinquième édition du Manuel de la Balance des Paiements du FMI, parue en 1993
MBP6	Sixième édition du Manuel de la Balance des Paiements et de la Position Extérieure Globale du FMI, parue en 2008
OCI	Organisation de la Conférence Islamique
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PEG	Position Extérieure Globale
PEGN	Position Extérieure Globale Nette
PIB	Produit Intérieur Brut
PPTE	Pays Pauvre Très Endetté
UE	Union Européenne
UMOA	Union Monétaire Ouest Africaine
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
Union	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine ou Union Monétaire Ouest Africaine

B	Bénin
BF	Burkina Faso
CI	Côte d'Ivoire
GB	Guinée-Bissau
M	Mali
N	Niger
S	Sénégal
T	Togo

AVANT-PROPOS

La balance des paiements régionale constitue un outil d'aide à la décision en matière de politique économique et monétaire, à la disposition des Autorités de l'Union. Elle permet de mieux appréhender les performances globales de l'Union en matière de paiements extérieurs. Conformément aux dispositions de l'article 44 des Statuts de la BCEAO, la « Banque Centrale assure l'établissement de la balance des paiements des Etats membres de l'UMOA ». Celles de l'article 1^{er} de l'Annexe III du Règlement n°09/2010/CM/UEMOA du 1^{er} octobre 2010, relatif aux relations financières extérieures, précisent par ailleurs que la confection des comptes extérieurs et de la position extérieure globale régionale incombe à la Banque Centrale, en même temps que les comptes extérieurs des Etats.

Ces comptes sont élaborés à partir des situations arrêtées dans les pays membres et des données portant sur les transactions des institutions sous-régionales résidentes de l'UEMOA avec le reste du monde. Outre ces informations, l'élaboration de la balance des paiements et de la position extérieure globale régionale s'appuie sur les travaux de la Cellule sous-régionale, chargée de la réconciliation des données sur les échanges intra-UEMOA. Ces travaux ont permis de procéder à une analyse fine des asymétries relevées dans les déclarations statistiques bilatérales des Etats, en vue du rapprochement des données du commerce intra-UEMOA au titre de l'année 2012. Les corrections d'asymétrie ont également porté sur les flux touristiques, les envois de fonds des travailleurs migrants et les investissements directs étrangers.

Les comptes extérieurs au titre de l'année 2012 ont été élaborés selon la méthodologie de la sixième édition du Manuel du FMI de la balance des paiements et de la position extérieure globale.

RESUME

Les balances des paiements en termes de transactions et les positions extérieures globales sont élaborées dans les huit pays de l'UEMOA suivant la méthodologie de la sixième édition du Manuel du Fonds Monétaire International (FMI).

Cette méthodologie introduit de nouvelles rubriques, redéfinit les concepts et procède à une reclassification de certaines transactions pour prendre en compte les développements récents liés à la mondialisation des échanges, ainsi qu'aux innovations financières et technologiques. Les changements tiennent compte également du souci d'un renforcement de la cohérence avec les autres comptes statistiques qui ont enregistré des modifications.

L'évolution des transactions extérieures des Etats membres de l'UEMOA en 2012 a été moins favorable, comparée à la situation de l'année précédente, en raison d'une forte détérioration des comptes courant et financier, dont les effets ont été partiellement compensés par une amélioration de l'excédent du compte de capital.

Le déficit du compte courant, hors dons, rapporté au PIB, s'est accentué de 4,1 points, passant de 3,5% du PIB en 2011 à 7,6% en 2012. Cette évolution est en ligne essentiellement avec la détérioration du solde commercial, qui est ressorti déficitaire de 1.060,3 milliards en 2012, après un excédent de 454,5 milliards un an plus tôt, en raison de la hausse des importations plus importante que celle des exportations.

Le taux de couverture des importations de biens et services par les exportations s'est ainsi situé à 77,2% en 2012 contre 87,4% l'année précédente. La croissance des exportations (10,0%) est attribuable essentiellement à l'évolution des ventes d'or, de pétrole et de coton, dont les effets ont été modérés par le repli des expéditions de cacao et de caoutchouc.

Les déficits des comptes de services et de revenu primaire se sont aggravés, respectivement de 17,4% et 11,9% en 2012. L'excédent du compte du revenu secondaire s'est, pour sa part, amélioré de 10,8%, sous l'effet de la hausse simultanée des envois de fonds des travailleurs migrants et des fonds reçus par les ONG, en raison notamment des soutiens en faveur des victimes des sécheresses dans les pays de sahel.

Le compte de capital est ressorti pour sa part excédentaire de 4.091,9 milliards contre 760,8 milliards un an plus tôt, en liaison essentiellement avec la hausse des remises de dettes accordées à la Côte d'Ivoire dans le cadre de l'atteinte du point d'achèvement de l'Initiative PPTe.

Le cumul des soldes des transactions courantes et de capital dégage un excédent. Cet excédent a permis une diminution nette des engagements extérieurs, à hauteur de 1.992,4 milliards en 2012 contre 138,7 milliards en 2011.

Les transactions économiques et financières de l'UEMOA avec le reste du monde pour l'année 2012 se sont soldées par un déficit global de 336,8 milliards contre un solde négatif de 36,9 milliards en 2011.

La Position Extérieure Globale (PEG) nette régionale est ressortie débitrice de 3.688,2 milliards (9,2% du PIB) contre 5.287,1 milliards (14,4% du PIB) en 2011, soit une amélioration de 1.521,1 milliards (5,2 du PIB), imputable à une augmentation des créances extérieures couplée à une baisse des engagements au cours de la période. Les « autres flux nets » composés essentiellement des « Réévaluations » et des « Autres variations de volume » ressortent à 77,8 milliards.

Les échanges intra-communautaires de biens en 2012 sont demeurés sur une tendance haussière en valeur, en progression de 12,6% par rapport à 2011. Leur part dans le total des flux commerciaux de l'Union s'est toutefois repliée à 16,3%, après un taux de 17,1% en 2011, du fait essentiellement du redressement des exportations des produits acheminés en dehors de l'Union (pétrole brut, or, coton et uranium).

S'agissant des investissements directs étrangers (IDE), les placements intra-communautaires représentent 8,8% du stock total. L'encours des IDE interne à la zone est ressorti à fin 2012 à 737,1 milliards, contre 632,5 milliards en 2011, soit une progression de 16,5%.

Les flux d'investissements de portefeuille entre les pays de l'Union affichent un recul net des engagements de 232,6 milliards, passant de 654,8 milliards en 2011 à 422,2 milliards en 2012.

Les accroissements nets de passifs, au titre des autres investissements intra-UEMOA, sont en hausse de 22,9% d'une année à l'autre, pour ressortir à 424,9 milliards à fin 2012 contre 345,8 milliards un an plus tôt.

Le présent rapport analyse l'évolution des paiements extérieurs de l'Union en 2012. Il comporte trois parties :

- l'environnement économique dans lequel se sont inscrits les échanges extérieurs de l'Union en 2012 ;
- l'évolution de la balance des paiements régionale et de la position extérieure globale en 2012 ;
- l'évolution des échanges intra-UEMOA en 2012.

I. FAITS MARQUANTS DE L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE EN 2012

1.1- ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

L'environnement économique international est demeuré fragile en 2012, du fait essentiellement des incertitudes liées à la persistance de la crise des dettes souveraines dans la Zone euro, où le produit intérieur brut a enregistré une baisse de 0,6%, contre une hausse de 1,4% en 2011. La conjonction de l'impact de cette crise avec d'autres facteurs structurels endogènes tels que les difficultés budgétaires, dans différents pays, a entraîné un ralentissement de l'activité économique mondiale. Selon les estimations du Fonds Monétaire International (FMI) réalisées en juillet 2013, le taux de croissance de l'économie mondiale est ressorti à 3,1% contre 3,9% en 2011.

Dans les pays industrialisés, l'activité économique a été globalement moins soutenue, en dépit du regain enregistré aux Etats-Unis et au Japon. Les estimations récentes situent son taux de progression à 1,4%, après une réalisation de 1,7% en 2011. Cette situation est notamment imputable à la récession en Zone euro.

Dans les pays émergents et en développement, un ralentissement de la croissance économique est également observé. Les données disponibles indiquent une expansion économique de 4,9%, contre 6,2% en 2011. L'activité économique a progressé de 7,7% en Chine contre 9,3% en 2011. Elle a augmenté de 3,2% en Inde, après 7,7% en 2011. Au Brésil, la hausse du PIB réel a été de 1,0% contre 2,7% un an plus tôt. En Afrique subsaharienne, une croissance de 4,8% a été enregistrée en 2012 après 5,4% en 2011. Comme l'année précédente, cette progression de l'activité économique est principalement liée au dynamisme des exportations de matières premières, singulièrement de produits miniers. Elle a également été soutenue par l'essor des dépenses dans les infrastructures, notamment dans les pays de la Zone franc.

Quant aux échanges mondiaux, ils ont également connu une progression moins forte en 2012, en liaison avec la chute de la demande intérieure dans les pays fortement affectés par la crise. Selon les statistiques de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), la croissance du commerce mondial a fortement ralenti pour ressortir à 2,0% en 2012 contre 5,0% en 2011. Le recul de la production et le chômage élevé observés dans les pays développés ont réduit les importations et entraîné le ralentissement de la croissance des exportations.

Par ailleurs, après avoir vu ses exportations chuter de 8,5% en 2011 du fait des troubles en Libye, l'Afrique a enregistré en 2012 la plus forte croissance des exportations (+6,1%) comparée à celles de toutes les régions du monde. Les importations de l'Afrique ont, quant à elles, augmenté plus rapidement que celles de toute autre région (11,9%).

Le commerce international a été, en outre, marqué au cours de l'année 2012 par des évolutions différenciées des cours des principaux produits de base. Cette situation s'explique par l'évolution de l'écart entre l'offre et la demande mondiale, consécutif à la crise internationale, à l'impact des aléas climatiques sur l'offre et aux craintes suscitées par des facteurs géopolitiques. En moyenne sur l'année 2012, les cours mondiaux des principaux produits de base ont reculé (coton, huile de palme, caoutchouc, noix de cajou, cacao, huile de palme et café). En revanche, l'or qui a continué à jouer un rôle de valeur refuge, dans un contexte de fortes incertitudes, a vu son cours se renforcer de 6,4% par rapport à l'année 2011.

En raison des difficultés de la Zone euro à juguler la crise des dettes souveraines, des inquiétudes sur la viabilité de ladite Zone et des tensions socio-politiques liées à la mise en œuvre des politiques d'austérité budgétaire dans certains Etats membres, le cours de l'euro s'est déprécié en moyenne de 7,7% vis-à-vis du dollar des Etats-Unis ainsi que de 7,6% et 6,6% par rapport respectivement au yen et à la livre sterling.

Les flux mondiaux d'investissements directs étrangers (IDE) ont quant à eux chuté de 18 % pour s'établir à 1.350 milliards de dollars en 2012¹. Cette situation s'explique par la fragilité économique et les orientations incertaines en matière de politique économique d'un certain nombre de grands pays qui ont incité les investisseurs à la prudence. En outre, bon nombre de sociétés transnationales (STN) ont redimensionné leurs investissements à l'étranger, procédant notamment à des restructurations, des cessions d'actifs et des relocalisations. Malgré la confirmation de la tendance baissière des flux d'IDE en direction des pays en développement, l'Afrique a vu ses flux augmenter d'environ 5%, principalement dans les industries extractives, dans les secteurs de biens de consommations et les services.

1.2- ENVIRONNEMENT INTERNE

Après une année 2011 particulièrement difficile, marquée par la crise post-électorale en Côte d'Ivoire et la sécheresse au Sahel, les Etats membres ont déployé des efforts pour renouer avec une nouvelle dynamique de croissance forte, tirée par l'exécution de grands projets de développement et l'investissement privé.

Ainsi, le produit intérieur brut de l'Union a enregistré une progression de 6,4% en 2012 contre 0,7% un an plus tôt. Ce rebond de la croissance est lié à la forte reprise de l'activité économique en Côte d'Ivoire, l'essor de la production minière consécutif à la mise en valeur, ces dernières années, de plusieurs projets dans les domaines aurifère et pétrolier ainsi qu'au redressement de la production agricole et industrielle, dans un contexte d'amélioration de la disponibilité de l'offre d'énergie électrique.

L'analyse sectorielle fait ressortir un bon déroulement de la campagne agricole 2012/2013 dans l'Union, à la faveur des actions engagées par les Etats au plan national et au niveau communautaire pour améliorer la sécurité alimentaire et conforter le dynamisme des filières d'exportation. Cette campagne a également bénéficié de conditions climatiques et phytosanitaires favorables.

La production vivrière est ainsi ressortie à 48.967.785 tonnes, en hausse de 10,9% par rapport à la campagne agricole précédente. Les meilleurs résultats ont été enregistrés au Sénégal, au Burkina Faso et au Niger, où les récoltes vivrières se sont inscrites en augmentation respectivement de 43,2%, 31,4% et 28,7%.

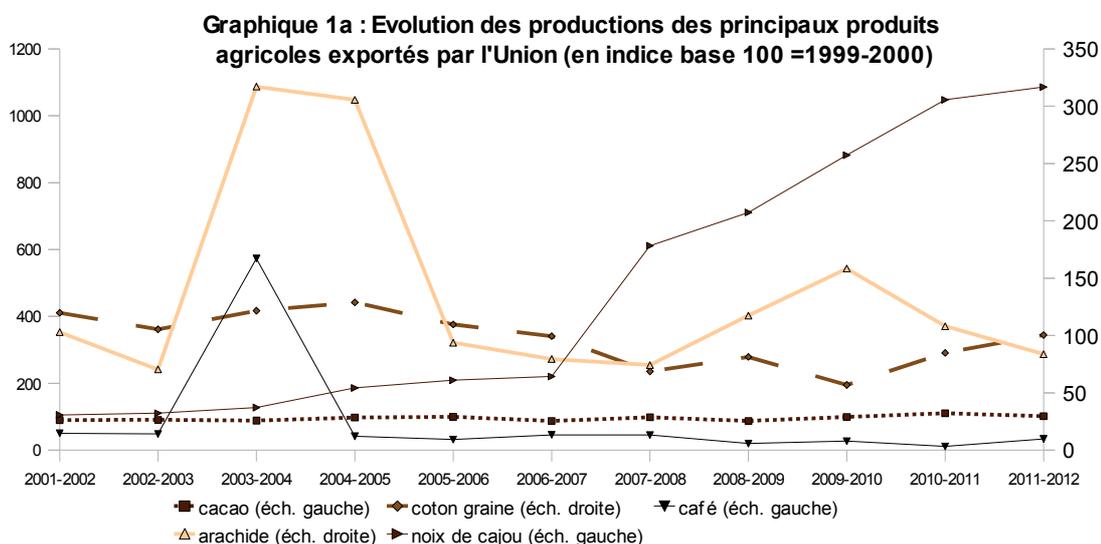
1 CNUCED, Rapport sur l'investissement dans le monde, 2012.

En ce qui concerne les cultures d'exportation, la production de coton-graine de l'Union s'est élevée à 1.648.263 tonnes, en hausse de 18,7%, par rapport à la campagne précédente, en liaison avec l'expansion des superficies emblavées et les efforts déployés par les Etats pour soutenir l'amélioration des rendements. Les augmentations les plus importantes ont été relevées au Bénin (20,0%), au Burkina (24,4%) et en Côte d'Ivoire (37,5%).

En raison des actions entreprises pour redynamiser la filière café, les récoltes de ce produit se sont rapprochées des niveaux atteints avant la crise post-électorale en Côte d'Ivoire, en se situant à 132.501 tonnes au cours de la campagne 2012/2013 contre 51.238 tonnes pendant la campagne précédente. Les statistiques disponibles concernant la noix de cajou indiquent une augmentation de 12,3% de la production régionale qui s'est élevée à 771.330 tonnes, portée par la consolidation des récoltes au Bénin (+25,0%) et en Côte d'Ivoire (+10,0%). En Guinée-Bissau, les récoltes ont baissé de 7,5%.

La production de cacao, essentiellement réalisée en Côte d'Ivoire, s'est inscrite en baisse de 10,6%, en se situant à 1.399.000 tonnes au titre de la campagne 2012/2013, en raison du vieillissement et du manque d'entretien des plantations.

En revanche, la production d'arachide est ressortie à 1.933.976 tonnes, en hausse de 5,0%, d'une campagne à l'autre. Cette évolution est principalement imputable à la bonne orientation des récoltes au Sénégal (+31,3%), atténuée par la baisse de 26,3% de la production au Niger.



Sources : INS, BCEAO

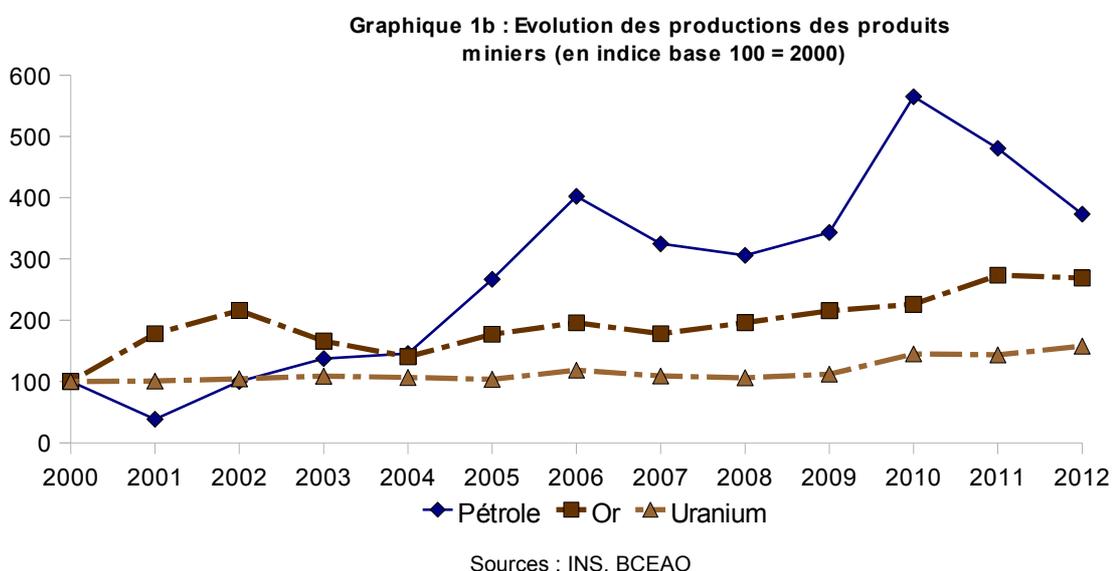
Dans le secteur minier, qui constitue la première source d'exportation de l'Union (avec le pétrole, l'or et l'uranium notamment), la situation en 2012 est contrastée selon les produits. La production d'or a connu une hausse de 5,4%. Cette consolidation de l'extraction d'or est consécutive à celle de la production au Mali (+10,1%) par rapport à 2011, en raison de l'entrée en production de la mine de Goukoto. Au Burkina, la production d'or s'est accrue de 9,5%.

En Côte d'Ivoire, les statistiques disponibles indiquent une hausse de 5,1% en raison de la dynamique sensible de la production de EQUIGOLD MINES et de la Société des Mines d'ITY (SMI). Par contre, au Niger, la production s'est inscrite en diminution de 15,6%.

S'agissant du pétrole brut, la production en Côte d'Ivoire a baissé de 22,3% par rapport à 2011, en raison de certaines difficultés techniques et du déclin naturel des champs pétroliers. Cette situation a été modérée par le démarrage des activités dans le secteur au Niger.

L'extraction des phosphates, quant à elle, est en progression de 6,3% par rapport à 2011. Cette situation est imputable à l'accroissement de 22,3% de la production au Togo, consécutif à la modernisation des équipements de production. Au Sénégal, les quantités extraites sont en recul de 2,3%.

Quant à la production d'uranium, elle a augmenté de 9,9% au Niger, en raison de l'accroissement de la demande mondiale.



L'évolution des prix à la consommation a été marquée par une décélération en 2012, après la forte progression des prix relevée en 2011. En effet, la hausse du niveau général des prix à la consommation dans l'UEMOA est passée, en moyenne, de 3,9% en 2011 à 2,4% en 2012. Ce recul est induit par la dissipation des effets de la crise post-électorale en Côte d'Ivoire qui avait entraîné une flambée des prix dans ce pays en 2011. La baisse des prix est liée également au recul des prix des produits pétroliers au Niger à la faveur du démarrage de la production domestique de pétrole et de gaz et à l'incidence des mesures prises par certains pays pour augmenter la production vivrière de contre-saison, afin de limiter la hausse des prix des céréales.

Au niveau des finances publiques, l'exécution des opérations financières des Etats de l'Union s'est soldée par une réduction des déficits publics. Le déficit global, base engagements, hors dons, s'est atténué pour ressortir à 5,4% en 2012 contre 6,4% en 2011. Cette évolution favorable du profil des finances publiques en 2012 est imputable aux efforts déployés par tous les Etats pour améliorer le niveau des recettes budgétaires. Les dépenses et prêts nets se sont accrus de 14,0% en raison de la hausse des dépenses

courantes, notamment la masse salariale et les charges d'intérêt sur la dette publique qui ont enregistré respectivement une progression de 17,0% et 8,8%. Quant aux dépenses en capital, elles se sont accrues pour ressortir à 7,5% du PIB contre 7,0% en 2011, en liaison avec la poursuite de l'exécution des programmes d'investissements publics dans les domaines des infrastructures. Le déficit budgétaire de l'Union en 2012 a été financé à hauteur de 86,0% par des ressources extérieures (dons et emprunts). Quant au financement bancaire net dudit déficit, il est ressorti en hausse de 93,2% par rapport à l'année précédente.

II. EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS REGIONALE DE L'UEMOA

Les transactions économiques et financières de l'UEMOA avec le reste du monde pour l'année 2012 font état d'une dégradation du profil des échanges extérieurs plus prononcée qu'en 2011, en ligne avec une forte détérioration des comptes courant et financier², partiellement compensée par une amélioration des flux du compte de capital.

Encadré 1 : Implications du passage à la méthodologie de la sixième édition du manuel du FMI sur l'analyse de la balance des paiements

La confection des balances des paiements au sein de l'UEMOA s'appuyait sur un cadre de collecte de données mis en place depuis 1996, suivant la méthodologie définie par la cinquième édition du Manuel du Fonds Monétaire International (FMI). Avec l'adoption de la sixième édition du Manuel d'élaboration de la balance des paiements et de la position extérieure globale (MBP6), publié en 2008 par le FMI, une révision du cadre de collecte et de traitement des données a été opérée par la Direction de la Recherche et de la Statistique (DRS) en 2012, en vue de prendre en compte les changements introduits par le nouveau manuel. La production des comptes extérieurs selon cette méthodologie a ainsi démarré dans les pays de l'UEMOA à compter des données de l'année 2011.

Le passage au MBP6 est motivé par le souci de prendre en compte les questions liées à la mondialisation, notamment l'accélération des mouvements de capitaux et de la main-d'œuvre, les innovations financières et technologiques ainsi que la multiplication des regroupements économiques et monétaires régionaux. La méthodologie du MBP6 renforce également la cohérence avec les autres comptes statistiques comme le Système de Comptabilité Nationale (SCN) et celui de la dette extérieure.

Pour assurer la cohérence avec le Système de Comptabilité Nationale (SCN), les concepts de « revenu primaire », de « revenu secondaire » et de « compte financier » ont été retenus, en remplacement de « revenus », « transferts courants » et « compte d'opérations financières » respectivement. Le compte de capital est désormais dissocié du compte financier. Les besoins ou capacités de financement sont ainsi calculés par la somme des soldes du « compte courant » et du « compte de capital ». Les rubriques de ces deux comptes continuent d'être présentées sous forme de flux bruts créditeurs et débiteurs.

En revanche, au niveau du compte financier, d'importants changements ont été opérés sur la présentation et l'analyse des transactions. Dans la cinquième édition, l'analyse des rubriques du compte financier se faisait en termes de flux bruts entrants ou sortants. Une augmentation d'engagements extérieurs et/ou une diminution de créances sont perçues positivement au niveau de la balance des paiements, alors qu'elles contribuent à une dégradation de la position extérieure globale (PEG).

Cette convention a été abandonnée avec la sixième édition dans un souci de cohérence avec la PEG et les autres comptes macroéconomiques. Désormais, l'analyse se fait en termes d'accumulation nette de créances ou de dettes. Le solde net des rubriques du compte financier est obtenu en faisant la différence entre la « variation nette d'actif » et la « variation nette de passif ». Ainsi, à l'instar de l'analyse de la PNG, une diminution nette d'engagement et/ou une augmentation nette de créances a un effet positif sur le compte financier. A contrario, l'effet est négatif dans le cas d'une augmentation nette d'engagement et/ou d'une diminution nette de créances. Ainsi calculé, le solde du compte financier reflète la détérioration ou l'amélioration de la position extérieure globale (PEG) nette.

Avec cette nouvelle convention, le solde global est calculé suivant la formule ci-après :

$$\text{Solde global} = \text{Solde courant} + \text{Solde compte de capital} - \text{Solde compte financier} + \text{Erreurs et omissions}$$

² Le passage à la méthodologie de la sixième édition s'est traduit par un changement de convention sur la présentation des données du compte financier. Les accroissements de passifs et les diminutions de créances affectent négativement les flux nets du compte financier. Les effets sont positifs dans le cas d'une baisse des engagements et d'une augmentation des avoirs. Ainsi calculé, le solde du compte financier reflète la détérioration ou l'amélioration de la position extérieure globale nette (cf tableau A3 à l'annexe).

Le déficit du compte courant s'est aggravé de 1.795,0 milliards pour ressortir à 2.609,0 milliards de FCFA³, du fait de la détérioration du solde de la balance des biens et services ainsi que du revenu primaire, dont les effets ont été atténués par la hausse du revenu secondaire net.

Le solde de la balance commerciale est ressorti déficitaire de 1.060,3 milliards en 2012, après un excédent de 454,5 milliards en 2011, en liaison avec une augmentation des importations (+23,9%) nettement supérieure à celle des exportations (+10,0%). Le taux de couverture des importations par les exportations de biens et services s'est ainsi situé à 80,8% en 2011, contre 89,2% un an plus tôt.

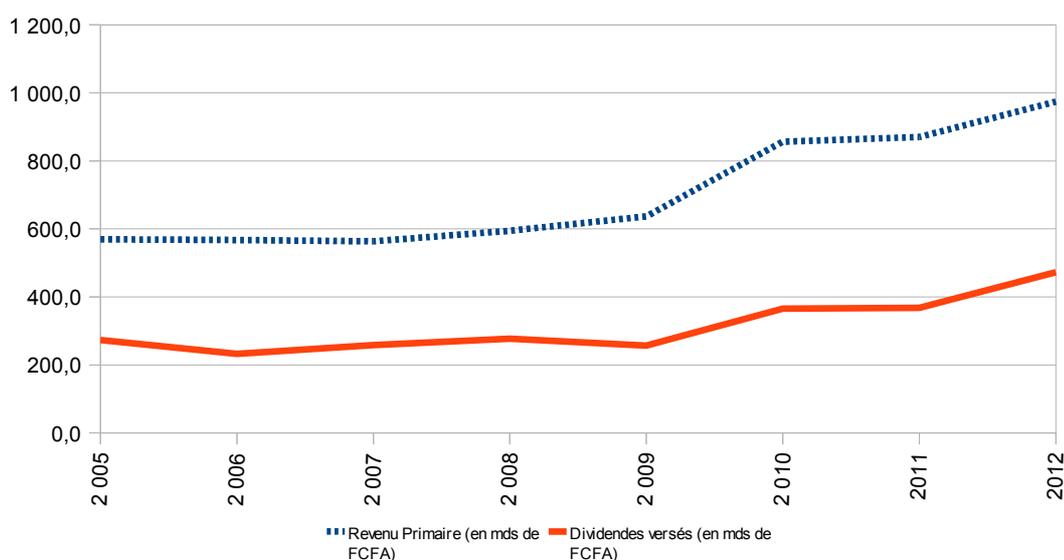
Les exportations se sont établies à 12.449,4 milliards, en hausse de 10,0% par rapport à 2011, en liaison essentiellement avec l'évolution des ventes de pétrole, d'or, de coton et d'uranium, dont les effets ont été modérés par le repli des expéditions de cacao et de caoutchouc.

La facture des importations s'est chiffrée à 13.509,6 milliards en valeur FOB en 2012, en progression de 23,9%, sous l'effet de l'accélération des acquisitions de biens d'équipement et intermédiaires, l'accroissement des approvisionnements en produits alimentaires et autres biens de consommation courante et l'alourdissement de la facture pétrolière.

Le déficit structurel de la balance des services s'est accentué pour ressortir à 2.366,9 milliards en 2011, en hausse de 17,4%, sous l'effet de l'accroissement du fret des marchandises et des autres services spécialisés sollicités auprès des non-résidents par les secteurs des industries extractives et des télécommunications en pleine expansion.

Le déficit du compte du revenu primaire a augmenté, passant de 870,4 milliards en 2011 à 974,4 milliards en 2012, en ligne essentiellement avec les versements de dividendes aux actionnaires étrangers par les sociétés exportatrices et de télécommunication, qui connaissent une évolution favorable de leurs chiffres d'affaires.

Graphique 2 : Evolution des revenus primaires et des dividendes versés



Source : BCEAO

3 Les montants sont indiqués en FCFA, sauf indication contraire.

Les entrées nettes au titre du revenu secondaire ont augmenté de 10,8%, passant de 1.618,3 milliards en 2011 à 1.792,6 milliards en 2012, sous l'effet d'une amélioration des appuis reçus dans le cadre des soutiens aux populations victimes de la crise alimentaire dans les pays du sahel. Les envois de fonds des travailleurs migrants maintiennent également une tendance haussière, nonobstant le contexte de crise économique dans les pays d'accueil.

Rapporté au PIB, le déficit du compte courant, hors dons, devrait ressortir à 7,6% contre 3,5% en 2011.

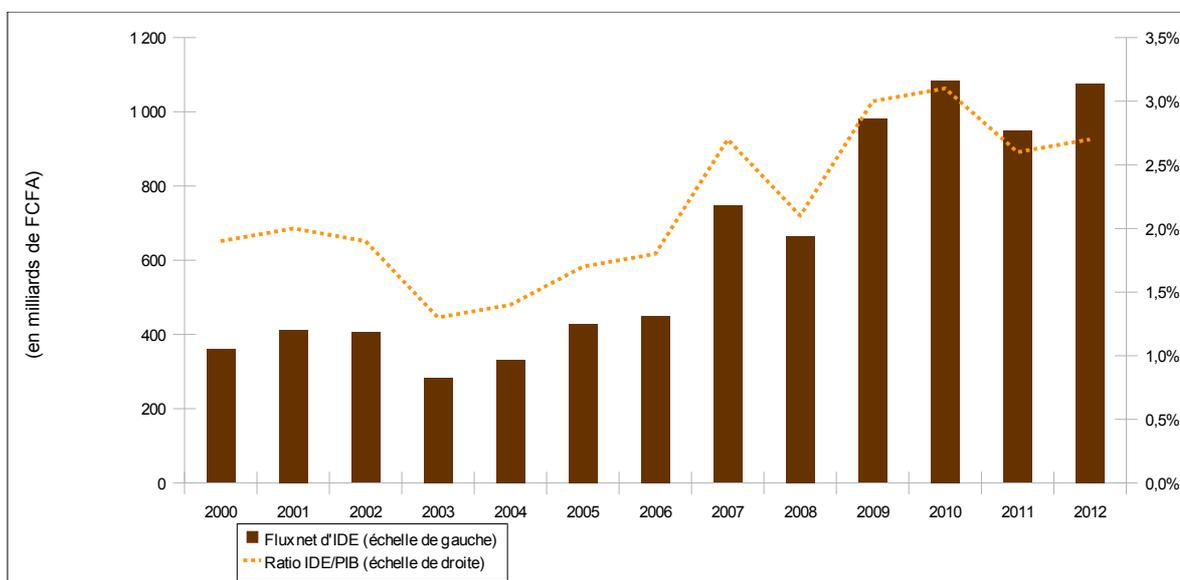
L'excédent du compte de capital s'est sensiblement accru, en passant de 760,8 milliards en 2011 à 4.852,7 milliards en 2012, en liaison essentiellement avec les remises de dette accordées à la Côte d'Ivoire dans le cadre de l'Initiative PPTE. Cette évolution a été modérée par la baisse des dons projets reçus par les Etats de l'Union.

Le cumul des transactions courantes et du solde de capital ressort excédentaire de 2.343,7 milliards en 2012, contre un déficit de 53,2 milliards un an plus tôt. Cet excédent a permis une réduction nette des engagements financiers extérieurs à hauteur de 1.992,4 milliards en 2012, contre 138,7 milliards en 2011.

L'orientation des transactions du compte financier en 2012 traduit une diminution de l'endettement net au titre des autres investissements, les engagements nets relatifs aux investissements directs étrangers et de portefeuille étant en hausse.

Les entrées nettes d'investissements directs étrangers se sont chiffrées à 1.076,8 milliards en 2012, contre 948,4 milliards un an plus tôt, soit une hausse de 13,5%. Rapportés au PIB, les flux nets d'investissements directs étrangers sont ressortis à 2,7% en 2012 contre 2,6% en 2011.

Graphique 3 : Evolution récente des flux d'IDE dans l'UEMOA



Source : BCEAO

Les transactions au titre des investissements de portefeuille se sont traduites par une baisse des engagements en 2012, en ligne essentiellement avec le retour à la normale à la suite de l'émission d'obligations en 2011 par l'Etat du Sénégal sur le marché financier international, pour un montant de 500 millions de dollars US, soit une contre-valeur de 250 milliards de FCFA.

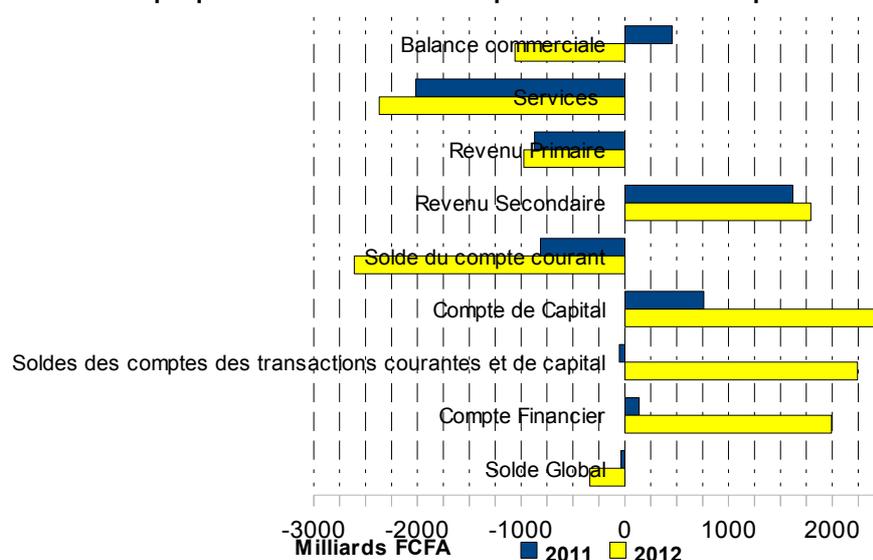
Le solde net des **autres investissements** affiche une détérioration de 3.316,8 milliards, en ligne essentiellement avec les opérations financières du secteur public, après la prise en compte de l'annulation de dette consentie à la Côte d'Ivoire au titre des amortissements.

Au total, le solde déficitaire global de la balance des paiements de l'Union a enregistré une nette détérioration en 2012, en ressortant à 336,8 milliards contre 36,9 milliards en 2011.

Toutefois, en tenant compte des réévaluations du stock d'or et des avoirs en DTS, les avoirs extérieurs nets totaux ont baissé de 261,1 milliards en 2012, contre un accroissement de 203,3 milliards en 2011.

En particulier, les réserves de change de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) sont passées de 7.293,5 milliards en 2011 à 7.051,2 milliards en 2012, représentant 5,2 mois d'importations de biens et services³ contre 5,8 mois un an plus tôt.

Graphique 4 : Soldes caractéristiques de la balance des paiements

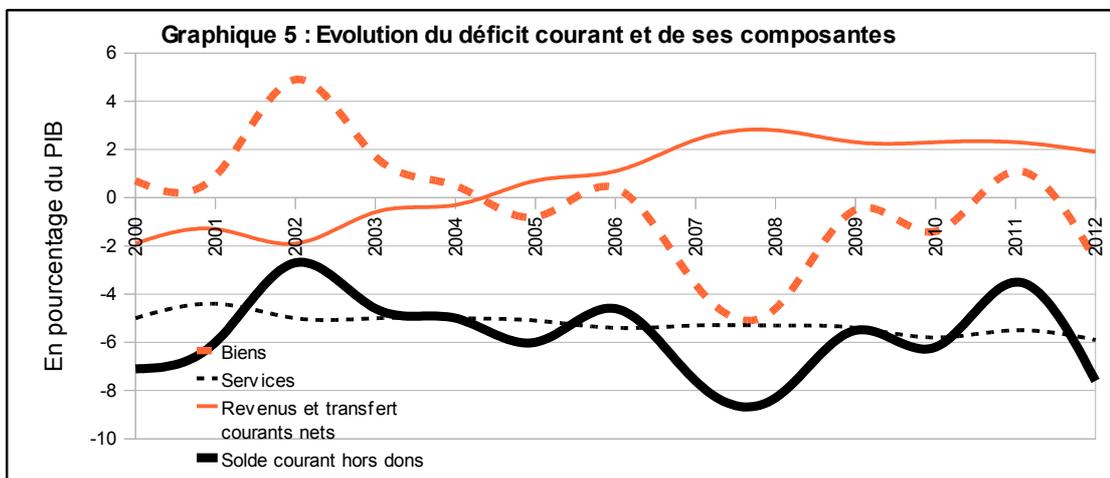


Source : BCEAO

³ Ce ratio est calculé pour l'année n en rapportant les réserves de change en fin d'année n aux importations de l'année n+1.

2.1 - COMPTE DES TRANSACTIONS COURANTES

Le déficit des transactions courantes a augmenté en 2012. Il s'est établi à 2.609,0 milliards contre 814,0 milliards en 2011. Hors dons, il s'est établi à 7,6% du PIB en 2012, au dessus de la norme communautaire fixée à 5,0%, contre 3,5% en 2011.



Source : BCEAO

Cette détérioration du compte courant est essentiellement imputable à une hausse sensible du déficit des biens et services ainsi que du revenu primaire net. Elle a toutefois été modérée par la hausse de l'excédent du revenu secondaire.

2.1.1 - Balance des biens et services

Le déficit structurel de la balance des biens et services s'est accentué de 1.865,3 milliards, en passant de 1.562,9 milliards à fin 2011 à 3.427,2 milliards en 2012. Cette situation s'explique par la détérioration du solde commercial, accentuée par une hausse du déficit des services.

2.1.1.1 - Balance commerciale

Après la forte amélioration enregistrée en 2011, le solde commercial a affiché une nette détérioration en 2012, en ressortant déficitaire de 1.060,3 milliards. Cette évolution s'explique par un accroissement des importations (+23,9%), plus important que celui des exportations (+10,0%).

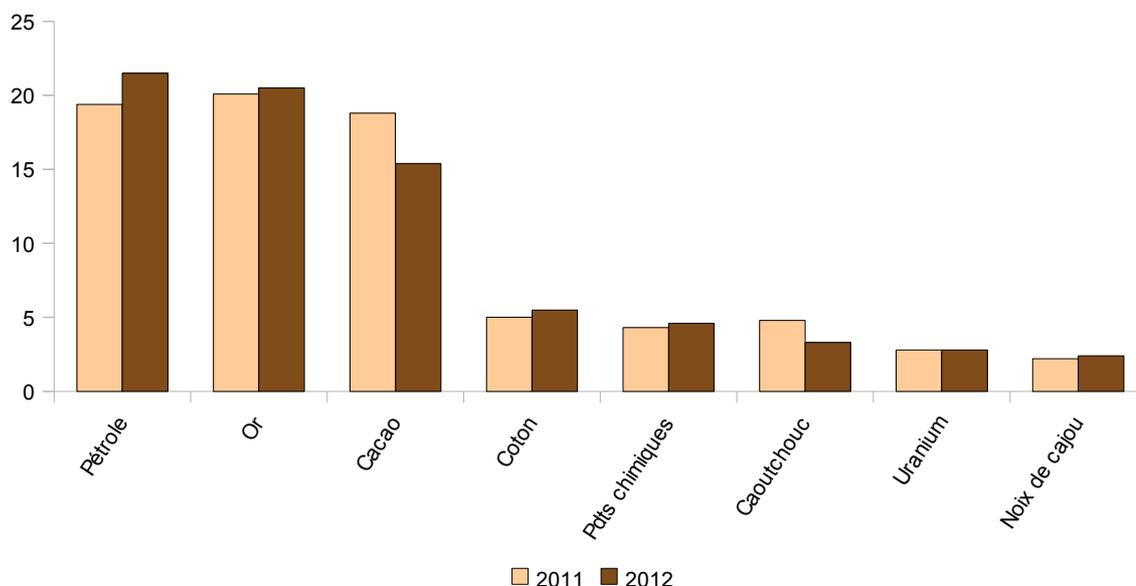
2.1.1.1.1- Exportations de biens

Persistance de la tendance haussière observée depuis l'année 2008, en rapport essentiellement avec l'évolution favorable du volume des ventes de certains produits exportés, les prix étant orientés à la baisse.

Les exportations totales de biens des pays de l'UEMOA, en valeur, se sont accrues de 10,1% en 2012, pour s'établir à 12.449,4 milliards contre 11.316,7 milliards un an plus tôt. En volume, elles ont progressé de 13,5%. Cette performance est essentiellement imputable à la bonne orientation de la production, modérée par la baisse des cours de la plupart des principaux produits de base sur le marché international. En effet, le prix moyen des exportations a baissé de 5,8% en 2012, contre une hausse de 16,8% en 2011. L'augmentation, en valeur, des exportations de l'UEMOA en 2012 a été soutenue par le dynamisme des ventes à l'extérieur,

notamment du coton (+58,3%), d'or (+33,2%), des produits pétroliers (+19,5%), d'anarcade (+16,8%), des produits chimiques (+13,1%) et d'uranium (+8,4%). L'orientation à la hausse des recettes d'exportations en 2012, confirme les bonnes performances observées dans les pays de l'UEMOA depuis l'année 2008.

Graphique 6 : Evolution de la part des principaux produits exportés (en %)



Sources : BCEAO, INS

Par produits, les évolutions se présentent comme suit.

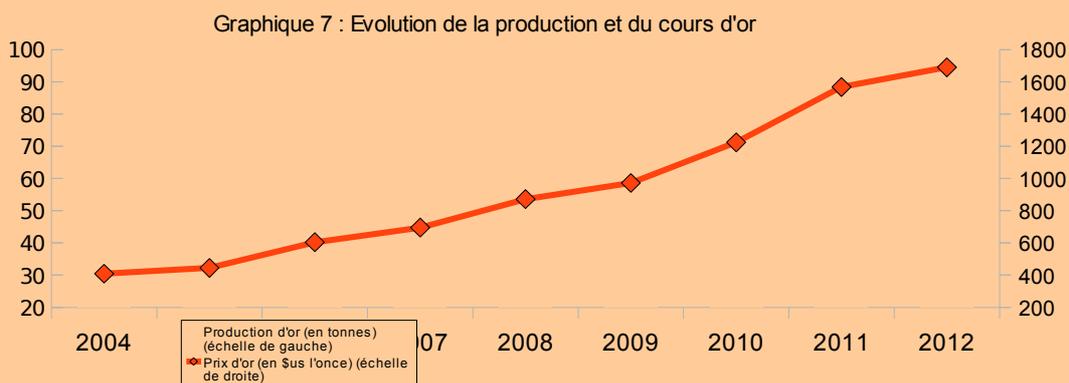
• **Les expéditions d'or à l'extérieur ont progressé en 2012, en raison de l'évolution à la hausse du volume vendu et des cours** sur le marché international (+6,3%). La progression des prix a toutefois connu la plus faible augmentation depuis cinq ans. Les quantités exportées se sont établies à 2.565,8 tonnes en 2012, contre 2.389,0 tonnes en 2011, soit une hausse de 14,6%. Dans ces conditions, les recettes d'exportation d'or sont ressorties à 2.809,4 milliards, en hausse de 33,2% par rapport à 2011.

L'amélioration des ventes à l'extérieur du métal jaune traduit aussi la hausse de la production, induite par l'entrée en exploitation de la mine de Goukoto au Mali et l'atteinte du plein régime de celle de Tongon en Côte d'Ivoire et de Sabadola au Sénégal. La baisse du régime de production au Burkina, en raison des remous sociaux enregistrés dans le domaine n'a pas affecté cette évolution. Les nouveaux développements au Mali ont en outre permis de compenser le déclin de la productivité observé dans les anciennes mines, du fait de l'épuisement des réserves.

Les exportations d'or de l'Union sont destinées principalement à la Suisse (51,1%), l'Afrique du Sud (43,5%) et les Emirats Arabes Unis (2,6%).

Encadré 2 : Evolution des exportations d'or de l'Union

Le sous-sol de l'UEMOA recèle un grand potentiel minier. En particulier, il existe de nombreux gisements aurifères et des réserves comptant parmi les plus importantes au monde. Certains pays de la région, tels que le Mali, le Burkina, le Niger, la Côte d'Ivoire et le Sénégal figurent parmi les pays producteurs du métal jaune sur le continent. Les autres Etats membres de l'Union comme le Bénin, la Guinée-Bissau et le Togo, caractérisés par une production minière de moindre importance, font également l'objet d'un intérêt accru de la part des investisseurs internationaux pour la recherche et l'exploitation de l'or.



Sources : Statistiques douanières et BCEAO

L'examen de la production aurifère de l'UEMOA sur la période 2004-2012 fait ressortir une tendance haussière, avec une progression moyenne de 13,8% par an.

L'importance du secteur de l'or dans l'activité économique de l'Union s'est renforcée, depuis quelques années, au gré de l'augmentation du rythme d'exploitation et de l'évolution des cours internationaux.

Les quantités exportées se sont établies à 87,0 tonnes en 2012 contre 54,9 tonnes en 2005. Cette évolution s'explique par la mise en exploitation de la mine de Loulo au Mali, la découverte et la mise en production de nouveaux gisements au Burkina (Essakane, Bélahourou, Youga, Mana et Kalsaka) et la hausse du régime de production en Côte d'Ivoire et au Sénégal (Sabadola).

Sous l'effet de cette progression des quantités, conjuguée à la hausse de plus de 20% des prix internationaux, en moyenne par an entre 2005 et 2012, les recettes d'exportation d'or sont ressorties à 2.809,4 milliards en 2012 contre 422,2 milliards en 2005 et 223,7 milliards en 2000.

Tableau 1 : Evolution des exportations totales d'or (en milliards de FCFA)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
UEMOA dont :	288,1	408,0	641,6	578,4	777,4	1 029,2	1 522,5	2 109,3	2 809,4
<i>Burkina</i>	7,0	7,9	9,9	16,1	70,2	179,8	512,0	852,2	1 162,2
<i>Côte d'Ivoire</i>	0,0	10,4	13,4	15,6	25,5	99,3	90,3	271,5	326,9
<i>Mali</i>	270,6	355,5	587,5	515,2	645,9	635,5	761,8	804,1	1 028,1
<i>Niger</i>	10,5	34,2	24,3	25,5	26,4	29,1	46,4	49,0	51,8
<i>Sénégal</i>	0,0	5,8	6,5	6,0	9,5	85,4	101,5	116,8	222,3

Sources : Statistiques douanières et BCEAO.

Les exportations d'or de l'Union se font principalement en direction de la Suisse, de l'Afrique du Sud et des Emirats Arabes Unis.

• **Les exportations de produits pétroliers de l'Union ont progressé**, sous l'effet de la hausse des cours sur le marché mondial, en relation avec la forte augmentation de la demande mondiale et principalement celle des pays émergents, ainsi que du volume exporté. Les recettes tirées de la vente de produits pétroliers ont affiché une croissance de 19,5% en 2012 contre 6,0% une année plus tôt. Ces recettes ont été évaluées à 2.311,4 milliards en 2012 contre 1.934,1 milliards en 2011. La hausse des ventes de produits pétroliers est principalement liée à l'accroissement des exportations de pétrole brut par la Côte d'Ivoire, en relation essentiellement avec le démarrage du processus de désensablement de certains puits du champ « BAOBAB » et la mise en production de nouveaux puits, ainsi que l'entrée en phase de production de la Société de Raffinage de Zinder (SORAZ) au Niger, dont les exportations ressortent à 108,8 milliards en 2012. Les ventes de produits pétroliers à l'extérieur de l'Union sont destinées principalement à l'Afrique (61,5%), à l'Union Européenne (18,0%) et au Canada (7,2%).

• **Les expéditions de cacao, quant à elles, se sont repliées en 2012.** Les exportations de cacao ont affiché une baisse de 13,8% en 2012, du fait du repli des prix sur les marchés internationaux et de la diminution des quantités expédiées à l'extérieur. Le repli des expéditions de fèves de cacao est en ligne avec le retour à la normale, après le niveau élevé atteint en 2011, ainsi que le repos végétatif observé dans les plantations. Les exportations ont été valorisées à 1.727,8 milliards en 2012, contre 1.985,4 milliards en 2011. Les ventes de cacao et de ses dérivés à l'extérieur de l'Union ont été orientées à plus de 60% vers l'Union Européenne, en particulier les Pays-Bas (28,6%) et la France (11,3%), ainsi que les Etats-Unis (20,9%).

• **Les exportations de coton** ont renoué avec la croissance depuis 2010. Cette hausse des ventes à l'extérieur est soutenue, d'une part, par l'évolution favorable des cours sur le marché international, et d'autre part, par l'accroissement de la production, consécutif aux mesures de restructuration engagées dans la plupart des pays producteurs de l'Union. La valeur des exportations des produits du coton est ressortie à 579,0 milliards en 2012, contre 365,8 milliards en 2011, soit une progression de 58,3%. Cette hausse des ventes à l'extérieur est imputable à la progression de 11,1% des tonnages exportés, du fait notamment de l'augmentation des superficies emblavées et des réformes introduites dans le secteur. Le Mali, l'un des principaux pays exportateurs, a enregistré une hausse de la production d'environ 76%, commercialisée à des prix largement supérieurs à ceux du marché. Les ventes de coton ont été orientées à plus de 59% vers l'Asie et environ 21% vers l'Europe.

• **Les ventes à l'extérieur de produits chimiques, composés essentiellement d'acide phosphorique et d'engrais, sont en progression depuis 2010.** Elles se sont établies à 512,9 milliards en 2012, contre 453,5 milliards en 2011, soit une progression de 13,1%. Cette progression est imputable à la consolidation des ventes à l'extérieur des engrais par Toguna industrie-SA du Mali, qui s'ajoutent ainsi à celles réalisées par les Industries Chimiques du Sénégal (ICS). La production annuelle de Toguna industrie-SA est d'environ 300.000 tonnes d'engrais. Ses ventes à l'extérieur sont ressorties à 87,3 milliards en 2012 contre 36,2 milliards un an auparavant, soit une hausse de 141,2%, due principalement au niveau de la demande dans les pays de la sous-région. Au niveau des ICS, les exportations des produits chimiques sont en baisse de 9,1% en 2012, en raison de la contraction de l'activité d'exploitation de phosphates, à la suite de la forte pluviométrie observée en 2012, laquelle a donné lieu à des arrêts techniques au niveau des industries. En dehors de l'acide phosphorique destiné au marché indien, les produits chimiques alimentent essentiellement le commerce avec les autres pays de la CEDEAO.

- Les **exportations du caoutchouc** sont en progression constante de 2002 à 2011, avant de connaître une forte baisse en 2012. Les ventes à l'extérieur du caoutchouc se sont inscrites en baisse de 23,5%, pour s'établir à 412,6 milliards en 2012, contre 539,0 milliards en 2011, du fait essentiellement du recul des prix unitaires à l'exportation, le volume étant en hausse de 14,5%, d'une année à l'autre. Après une année 2011 caractérisée par des hausses quasiment généralisées et des niveaux de prix records, 2012 s'est illustrée par une relative détente sur le front du prix des caoutchoucs, naturels ou synthétiques. Cette situation s'explique par les difficultés économiques rencontrées dans l'ensemble des pays consommateurs du produit entraînant ainsi une baisse de la demande de caoutchouc d'environ 15 % au cours de l'année 2012. Les exportations de ce produit sont destinées exclusivement à l'Europe et au continent asiatique, à hauteur respectivement de 58,8% et 24,5%.

- **Les expéditions d'uranium ont poursuivi leur progression au cours de l'année 2012.** La commercialisation de l'uranium s'est inscrite en hausse de 8,5%, pour s'établir à 343,9 milliards en 2012, contre 317,1 milliards en 2011. Cette situation favorable est liée à la progression de la production et la bonne tenue des cours sur le marché international. En particulier, le niveau de production enregistré par la SOMAÏR s'est accru pour la deuxième année consécutive pour ressortir à 3.065 tonnes en 2012 contre 2.726 tonnes d'uranium en 2011.

- **Les ventes extérieures de noix de cajou ont poursuivi leur progression en 2012, en raison de la hausse de la production en Côte d'Ivoire et au Bénin, malgré les difficultés connues par le secteur en Guinée-Bissau et la baisse des cours internationaux.** Les exportations de la noix de cajou ont augmenté de 16,8% en 2012 pour ressortir à 274,5 milliards, contre une progression de 11,5% en 2011, du fait essentiellement du volume qui a crû de 44,5%. Cette évolution a été atténuée par le recul des prix unitaires à l'exportation (-22,8%) et des difficultés dans la commercialisation en Guinée-Bissau. La situation de la Guinée-Bissau s'explique par la non expédition de 20.000 tonnes, à la suite de la crise sociopolitique intervenue pendant la période de la campagne de cette spéculation. Ces ventes sont destinées à plus de 90% au continent asiatique, particulièrement à l'Inde qui reçoit 74,1% des exportations.

La répartition géographique des exportations officielles de l'Union montre que les ventes sont destinées principalement à l'Europe (43,6%), à l'Afrique (30,7%), à l'Asie (14,9%) et à l'Amérique (8,8%).

Les ventes extérieures vers l'Europe se sont accrues en 2012, en raison notamment de l'augmentation des exportations de phosphates, du coton, de l'uranium et du pétrole. Elles sont, pour l'essentiel, orientées vers l'Union Européenne (29,2%), en particulier la Zone euro (25,7%). La France demeure le premier partenaire commercial européen de l'Union en accueillant 7,5% de ses exportations totales en 2012 contre 7,9% un an plus tôt.

Le continent africain a consolidé sa position de deuxième destination des exportations de l'UEMOA en 2012. La part des exportations de l'Union en direction de l'Afrique s'est accrue de 1,3 point, passant de 29,4% en 2011 à 30,7% en 2012. L'Afrique du Sud, le Nigeria et le Ghana sont restés les trois premiers partenaires commerciaux africains de l'Union avec des parts représentant respectivement 9,5%, 6,8% et 3,5% des exportations totales de la Zone.

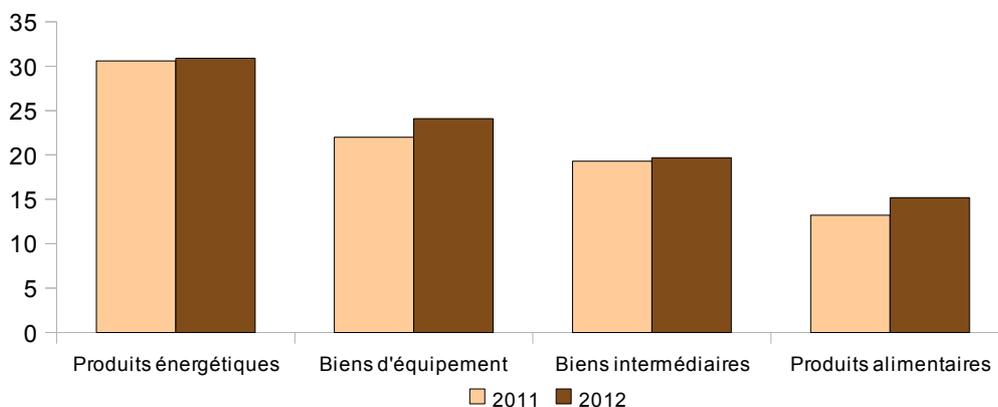
L'analyse de la contribution des pays à l'effort d'exportation fait ressortir une prédominance de la Côte d'Ivoire. Les principaux produits vendus à l'extérieur portent essentiellement sur le pétrole, le café, le cacao et le caoutchouc. La Côte d'Ivoire est suivie par le Mali et le Sénégal. Les exportations du Mali concernent essentiellement le coton, l'or et les produits chimiques. Quant au Sénégal, ses ventes à l'extérieur concernent l'or, les produits de pêches, l'arachide et les produits chimiques. Le Niger exporte essentiellement l'uranium et le pétrole dont la production a démarré en novembre 2011. La contribution du Burkina à l'effort d'exportation de l'Union est également important et porte essentiellement sur l'or.

2.1.1.1.2- Importations de biens : progression en 2012, en rapport avec l'accélération des acquisitions de biens d'équipement et intermédiaires, l'accroissement des approvisionnements en produits alimentaires et autres biens de consommation courante ainsi que l'alourdissement de la facture pétrolière.

La facture des importations de l'Union s'est chiffrée à 13.509,6 milliards en 2012 contre 10.905,7 milliards FCFA en valeur FOB en 2011, soit une augmentation de 23,9%.

La hausse des achats à l'extérieur est attribuable à l'ensemble des groupes de produits. Elle reflète, en particulier, l'évolution des achats de biens d'équipement et intermédiaires du fait notamment de la mise en œuvre d'importants projets de construction d'infrastructures économiques et sociales en Côte d'Ivoire et du développement de nouveaux projets miniers et pétroliers dans plusieurs pays de l'Union. Le dynamisme des importations est également soutenu par l'accroissement des approvisionnements en produits alimentaires et autres biens de consommation courante ainsi que l'alourdissement de la facture pétrolière.

Graphique 8 : Evolution de la part des principaux produits importés (en %)



Sources : BCEAO, INS

La facture pétrolière s'est chiffrée à 4.172,9 milliards (ou 10,4% du PIB) en 2012, contre 3.341,5 milliards (ou 9,1% du PIB) en 2011, soit une progression de 24,8%, reflétant principalement les tensions sur les marchés internationaux et le regain de la demande en Côte d'Ivoire, nonobstant l'accroissement de l'offre intra-communautaire, subséquente à l'entrée en phase de production de la Société de Raffinage de Zinder (SORAZ). La part des achats de produits pétroliers à l'étranger dans les importations totales de biens de l'Union a connu une progression de 0,3 point, passant de 30,6% en 2011 à 30,9% en 2012.

Les importations des produits alimentaires et autres biens de consommation courante ont progressé de 29,1% en 2012 contre 3,2% en 2011, pour s'établir à 4.918,7 milliards, représentant une part de 36,2% des importations totales contre 34,9% un an plus tôt. Cette situation traduit pour l'essentiel de la gestion de la crise alimentaire dans les pays du Sahel et de l'amélioration des revenus des ménages en Côte d'Ivoire.

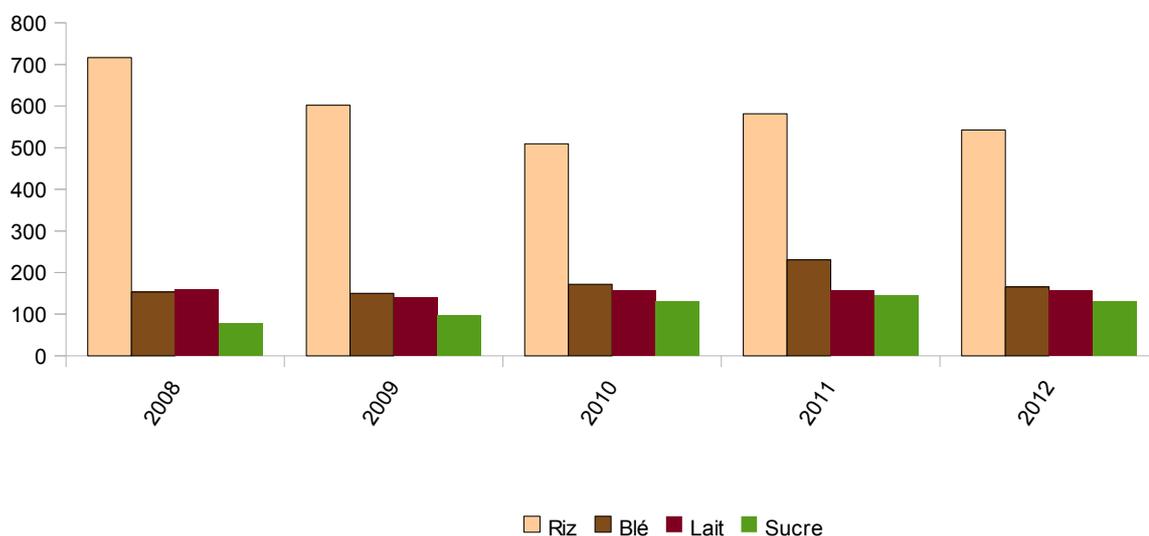
Les céréales, constituées essentiellement du riz et du blé, représentent les principaux produits alimentaires achetés au sein de l'Union avec une part estimée à 41,8% en 2012, contre 39,8% en 2011. Les importations du riz ont baissé de 2,7% en 2012, contre une hausse de 0,1% en 2011, en relation avec le recul des quantités acquises, la production locale ayant augmenté d'environ 14% et les prix étant en hausse de 4,5% en moyenne sur le marché international.

Quant aux achats de blé, ils ont baissé de 36,3% pour se situer à 165,4 milliards. Cette évolution est en rapport avec la hausse du prix international du blé de 16,5%, induite par l'accroissement de la demande mondiale et la dégradation des perspectives de rendement aux Etats-Unis.

Les acquisitions du lait et des produits laitiers sont presque stables et ressortent à 157,3 milliards en 2012. Cette situation s'explique essentiellement par l'évolution à la hausse des cours internationaux des produits laitiers de 11,2%, les achats à l'extérieur en volume étant en baisse de 10,0%.

Les importations de sucre dans l'Union ont connu un recul de 10,3%, pour s'établir à 129,9 milliards en 2012. Cette évolution s'explique par la surabondance de l'offre locale.

Graphique 9 : Evolution des principaux produits alimentaires importés (en mds de FCFA)



Sources : BCEAO, INS

Les acquisitions de biens intermédiaires, composées en grande partie de matériaux de construction et de produits chimiques, ont progressé de 21,2% pour ressortir à 2.603,8 milliards en 2012. Leur part dans les importations totales s'est chiffrée à 19,7% en 2012 contre 19,3% en 2011. L'augmentation des achats de ces biens traduit le dynamisme du secteur des Bâtiments et Travaux Publics (BTP) observé dans les Etats membres de l'Union, en rapport avec l'exécution de projets d'investissements publics.

La facture des biens d'équipement a connu une hausse de 35,5% par rapport à 2011, pour s'établir à 3.260,6 milliards. Cette augmentation est en rapport avec la poursuite et l'intensification des investissements publics et privés, du fait notamment de la mise en œuvre d'importants projets de construction d'infrastructures économiques et sociales en Côte d'Ivoire et du développement de nouveaux projets miniers et pétroliers dans plusieurs pays de l'Union.

En 2012, les principales sources d'approvisionnement des pays de l'UEMOA sont l'Europe (408%), notamment l'Union Européenne (34,4%), le continent asiatique (26,8%), les pays de l'Afrique (hors UEMOA) pour 20,2% et l'Amérique (10,9%).

Les importations de l'Union en provenance du continent européen concernent pour l'essentiel les biens d'équipement et intermédiaires (45,2%), les produits pétroliers raffinés (20,6%), les produits alimentaires (19,3%), en particulier le blé et le lait, ainsi que les produits pharmaceutiques (10,0%).

Les acquisitions de biens de l'Asie sont dominées par les biens d'équipement avec une part de 28,7% venant essentiellement de la Chine pour un montant de 296,5 milliards, les biens intermédiaires expédiés essentiellement par la Chine, l'Inde et le Japon, dont la part est estimée à 23,2%, ainsi que le riz, qui représente une part de 12,1% et est fourni en particulier par la Thaïlande et l'Inde.

Quand aux biens acquis par les pays de l'Union sur le continent africain, ils sont dominés par les produits énergétiques dont le pétrole brut (86,1%) provenant du Nigeria, le pétrole raffiné et les biens alimentaires échangés sur le marché intra-communautaire.

L'analyse des importations de biens révèle que la Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Mali et le Burkina ont été les principaux demandeurs de biens étrangers dans l'Union au cours de l'année 2012, avec respectivement 34,6%, 21,4%, 10,7% et 10,4%.

En somme, la répartition du déficit des échanges commerciaux indique qu'il est imputable à tous les produits, essentiellement aux produits énergétiques et alimentaires à hauteur respectivement de 69,2% et 38,1%. Cette situation s'explique par une forte dépendance énergétique des pays de l'UEMOA, notamment à l'égard du pétrole, car la quasi-totalité de leurs besoins énergétiques est importée. En outre, les importations des pays de l'Union en produits alimentaires n'ont cessé d'augmenter ces dernières années, en liaison notamment avec la persistance des déficits céréaliers enregistrés dans les pays du Sahel et l'augmentation des cours internationaux des produits alimentaires.

2.1.1.2 - Balance des services

Accroissement du déficit des services, en raison essentiellement de l'incidence de la hausse des importations de biens sur la facture du fret et des autres services spécialisés.

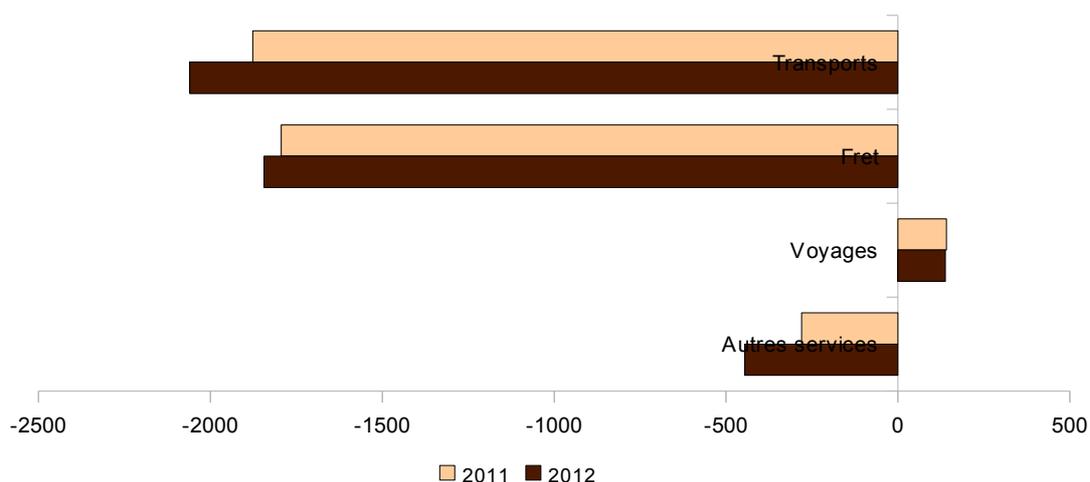
La balance des services de l'Union, qui est structurellement déficitaire, s'est aggravée pour la troisième année consécutive, après un léger repli observé en 2009. Le déficit est passé de 2.016,5 milliards en 2011 à 2.366,9 milliards en 2012. Cette évolution est essentiellement liée à l'augmentation du déficit des transports et des autres services.

Les principales recettes proviennent du tourisme et des services fournis aux administrations publiques. Quant aux dépenses, elles sont constituées pour l'essentiel de frets, d'assurances et des autres services aux entreprises.

Le solde déficitaire des transports est ressorti à 2.059,8 milliards en 2012 contre 1.876,9 milliards une année plus tôt, soit une hausse de 9,7%, en liaison essentiellement avec le renchérissement du fret, dans le sillage de la croissance des cours internationaux des produits pétroliers et des importations de biens à l'étranger.

Le déficit des autres services spécialisés ressort à 445,3 milliards en 2012 contre 280,5 milliards un an plus tôt, soit un accroissement de 58,7%. Cette situation s'explique par la hausse des services sollicités auprès des non-résidents par les secteurs des industries extractives et des télécommunications, en pleine expansion. Ces services sont relatifs aux travaux de construction et d'entretien des infrastructures routières, des mines, ainsi que des télécommunications. Ils concernent également la réalisation de forages et de sondages géosismiques, d'installation d'usines, de travaux de carrières, de travaux divers des BTP, d'analyse des échantillons, etc.

Graphique 10 : Evolution des services nets (en milliards)



Source : BCEAO

A l'instar des évolutions, sus-retracées, le solde excédentaire du poste « Voyage » s'est replié de 141,0 milliards en 2011 à 138,2 milliards en 2012. Ce recul reflète essentiellement la baisse des recettes touristiques, induite par l'exacerbation des tensions sécuritaires dans les pays du sahel, notamment au Mali ainsi que les mouvements sociopolitiques ayant précédé l'élection présidentielle au Sénégal.

2.1.2 – Compte du revenu primaire

Le revenu primaire représente les flux financiers qui reviennent aux unités institutionnelles, en contrepartie de leur contribution à la production ou à la suite de la fourniture d'actifs financiers et de la location de ressources naturelles à d'autres unités institutionnelles.

Le déficit du compte du revenu primaire s'est accentué en raison de l'accroissement des versements de dividendes aux actionnaires non-résidents des entreprises exportatrices.

En 2012, le déficit du compte du revenu primaire s'est aggravé, en ressortant à 974,4 milliards, contre 870,4 milliards une année plus tôt. Cette évolution est en rapport avec l'accroissement des sorties nettes au titre des revenus des investissements, modéré par la hausse des entrées nettes relative à la rémunération des salariés et aux autres revenus primaires.

Les sorties nettes au titre des revenus des investissements se sont détériorées de 12,8%, en liaison notamment avec la hausse des versements de bénéfices et dividendes aux actionnaires non-résidents des entreprises exportatrices de produits de base et celles de télécommunications, en pleine expansion. Cette évolution reflète l'accroissement du chiffre d'affaires de ces sociétés en 2011⁴.

Quant aux intérêts versés sur la dette extérieure, ils se sont établis à 358,7 milliards en 2012, contre 243,1 milliards en 2011. Le ratio des paiements d'intérêt de la dette extérieure sur les sorties nettes de revenu primaire passe ainsi de 27,9% en 2011 à 36,8% en 2012.

La rémunération des salariés, qui englobe notamment les salaires versés aux travailleurs saisonniers et au personnel local des entités extra-territoriales (Ambassades et Organismes internationaux) est ressortie excédentaire pour la deuxième année consécutive de 159,7 milliards en 2012 contre 138,1 milliards en 2011, soit une hausse de 15,7%.

2.1.3 – Compte du revenu secondaire

La hausse du solde positif des revenus secondaires a persisté en 2012.

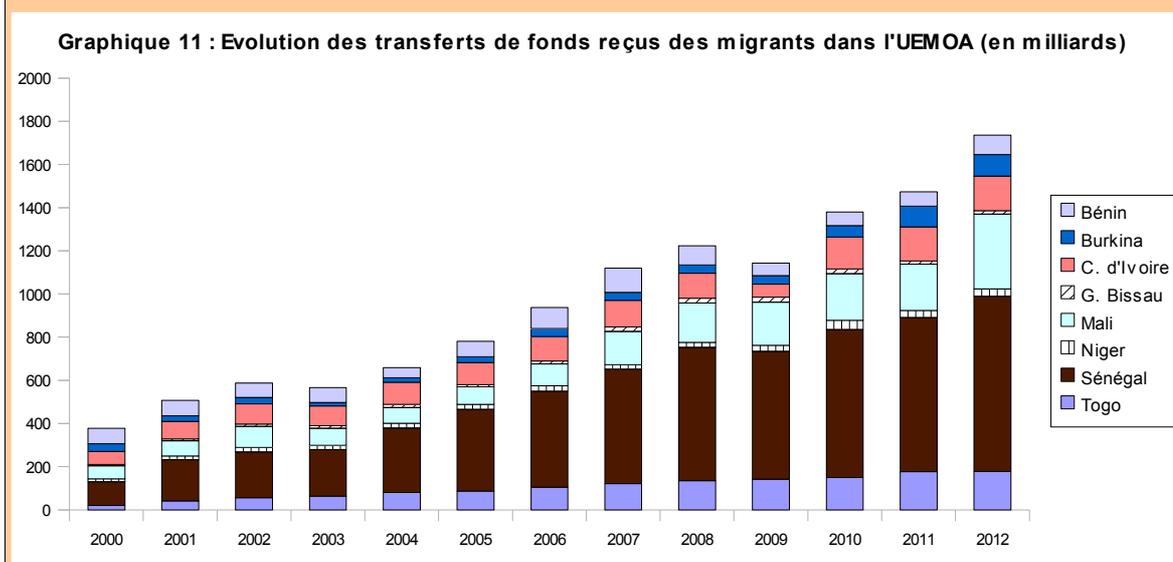
Les entrées nettes au titre du revenu secondaire ont augmenté de 10,8%, passant de 1.618,3 milliards en 2011 à 1.792,6 milliards en 2012. Cet accroissement résulte essentiellement de l'augmentation des entrées nettes de ressources au titre du revenu secondaire du secteur privé, les revenus secondaires au profit des administrations publiques étant en baisse.

Le revenu des sociétés financières, sociétés non financières, ménages et ISBLM net, structurellement excédentaire, s'est établi à 1.340,8 milliards en 2012 contre 1.149,9 milliards en 2011, soit une hausse de 16,6%. Cette évolution s'explique par l'accroissement simultané des envois de fonds des travailleurs migrants et des fonds reçus par les ONG pour le financement de leurs activités. Les transferts nets des migrants s'est accru de 5,7%, en passant de 996,5 milliards en 2011 à 1.053,3 milliards en 2012, en raison principalement de l'élan de solidarité des émigrés à l'endroit des membres de leurs familles, notamment dans les pays affectés par les déficits alimentaires et les inondations.

4 Les bénéfices de l'année n sont distribués au cours de l'année n+1.

Encadré 3 : L'évolution des envois de fonds des travailleurs migrants dans les pays de l'UEMOA

Les envois de fonds des travailleurs migrants représentent une source importante de financement extérieur des économies en développement. Ces ressources sont supérieures à l'aide publique au développement (APD) et parfois équivalentes aux investissements directs étrangers (IDE). Elles représentent parfois le premier poste d'entrée de devises pour certains pays. Les envois de fonds des migrants sont en augmentation régulière au niveau de l'UEMOA depuis plusieurs années, à l'exception de l'année 2009 où elles ont chuté de 6,6%, en ligne avec la récession économique dans les pays développés et les pertes d'emplois qui s'en sont suivies.



Source : BCEAO

En moyenne 17% des transferts reçus dans les pays de l'UEMOA transitent par des circuits informels à travers notamment le système fax et les voyageurs. Les ressources proviennent en majorité de l'Europe (66,1%), principalement de la zone euro (57,7%), notamment de la France (24,0%) et de l'Italie (23,9%), les autres pays européens étant à l'origine de 7,1% des ressources. Le continent africain constitue la deuxième source des transferts de fonds des migrants pour les pays de l'Union, avec 20,9% de l'ensemble des flux reçus, dont 7,8% de transferts intra-communautaires et 6,6% en provenance de la zone CEMAC. Les fonds reçus servent essentiellement aux dépenses de consommation (54,6%), à l'investissement immobilier (15,8%), aux autres investissements (5,5%), ainsi qu'aux dépenses de santé et d'éducation (3,4% et 6,4% respectivement). Les événements familiaux et religieux mobilisent 8,7% des réceptions de fonds des travailleurs migrants.

En plus de l'amélioration de l'évaluation globale des flux en provenance de la Zone hors UEMOA, des efforts ont été réalisés dans le cadre du suivi des échanges intra-communautaires. En effet, les travaux de la Cellule sous-régionale chargée de la réconciliation des échanges intra-UEMOA permettent chaque année d'établir une matrice des flux des envois de fonds des travailleurs migrants intra-régionaux.

Enfin, les envois de fonds des travailleurs migrants représentent une source importante d'atténuation du déficit courant des pays de l'UEMOA, avec des flux moyens annuels d'environ 4% du PIB au cours des dix dernières années.

2.2 - COMPTE DE CAPITAL

Le compte de capital retrace les flux relatifs aux remises de dettes, aux dons-projets destinés au financement des investissements et aux acquisitions et cessions d'actifs non financiers non produits (terre, ressources du sous-sol, brevets, licences d'exploitation, droits d'auteurs, marques commerciales, etc.).

L'excédent du compte de capital s'est accru en 2012, en liaison avec la hausse des flux de capitaux en direction de l'administration publique et des sociétés financières, sociétés non financières, ménages et ISBLM. Cet excédent s'est situé à 4.852,7 milliards en 2012 contre 760,8 milliards en 2011.

2.2.1 – Acquisitions ou cessions d'actifs non financiers non produits

Les transactions au titre des acquisitions ou cessions d'actifs non financiers non produits traditionnellement faibles ont connu une évolution importante au cours de l'année 2012. Elles sont passées d'un solde déficitaire de 5,4 milliards à un excédent de 39,6 milliards d'une année à l'autre, soit une augmentation de 45,0 milliards. Cette évolution s'explique essentiellement par la réévaluation du coût de cession d'une licence téléphonique au Sénégal pour un montant d'environ 37,5 milliards.

2.2.2 – Transferts en capital

Les transferts en capital, qui comprennent les remises de dettes et les dons-projets, ont progressé de 4.046,8 milliards d'une année à l'autre, pour ressortir à 4.813,1 milliards en 2012. Cette situation s'explique essentiellement par les annulations de dette obtenues par la Côte d'Ivoire (4.090,0 milliards) auprès de ses créanciers dans le cadre de l'atteinte du point d'achèvement de l'Initiative PPTE en juin 2012. Quant aux dons projets, ils sont ressortis en baisse en raison notamment de la suspension de la coopération internationale avec certains pays de l'Union à la suite des crises socio-politiques qu'ils ont connu en 2012.

Les transferts en faveur des sociétés financières, sociétés non financières, ménages et ISBLM ont augmenté, en ressortant à 165,4 milliards en 2012 contre 161,9 milliards une année plus tôt. Cette évolution s'explique par une hausse des ressources reçues par les Organisations Non Gouvernementales pour le financement de leurs activités dans le cadre de la gestion de la crise alimentaire dans les pays du sahel et de leurs activités de lutte contre la pauvreté dans certains pays de l'Union notamment au Burkina et au Mali

Les transactions courantes et en capital cumulées ressortent ainsi excédentaires de 2.243,7 milliards en 2012, après un déficit de 53,2 milliards un an plus tôt et traduisent la baisse nette d'engagements financiers extérieurs à hauteur de 1.992,4 milliards en 2012, contre 138,7 milliards un an plus tôt.

2.3 – COMPTE FINANCIER

Le compte financier, selon l'optique BCEAO⁵, englobe les acquisitions nettes d'actifs financiers et les accroissements nets des passifs vis-à-vis des non-résidents. Il décrit les comportements d'investissement et de financement des résidents. Ce compte décrit comment le besoin (capacité) de financement de l'économie a été couvert (utilisé).

Il est composé des investissements directs, des investissements de portefeuille, des dérivés financiers et des autres investissements.

Les transactions du compte financier en 2012⁶ se sont traduites par un accroissement de l'endettement net au titre des investissements directs étrangers, modéré par le recul des engagements au titre des investissements de portefeuille et des acquisitions nettes des actifs au titre des autres investissements.

2.3.1 – Investissements directs

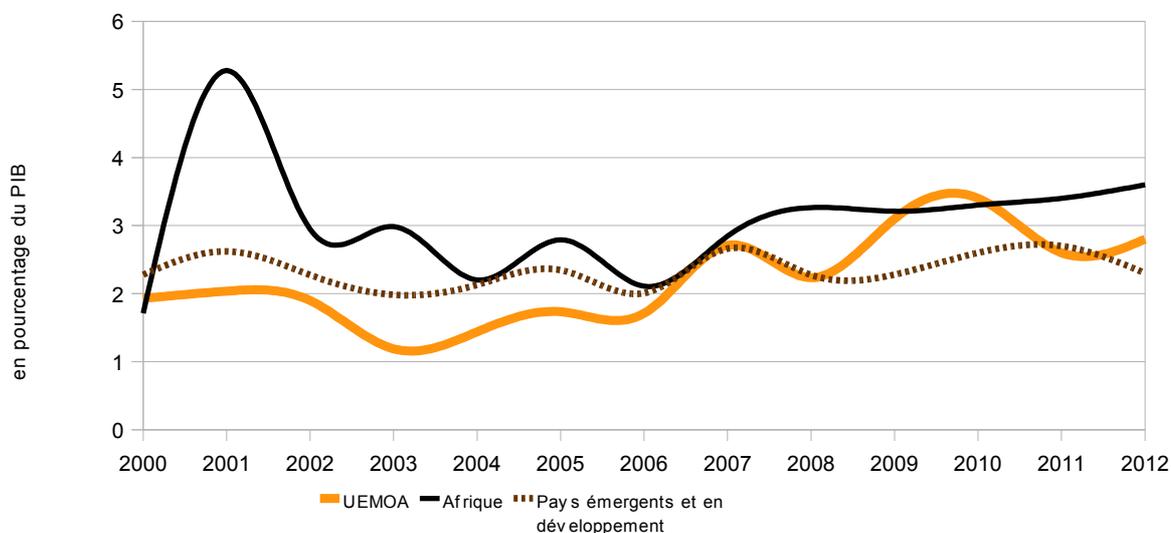
Les investissements directs sont constitués de nouvelles prises de participation dans le capital, des bénéfices réinvestis, ainsi que des dettes et créances entre entreprises apparentées.

Les entrées nettes d'**investissements directs étrangers** se sont chiffrées à 1.076,8 milliards en 2012, contre 948,4 milliards un an plus tôt, soit une hausse de 13,5%. Cette évolution traduit notamment la hausse des engagements nets des IDE dans certains pays de l'Union, en liaison avec la poursuite des investissements miniers et pétroliers notamment au Burkina et au Mali, ainsi que le retour des investisseurs en Côte d'Ivoire, à la faveur des multiples actions initiées par les Autorités nationales au sortir de la crise post-électorale de 2011. Rapportés au PIB, les flux nets d'investissements directs étrangers sont ressortis dans l'UEMOA à 2,8% en 2012, contre 2,6% en 2011, avec des moyennes respectives de 3,6% et 2,3% pour le continent africain et l'ensemble des pays émergents et en développement.

5 La présentation selon l'optique de la BCEAO déduit des investissements de portefeuille et des autres investissements, les flux concernant la Banque Centrale et les banques qui sont inclus dans les avoirs extérieurs nets, en dessous de la ligne du solde global.

6 Le passage à la méthodologie de la sixième édition s'est traduit par un changement de convention sur la présentation des données du compte financier. Les augmentations ou diminutions d'actifs sont retracées en terme nets (+/-) à la colonne « accroissement net d'actifs » et les variations nettes de passifs à la colonne « accroissement net de passif ». Ainsi calculé, le solde du compte financier reflète la détérioration ou l'amélioration de la PEG nette (cf tableau A1 à l'annexe).

Graphique 12 : Evolution comparée du taux d'investissement direct dans l'UEMOA et dans les pays en développement



Sources : BCEAO, FMI

Les flux d'IDE en 2012 sont constitués à 61,5% de titres de participation et à 38,5% d'instruments de dettes. L'importance des instruments de dettes s'explique par la préférence des multinationales intervenant dans le secteur des industries extractives à accorder des prêts (en nature ou en espèce) à leurs filiales, en lieu et place d'un financement sous forme de prise de participation, au regard de l'ampleur du coût des investissements et de la nature des risques y afférents.

Près de la moitié des flux d'IDE enregistrés dans l'Union (49,9%), est destinée au secteur des industries extractives. Ce secteur est suivi de celui des télécommunications (14,8%), des industries manufacturières (11,9%), de l'intermédiation financière (9,4%) et du commerce (7,1%).

Les capitaux proviennent essentiellement de la zone euro, qui représente environ 43,0% des flux, suivie de l'Asie 20,4% d'IDE reçus dans l'Union. Les autres pays africains et les pays européens non membres de la Zone euro, sont également présents en raison essentiellement des activités d'exploration et d'exploitation aurifères. Il s'agit principalement de groupes d'origine suisse et sud africaine. Le Niger (44,6%), le Mali (20,4%), la Côte d'Ivoire (12,6%), et le Sénégal (12,5%) ont représenté plus des quatre cinquièmes (4/5) des flux reçus.

2.3.2 – Investissements de portefeuille

Les principales opérations composant les investissements de portefeuille concernent les transactions sur titres de participation, représentant moins de 10,0% du capital social de la société et celles relatives aux titres de créances à court et à long terme, notamment les bons de trésor, les obligations, les billets de trésorerie, etc.

Les transactions au titre des investissements de portefeuille se sont traduites par une baisse nette des engagements en 2012. Les engagements relatifs aux investissements de portefeuille ont baissé de 11,3% pour ressortir à 247,6 milliards. Ce repli reflète le retour à la

normale après l'émission obligataire de l'Etat du Sénégal sur le marché financier international, pour un montant de 500 millions de dollars US, soit une contre-valeur de 250 milliards de FCFA, réalisée en 2011.

2.3.3 – Dérivés financiers

Le contrat de **dérivés financiers** est un instrument financier lié à un autre instrument financier, indicateur financier ou produit de base spécifique et par lequel des risques financiers spécifiques (de taux d'intérêt, de taux de change, sur actions ou sur le prix de produits de base, de crédit, etc.) peuvent être négociés en tant que tels sur les marchés financiers.

Au cours de l'année 2012, il n'a pas été enregistré de transactions au titre des dérivés financiers.

2.3.4 – Autres investissements

Les **autres investissements** portent principalement sur les crédits commerciaux, les numéraires et dépôts, les prêts, particulièrement les transactions liées à l'endettement public (tirages, amortissements, accumulations d'arriérés de paiement, rééchelonnements), les autres comptes à payer et ou à recevoir.

Le solde net des autres investissements affiche une détérioration de 3.316,8 milliards, en ligne avec la prise en compte de l'annulation de la dette consentie à la Côte d'Ivoire dans le cadre de l'initiative PPTE et l'augmentation des créances nettes du secteur privé sous forme de crédits commerciaux accordés aux non-résidents et de dépôts à l'étranger (+405,4 milliards). L'évolution des capitaux privés reflète principalement celle des crédits commerciaux accordés aux non-résidents et celles des dépôts détenus par les entreprises exportatrices de l'Union.

Au total, le solde global de la balance des paiements de l'Union a enregistré une nette détérioration en 2012, en ressortant déficitaire de 336,8 milliards, après un déficit de 36,9 milliards en 2011.

En dehors des flux, les comptes extérieurs comprennent également des mouvements non transactionnels qui ne sont pas enregistrés en balance des paiements. Il s'agit des réévaluations ou des reclassements d'actifs/passifs. En 2012, les autres flux nets sont ressortis positifs de 77,8 milliards, en ligne avec une augmentation nette des créances de 76,8 milliards et une baisse nette des engagements de 1,0 milliard. Les augmentations des autres flux de créances sont essentiellement composées des réévaluations du stock d'or de la Banque Centrale, qui se chiffrent à 2,3 milliards, ainsi que des droits de tirages spéciaux pour un montant de 62,4 milliards.

Compte tenu de la variation du solde global de la balance des paiements et de celle des autres flux décrite ci-dessus, les avoirs extérieurs nets totaux ont baissé de 261,1 milliards, contre une hausse de 203,3 milliards en 2011.

Consécutivement, les réserves de change de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) se sont repliées de 3,3%, passant de 7.293,5 milliards en 2011 à 7.051,2 milliards en 2012, représentant 5,2 mois d'importations de biens et services⁷ contre 5,8 mois un an plus tôt.

⁷ Ce ratio est calculé pour l'année n en rapportant les réserves de change en fin d'année n aux importations de l'année n+1.

III. EVOLUTION DE LA POSITION EXTERIEURE GLOBALE DE L'UEMOA

La position extérieure globale (PEG) fournit la valeur et la composition du stock des créances d'une économie sur le reste du monde, ainsi que la valeur et la composition du stock de ses engagements envers le reste du monde.

Les variations des postes de la position extérieure globale entre l'année n et n+1 sont expliquées par les flux de transactions enregistrées au cours de l'année n aux rubriques correspondantes du compte financier de la balance des paiements et par des « autres flux » relatifs notamment aux réévaluations et reclassements d'actifs. Ces flux concernent notamment des variations dues aux prix, celles dues aux taux de change, à la monétisation/démonétisation de l'or, ainsi que les reclassements d'investissements de portefeuille en investissements directs.

3.1 – EVOLUTION DE LA POSITION EXTERIEURE GLOBALE NETTE (PEGN)

A fin 2012, la position extérieure globale nette de l'Union est ressortie débitrice de 3.688,2 milliards contre 5.287,1 milliards en 2011, soit une amélioration de 1.521,1 milliards, résultant d'une augmentation des créances sur l'étranger, plus importante que celle des engagements extérieurs au cours de la période. Les autres flux nets ressortent à 77,8 milliards.

Les créances se sont établies à 20.468,4 milliards à fin 2012, en hausse de 1.414,7 milliards (+7,5%) par rapport à 2011. Cette évolution s'explique essentiellement par la hausse des placements au titre des autres investissements (+17,3%), notamment les dépôts et les crédits commerciaux, dont les stocks se sont accrus pour ressortir respectivement à 3.917,2 milliards et 7.275,8 milliards. Par ailleurs, le stock des avoirs de réserve a connu une baisse de 307,5 milliards, en ressortant à 7.051,2 milliards à fin 2012 contre 7.293,5 milliards un an plus tôt, du fait essentiellement de la baisse des autres avoirs en réserves, de la réévaluation des avoirs en or et des DTS ainsi que de la Position de réserve au FMI.

Quant au stock d'engagements, il s'est établi à 24.156,5 milliards à fin 2012, en baisse de 106,4 milliards (0,4%) par rapport à l'année précédente, en liaison essentiellement avec la baisse de 9,7% des engagements nets au titre des autres investissements, essentiellement les encours de la dette publique extérieure, y compris les engagements envers le FMI. Les investissements directs dans les pays de l'Union, l'émission de titres de portefeuille à long terme par les résidents, ainsi que l'accumulation de dettes financières et commerciales vis-à-vis des non-résidents sont en hausse.

Le ratio de la PEGN rapporté au PIB s'est amélioré de 5,3 points de pourcentage, en s'établissant à -9,1% contre -14,4% à fin 2011.

Tableau 2 : Position extérieure globale nette

	Stocks début de période	Autre flux	Stocks fin de période
Stock d'actifs financiers	18 976 865	76 821	20 468 373
Investissements directs	1 181 684	7 405	1 308 900
Investissements de portefeuille	805 826	130	728 686
Dérivés financiers	48	0	48
Autres investissements	9 695 838	3 991	11 379 496
Avoirs de réserves	7 293 469	65 295	7 051 243
Or monétaire	999 679	2 291	1 001 970
Droits de tirage spéciaux	545 084	62 339	607 423
Position de réserve au FMI	24 736	-231	24 505
Autres avoirs de réserve	5 723 970	896	5 417 345
Stocks de passifs financiers	24 263 928	-1 013	24 156 545
Investissements directs	7 454 727	3 073	8 654 405
Investissements de portefeuille	1 660 615	-2 666	1 820 812
Dérivés financiers	0	0	0
Autres investissements	15 148 586	-1 420	13 681 328
Position extérieure globale nette (A) - (B)	-5 287 063	77 834	-3 688 172

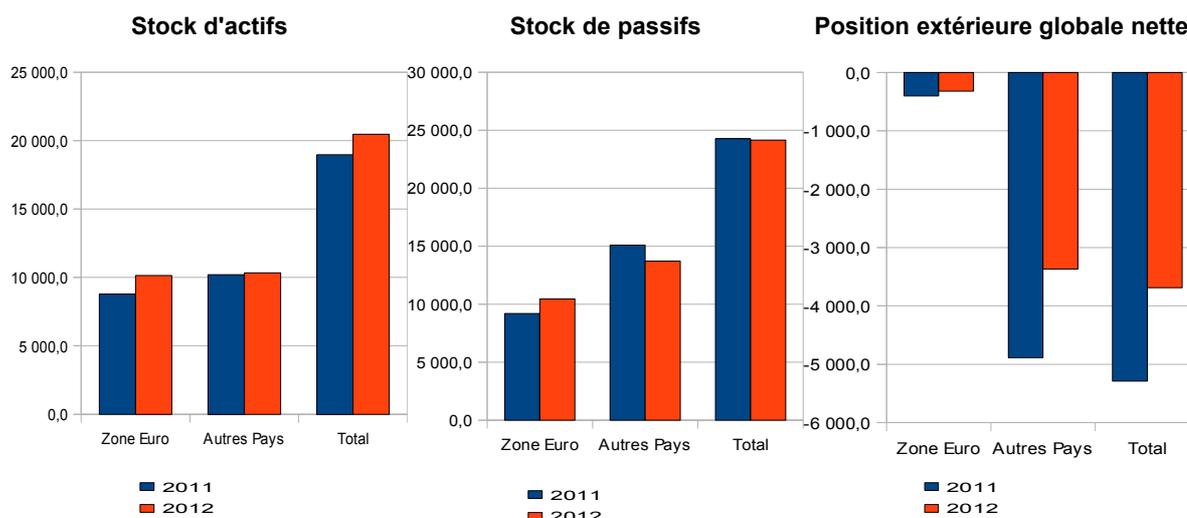
Source : BCEAO

3.2 – VENTILATION GEOGRAPHIQUE DU STOCK D'ENGAGEMENTS EXTERIEURS DES PAYS DE L'UEMOA

L'analyse de la structure géographique de la position extérieure globale nette de l'UEMOA à fin 2012, fait ressortir une situation débitrice, aussi bien avec la Zone euro (-352,1 milliards) qu'avec les autres régions du monde (-3.336,1 milliards), en raison de la faiblesse des créances détenues sur l'extérieur par rapport aux engagements. Le déficit avec la Zone euro ressort limité (à peine 9,5% du total), en raison notamment des créances détenues sous forme d'avoirs de la Banque Centrale en compte d'opérations, de dépôts des banques auprès des correspondants étrangers, pour la plupart des résidents de la zone euro, et de crédits commerciaux accordés par les exportateurs.

La PEGN vis-à-vis des autres pays est ressortie déficitaire de -3.336,1 milliards. Les créances se sont établies à 11.315,6 milliards, composées notamment des crédits commerciaux, des investissements directs et de portefeuille. Les engagements sont ressortis à 14.651,7 milliards, sous l'effet des investissements directs, des tirages au titre des prêts et des crédits commerciaux.

Graphique 13 : Ventilation géographique de la position extérieure de l'Union



Source : BCEAO

IV. EVOLUTION DES ECHANGES INTRA-UEMOA

La tendance haussière des transactions intra-communautaires en valeur s'est maintenue en 2012, confirmant le renforcement du processus d'intégration économique dans l'Union.

Les transactions intra-communautaires sur les biens, les services, les revenus secondaires, les flux d'investissements directs étrangers et les autres investissements ont été caractérisées par la persistance de la tendance haussière au cours de l'année 2012. En revanche, les revenus primaires et les investissements de portefeuille se sont inscrits en baisse.

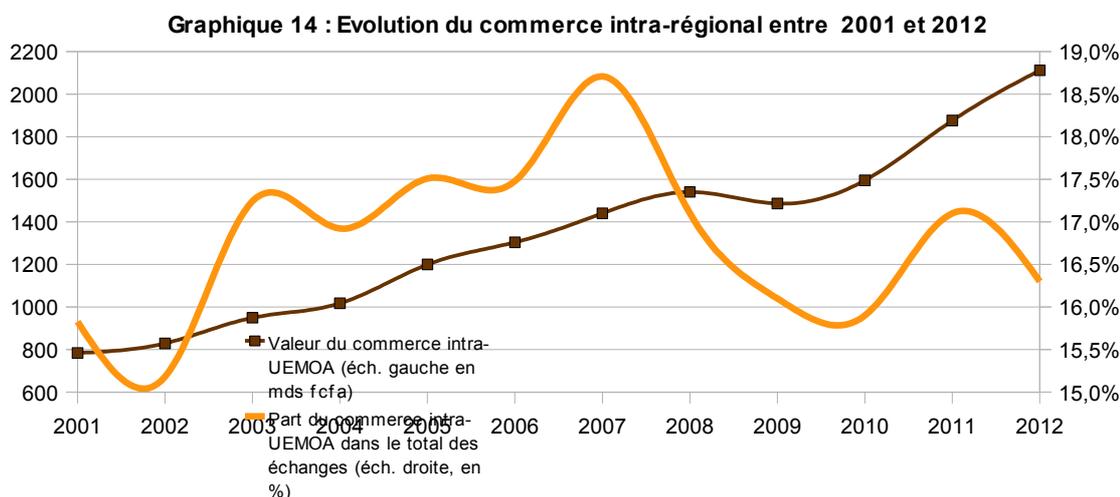
4.1 - COMMERCE INTRA-UEMOA DE BIENS

Les échanges de biens entre les pays membres, évalués sur la base des travaux de la Cellule sous-régionale chargée de la réconciliation des données sur les échanges intra-UEMOA, font apparaître une hausse des flux intra-communautaires par rapport à l'année précédente. Ces flux commerciaux se chiffrent, en effet, à 2.111,7 milliards en 2012, contre 1.875,6 milliards en 2011, soit une progression de 12,6%, imputable essentiellement au renchérissement des produits pétroliers et alimentaires, couplé à un accroissement des activités au niveau de la Côte d'Ivoire.

La part de ces échanges dans le total des flux commerciaux des pays de l'UEMOA s'est toutefois repliée à 16,3%, après un taux de 17,1% en 2011, du fait essentiellement du redressement des exportations des produits acheminés en dehors de l'Union (pétrole brut, or, coton et uranium). La Côte d'Ivoire et le Sénégal, respectivement à l'origine de 36,9% et 18,2% des exportations totales en 2012, restent les principaux fournisseurs intra-régionaux, contre 31,3% et 23,1% l'année précédente. Le Mali et le Burkina continuent également d'occuper les première et deuxième places des importateurs intra-communautaires, avec respectivement 26,6% et 22,0% des approvisionnements, contre 31,3% et 18,6% un an plutôt. Les produits pétroliers demeurent au premier rang des transactions intra-UEMOA, avec une part de plus de 44% des échanges commerciaux intra-UEMOA, contre 40% l'année précédente. L'évolution à la hausse observée

s'explique essentiellement par les approvisionnements de certains pays de l'Union par le Niger en produits pétroliers. Les autres principaux produits échangés sont les préparations alimentaires et les produits du crû (céréales, animaux vivants), les tissus de coton, les huiles et les graisses.

Les échanges intra-UEMOA rapportés aux exportations totales sont passés de 16,8% en 2011 à 17,0% en 2012. Leur part dans les importations totales a, quant à elle, baissé, passant de 17,5% en 2011 à 15,8% en 2012.



Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

Les échanges de produits pétroliers raffinés entre les pays de l'UEMOA sont ressortis à 580,0 milliards en 2012, contre 549,8 milliards en 2011, soit une hausse de 5,5%. Cette croissance, attribuable à la hausse des prix, s'est traduite par un renforcement des échanges de ces produits des pays côtiers (Bénin, Côte d'Ivoire, Sénégal et Togo) vers les pays de l'hinterland et l'entrée en phase de production de la Société de Raffinage de Zinder qui a augmenté l'offre intra-communautaire.

Les produits pétroliers demeurent au premier rang des transactions intra-UEMOA, avec une part de plus de 40% des échanges commerciaux intra-UEMOA. L'incidence globale du choc énergétique sur l'Union pourrait ainsi avoir été atténuée par l'accroissement des flux intra-communautaires en provenance des pays côtiers, qui se positionnent comme des centrales d'achat pour la sous-région.

Tableau 3 : Structure des échanges intra-communautaires de produits pétroliers en 2012

(en millions FCFA)

		Importateurs								
		Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Exportateurs	Bénin		0,0	75 804,4	0,0	122,3	0,0	0,0	866,4	76 793,1
	Burkina	0,0		54 095,4	0,0	0,0	0,0	4 065,7	524,9	58 686,0
	Côte d'Ivoire	33 334,1	129 748,9		0,0	31 414,0	201,3	4 492,9	49 895,9	249 087,1
	Guinée-Bissau	0,0	0,0	0,0		0,0	0,0	4 178,4	0,0	4 178,4
	Mali	0,0	0,0	3 193,3	0,0		0,0	0,0	479,3	3 672,6
	Niger	0,0	1 097,2	395,9	0,0	45 292,7		1 973,8	1 353,6	50 113,2
	Sénégal	0,0	2 514,2	23 625,0	4 717,2	48 402,7	0,0		496,7	79 755,8
	Togo	51 786,5	0,0	1 466,3	0,0	125,2	0,0	4 313,3		57 691,3
	UEMOA	85 120,6	133 360,3	158 580,3	4 717,2	125 356,9	201,3	19 024,1	53 616,8	579 977,5

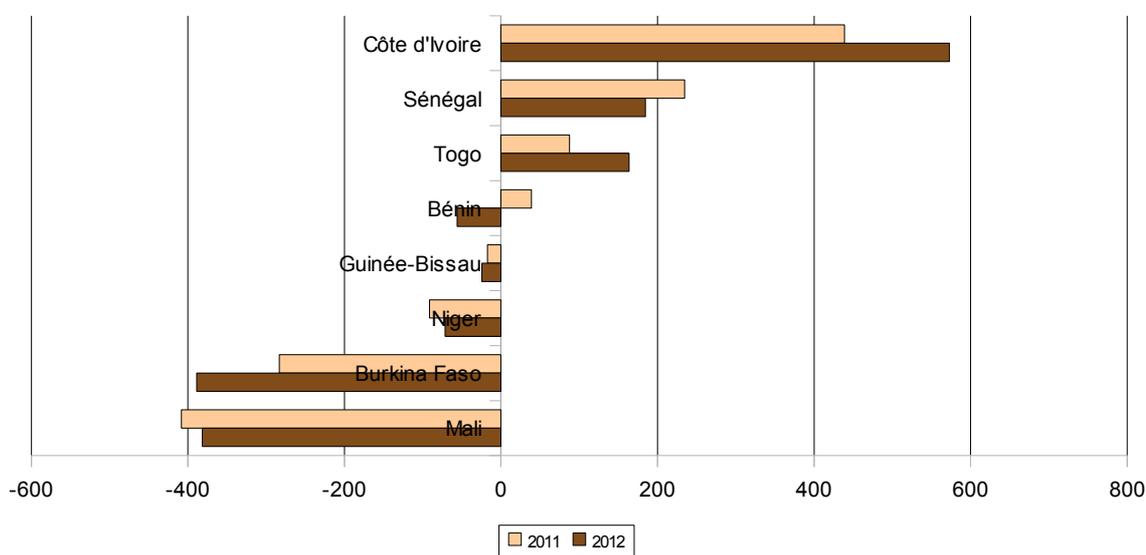
Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale.

Les autres principaux produits échangés sont les préparations alimentaires et les produits du cru (céréales, animaux vivants), les huiles et les graisses.

La configuration des échanges intra-communautaires entre les pays de l'Union est restée quasiment identique à celle des années précédentes. La balance commerciale intra-UEMOA a été excédentaire en Côte d'Ivoire, au Sénégal et au Togo.

En revanche, elle est restée déficitaire dans les pays enclavés, à savoir le Burkina, le Mali et le Niger. Pour la première fois depuis 2007, la balance intra-UEMOA est ressortie déficitaire au Bénin, en raison de l'importance de l'approvisionnement en produits chimiques notamment les engrais en provenance des autres pays de la sous-région, notamment le Mali et la Côte d'Ivoire. La situation déficitaire de la Guinée-Bissau s'explique par la hausse des achats en provenance du Sénégal.

Graphique 15 : Evolution des soldes des échanges intra-communautaires en 2011 et 2012 (en milliards)



Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

Bien que l'intensité des échanges intra-régionaux de l'Union soit supérieure à celle de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (environ 3,0%), elle demeure faible comparée à certaines zones d'intégration économique comme l'Union Européenne (66,2%) ou les pays membres de l'Accord de libre échange nord américain (52,8%).

4.2 - AUTRES TRANSACTIONS COURANTES INTRA-COMMUNAUTAIRES

Excepté les revenus primaires, toutes les transactions relatives aux autres rubriques du compte courant se sont maintenues sur une tendance haussière en 2012.

Les échanges de services se sont accrus de 5,2% pour ressortir à 717,3 milliards, contre 681,9 milliards un an plus tôt, en relation avec la progression des flux relatifs aux transports, notamment terrestres, ainsi qu'au tourisme intra-communautaire.

Les flux touristiques intra-UEMOA au titre de l'année 2012 se sont établis à 188,3 milliards, contre des niveaux respectifs de 156,7 milliards et 172,3 milliards en 2010 et 2011. La Côte d'Ivoire et le Mali concentrent respectivement 26,2% et 19,0% des dépenses touristiques

contre 26,1% et 15,0% en 2011, tandis que le Bénin est le premier bénéficiaire des recettes touristiques intra-communautaires avec une part de 23,3%. Le tourisme intra-régional a représenté 33,9% des recettes totales de voyages de l'Union en 2012, contre 28,1% un an plus tôt.

Tableau 4 : Structure des flux touristiques intra-UEMOA en 2012

(en millions FCFA)

		Recettes de tourisme								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Dépenses de tourisme	Bénin		5 504,4	3 346,6	0,0	871,5	1 475,5	3 005,1	5 384,6	19 587,6
	Burkina	9 380,3		1 155,9	47,6	2 146,3	1 190,8	3 278,3	6 947,7	24 147,0
	Côte d'Ivoire	13 606,3	17 246,3		0,0	3 505,6	455,2	4 795,7	9 717,9	49 327,0
	Guinée-Bissau	0,0	437,2	0,0		1,3	0,0	2 216,2	0,0	2 654,8
	Mali	5 341,5	11 143,8	5 994,1	75,6		5 147,2	5 554,8	2 546,2	35 803,2
	Niger	2 262,2	1 907,5	4 179,8	0,0	962,6		4 097,8	6 738,3	20 148,2
	Sénégal	2 008,5	2 766,8	1 673,8	1 115,9	5 398,2	1 673,8		669,5	15 306,5
	Togo	11 318,1	1 139,1	2 563,2	0,0	930,1	974,5	4 371,0		21 296,1
	UEMOA	43 917,1	40 145,1	18 913,4	1 239,0	13 815,6	10 917,0	27 318,8	32 004,2	188 270,2

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

Le solde excédentaire du revenu primaire entre les pays de l'Union est ressorti à 278,9 milliards, en repli de 4,2%, du fait essentiellement des revenus tirés des investissements de portefeuille. Ceux-ci ont, en effet, baissé de 24,3 milliards, en liaison essentiellement avec la chute des revenus sur les bons et obligations émis sur le marché régional, compensée par la hausse des bénéfices distribués sur les investissements inférieurs à 10% du capital dans le secteur des mines et des télécommunications du Niger et du Mali, versés en Côte d'Ivoire et au Sénégal.

Le solde du compte du revenu secondaire intra-communautaire, pour sa part, est évalué à 417,1 milliards contre 396,4 milliards en 2011. Cette évolution reflète principalement la hausse des transferts privés. En effet, selon les résultats des travaux de la Cellule de réconciliation, les envois de fonds des travailleurs migrants intra-régionaux se sont situés à 286,8 milliards en 2012. La Côte d'Ivoire, avec 41,2% des flux émis, contre 41,3% en 2011 et 46,4% en 2010, demeure le principal pourvoyeur de fonds dans la sous-région. Le Mali et le Sénégal sont les premiers récepteurs de fonds des travailleurs migrants dans l'Union, avec des parts respectives estimées à 39,7% et 16,2%. Hors envoi de fonds des travailleurs migrants, les transferts courants intra-communautaires sont ressortis à 130,3 milliards contre 133,0 milliards en 2011.

Tableau 5 : Matrice des flux relatifs aux envois de fonds des travailleurs migrants intra-UEMOA en 2012

(en millions FCFA)

		Transferts des migrants reçus								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Transferts des migrants émis	Bénin		2 111,5	4 012,8	89,1	4 128,5	2 228,7	3 876,7	3 182,5	19 629,7
	Burkina	2 130,1		12 302,8	51,8	19 332,4	1 564,8	7 810,3	1 936,5	45 128,8
	Côte d'Ivoire	4 164,5	10 681,9		287,0	62 167,7	7 669,9	15 910,7	17 403,1	118 284,8
	Guinée-Bissau	104,9	82,7	155,3		283,5	325,3	2 884,0	104,3	3 940,0
	Mali	1 482,3	4 851,1	6 913,2	183,9		2 236,2	9 926,3	3 164,7	28 757,8
	Niger	1 844,6	1 034,9	6 269,2	727,6	7 680,2		2 209,8	3 601,3	23 367,7
	Sénégal	1 040,7	3 150,2	4 629,7	2 106,3	18 162,5	2 697,4		1 788,2	33 575,0
	Togo	1 333,5	3 138,0	2 578,2	242,0	2 155,8	701,9	3 930,6		16 215,2
	UEMOA	12 100,6	25 050,4	36 861,3	3 687,7	113 910,6	17 424,1	46 548,4	31 180,6	286 763,7

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

4.3 - FLUX FINANCIERS INTRA-COMMUNAUTAIRES

Les transactions intra-communautaires au titre du compte de capital ont poursuivi la tendance baissière observée depuis l'année 2010.

Les flux intra-régionaux recensés au niveau du compte de capital sont passés de 69,1 milliards en 2011 à 67,3 milliards en 2012, en liaison principalement avec la baisse des prêts projets inter-communautaires et des appuis reçus par les ONG de leurs sièges régionaux pour des financements de projets.

Le solde du compte financier s'est nettement amélioré en 2012, en relation essentiellement avec l'évolution à la hausse des engagements au titre des investissements directs et des autres investissements, les investissements de portefeuille étant en baisse.

Les placements d'investissements directs étrangers intra-UEMOA demeurent faibles, avec à peine 8,8% du stock total des capitaux reçus. L'encours des IDE intra-communautaires est ressorti à 737,1 milliards à fin 2012, contre 632,5 milliards à fin 2011. Cette évolution résulte d'une augmentation des flux nets de 104,6 milliards au cours de l'année 2012, après une hausse de 65,1 milliards en 2011. Le stock d'IDE à fin 2012 est constitué à 49,9% de titres de participation et à 50,1% d'instruments de dettes. Deux secteurs dominent le marché sous régional des IDE, à savoir le secteur d'intermédiation financière et celui des télécommunications, avec 92,1% des créances et 86,4% des engagements.

Tableau 6 : Matrice des flux nets d'investissements directs étrangers intra-communautaires totaux en 2012

(en millions de FCFA)

		Flux net d'IDE au titre des créances								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Flux net d'IDE au titre des engagements	Bénin		-1 017,2	11 286,1	0,0	12 824,2	-13 673,3	31 603,2	996,0	42 019,0
	Burkina	418,8		3 510,5	0,0	154,1	202,0	365,9	30 913,7	35 565,0
	Côte d'Ivoire	9 647,0	-674,5		85,0	10 110,5	30,0	0,0	15,0	19 213,0
	Guinée-Bissau	0,0	0,0	16,8		30,1	18,7	2 606,6	1 018,9	3 691,1
	Mali	-1 630,4	-748,9	-1 613,4	0,0		-3 094,2	-6 291,4	1 473,0	-11 905,2
	Niger	-1 440,0	1 690,0	478,1	0,0	5 913,0		133,4	-3 838,2	2 936,3
	Sénégal	8 048,3	2 184,0	0,0	0,0	-6 715,6	-941,0		184,9	2 760,6
	Togo	3 190,5	0,0	2 247,6	0,0	5 843,0	-980,9	-0,9		10 299,3
	UEMOA	18 234,2	1 433,5	15 925,7	85,0	28 159,3	-18 438,8	28 416,9	30 763,2	104 579,1

Ligne (+) : Augmentation des engagements pour le pays bénéficiaire

Ligne (-) : Diminution des engagements pour le pays bénéficiaire

Colonne (+) : Augmentation des avoirs pour le pays d'origine des capitaux

Colonne (-) : Diminution des avoirs pour le pays d'origine des capitaux

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

Les investissements de portefeuille entre les pays de l'Union affichent un recul net des engagements de 232,6 milliards, passant de 654,8 milliards en 2011 à 422,2 milliards en 2012. Cette évolution est due à la baisse des souscriptions par des résidents de l'Union à des titres publics émis par les Etats membres dont ils ne sont pas ressortissants. Au terme de l'année 2012, les nouvelles émissions de titres sur le marché de la dette publique se sont élevées à 1.545,0 milliards de francs CFA (y compris sur le marché financier régional), contre 1.689,7 milliards en 2011. Les émissions de bons du Trésor ont représenté 52,2% des titres publics émis en 2012 contre 57,1% un an plutôt.

Il n'y a pas eu de transactions intra-communautaires au titre des dérivés financiers.

Les accroissements nets de passifs au titre des autres investissements ont augmenté de 22,9% d'une année à l'autre, pour ressortir à 424,9 milliards à fin 2012 contre 345,8 milliards un an plus tôt. Cette évolution reflète la hausse des engagements au titre des crédits commerciaux, des prêts et des opérations interbancaires, notamment des numéraires et dépôts.

CONCLUSION

L'évolution des transactions extérieures dans les Etats membres de l'UEMOA est caractérisée par la persistance de leur tendance baissière. Elles sont ressorties moins favorables, comparée à la situation de l'année précédente. Les échanges extérieurs de l'Union se sont soldés par un déficit de 336,8 milliards contre un solde négatif de 36,9 milliards en 2011. Par ailleurs, la position extérieure globale nette de l'Union est ressortie débitrice de 3.688,2 milliards (9,2% du PIB) en 2012 contre 5.287,1 milliards (14,4% du PIB) en 2011, soit une amélioration de 1.521,1 milliards (5,2 % du PIB), imputable à une augmentation des créances extérieures couplée à une baisse des engagements au cours de la période. S'agissant des échanges intra-communautaires en 2012, ils ont été caractérisés par une évolution contrastée en 2012.

La forte détérioration du solde global, l'ampleur de la position extérieure globale nette débitrice et le profil des échanges intra-communautaires traduisent une vulnérabilité des économies des pays de l'Union aux chocs internes et externes.

La mise en place de mesures de politiques économiques portant notamment sur la consolidation de la stabilité des prix, le renforcement de la gestion des finances publiques, l'accroissement et la diversification des bases productives devrait contribuer à renforcer les assises des économies des pays de l'Union. Des politiques visant une meilleure exploitation du potentiel touristique et une augmentation de l'offre locale de services de transport, d'ingénierie, de santé, d'éducation et de bâtiments et travaux publics, pourraient également être instaurées.



LISTE DES ANNEXES

ANNEXE 1 : PRINCIPALES MODIFICATIONS APPORTEES AU DISPOSITIF D'ELABORATION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS ET DE LA POSITION EXTERIEURE GLOBALE AU SEIN DE L'UEMOA

ANNEXE 2 : METHODOLOGIE DE RECONCILIATION DES DONNEES SUR LES ECHANGES INTRA-UEMOA

ANNEXE 3 : TABLEAUX STATISTIQUES

- Tableau A1 : Balance des paiements régionale 2012
- Tableau A2 : Evolution de la balance des paiements régionale entre 2007 et 2012
- Tableau A3.1 : Position Extérieure Globale de l'UEMOA en 2012
- Tableau A3.2 : Structure géographique de la Position Extérieure Globale de l'UEMOA en 2012
- Tableau A4.1 : Matrice totale du commerce intra-communautaire en 2012
- Tableau A4.2 : Matrice totale du commerce intra-communautaire en 2011
- Tableau A4.3 : Matrice des flux touristiques intra-communautaires en 2012
- Tableau A4.4 : Matrice des flux touristiques intra-communautaires en 2011
- Tableau A4.5 : Matrice des flux relatifs aux envois de fonds travailleurs migrants intra-communautaires en 2012
- Tableau A4.6 : Matrice des flux relatifs aux envois de fonds travailleurs migrants intra-communautaires en 2011
- Tableau A4.7 : Matrice des flux nets relatifs aux investissements directs étrangers totaux intra-communautaires en 2012
- Tableau A4.8 : Matrice des flux nets relatifs aux investissements directs étrangers intra-communautaires en 2011
- Tableau A4.9 : Matrice des stocks totaux d'investissements directs étrangers intra-communautaires au 31 décembre 2012
- Tableau A4.10 : Matrice des stocks totaux d'investissements directs étrangers intra-communautaires au 31 décembre 2011
- Tableau A4.11 : Matrice des flux nets d'IDE intra-communautaires au titre des fonds propres en 2012
- Tableau A4.12 : Matrice des flux nets d'IDE intra-communautaires au titre des fonds propres en 2011
- Tableau A4.13 : Matrice des stocks d'IDE intra-communautaires au titre des fonds propres au 31 décembre 2012
- Tableau A4.14 : Matrice des stocks d'IDE intra-communautaires au titre des fonds propres au 31 décembre 2011
- Tableau A4.15 : Matrice des flux nets totaux d'IDE intra-communautaires au titre des

instruments de dettes en 2012

- Tableau A4.16 : Matrice des flux nets totaux d'IDE intra-communautaires au titre des instruments de dettes en 2011
- Tableau A4.17 : Matrice des stocks d'IDE intra-communautaires au titre des instruments de dettes au 31 décembre 2012
- Tableau A4.18 : Matrice des stocks d'IDE intra-communautaires au titre des instruments de dettes au 31 décembre 2011
- Tableau A5.1 : Principaux produits échangés dans le commerce intra-UEMOA en 2012
- Tableau A5.2 : Part des principaux produits dans les exportations intra-UEMOA en 2012
- Tableau A6 : Evolution du poids du commerce intra-UEMOA entre 2004 et 2012

ANNEXE 1 : PRINCIPALES MODIFICATIONS APORTEES AU DISPOSITIF D'ELABORATION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS ET DE LA POSITION EXTERIEURE GLOBALE AU SEIN DE L'UEMOA

La révision du dispositif sous-régional d'élaboration de la balance des paiements et de la position extérieure globale est motivée par la nécessité de prendre en compte les innovations introduites par la sixième édition du Manuel du FMI d'une part, et le souci d'amélioration de la qualité du cadre de collecte, de traitement et d'analyse des données.

1.1 Innovations introduites par la sixième édition du manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale (MBP6)

L'élaboration du nouveau Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale (MBP6) vise à prendre en compte les questions qui ont fait leur apparition ou ont pris de l'importance dans le domaine des transactions et positions internationales.

La sixième édition du Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale procède également au retraitement et à la reclassification de certaines opérations, ainsi qu'au renforcement de l'harmonisation avec le Système de Comptabilité Nationale (SCN), révisé la même année, et les autres documents méthodologiques de référence parus après le MBP5. Il s'agit notamment du manuel de statistiques monétaires et financières (2000), du supplément au MBP5 sur les dérivés financiers (2000), du manuel sur les réserves internationales et liquidité internationale : directives de déclaration des données (2001), du manuel des statistiques du commerce international des services (2002) et des Statistiques de la dette extérieure : Guide pour les statisticiens et les utilisateurs (2003).

Par ailleurs, le MBP6 met davantage l'accent sur l'élaboration et l'analyse de la position extérieure globale (PEG). L'importance de la PEG dans la 6^e édition provient du fait que l'analyse bilantielle joue désormais un rôle prépondérant dans l'appréciation de la vulnérabilité des économies aux crises, ainsi que dans l'étude des sources de financement des déficits. L'approche bilantielle, qui examine en quoi les faiblesses du bilan financier liées à l'échéance, à la devise, à la structure financière, à la solvabilité et à la dépendance contribuent à la vulnérabilité macrofinancière, renforce la qualité de l'analyse de la vulnérabilité et de la viabilité extérieure d'une économie.

Ainsi, bien que le cadre de référence soit resté inchangé par rapport à la 5^e édition (MBP5)⁸, le nouveau Manuel apporte plus de clarifications et de modifications à certains concepts et définitions, pour tenir compte des développements enregistrés par l'économie mondiale, après la parution du MBP5. Ces évolutions concernent notamment :

- la mondialisation, dont l'une des principales implications est l'accroissement rapide des mouvements de capitaux privés et de main d'œuvre ;
- les innovations financières et technologiques (développement des dérivés financiers, des services à distance via internet, etc.), l'intégration économique et monétaire, qui en plus des zones existantes (UEMOA, CEMAC, etc.) a été marquée notamment par l'avènement de nouvelles zones, telles que le COMESA, la SADC et, en particulier, la mise en

⁸ En particulier, les principaux comptes (compte courant, compte de capital et compte financier) ont été maintenus dans la nouvelle édition.

circulation de l'euro comme monnaie commune des pays membres de l'Union Européenne, qui a fortement influé sur l'évolution des échanges mondiaux.

La prise en compte de toutes ces innovations implique des changements majeurs à la fois au niveau des concepts, des composantes type et des principes d'élaboration.

1.1.1 Aspects conceptuels

Les principes de base, tels que l'enregistrement en partie double, la chronologie, le prix d'évaluation et le changement de propriété demeurent inchangés. Toutefois, le MBP6 apporte des clarifications dans la définition de plusieurs concepts déjà développés dans la 5^e édition. Il s'agit notamment des notions de « territoire économique », de « résidence », de « transactions » et de « financement exceptionnel ».

- **Territoire économique** : Le territoire économique comprend l'espace aérien, les eaux territoriales et le plateau continental sur lesquels un pays jouit de droits exclusifs ou sur lesquels il a juridiction en ce qui concerne les droits de pêche ou d'exploitation des combustibles ou des minéraux présents dans les sous-sols des mers et des océans, les îles rattachées et les enclaves territoriales à l'étranger. La définition du territoire économique ne requiert plus que les personnes, les biens et les capitaux y circulent librement. Les unions économiques et les unions monétaires sont considérées comme des territoires économiques dans le cadre de l'établissement de la balance des paiements régionale.
- **Résidence** : La résidence d'une unité institutionnelle est liée au territoire économique sur lequel elle a son « centre d'intérêt économique **prédominant** ». Le nouveau Manuel n'apporte pas de changement substantiel à la notion de résidence. L'ajout du terme « **prédominant** » permet toutefois de reconnaître que certaines unités peuvent avoir un intérêt économique dans deux ou plusieurs territoires. Les critères de résidence sont mieux spécifiés pour les individus mobiles, dont la définition de la résidence avait été laissée à l'appréciation des pays dans la 5^e édition.
- **Transactions** : Les transactions enregistrées dans la 6^e édition du Manuel de la balance des paiements correspondent à des interactions entre une unité résidente et une unité non-résidente agissant en accord réciproque impliquant un échange de valeurs ou un transfert. La 5^e édition du Manuel avait retenu comme définition de la transaction « un flux économique découlant de la transformation, de l'échange, du transfert ou de l'extinction d'une valeur économique ». Il résulte de la nouvelle définition que l'accumulation d'arriérés de paiement extérieurs et les transferts des migrants⁹ ne sont plus classés dans les transactions au sens strict du terme. Les variations d'actifs et de passifs financiers résultant du changement de résidence des individus (particuliers et ménages) sont reclassées dans la position extérieure globale, mais ne sont pas prises en compte dans la balance des paiements.

1.1.2. Composantes type du MBP6

9 Il s'agit des mouvements d'effets personnels à l'occasion des déplacements des migrants. Ils sont désormais enregistrés dans les « Autres flux » au niveau de la position extérieure globale.

Tenant compte de ces modifications, la structure de la balance des paiements selon l'optique du MBP6 se présente comme suit¹⁰.

Présentation synthétique des composantes de la balance des paiements

Compte des transactions courantes

Biens et services

Biens

Services

Compte du revenu primaire (*anciennement compte « revenu »*)

Compte du revenu secondaire (*anciennement « transferts courants »*)

Compte de capital

Acquisition et cession d'actifs non produits

Transferts en capital

Compte financier (*anciennement compte d'opérations financières*)

Investissements directs

Investissements de portefeuille

Produits financiers dérivés (*traité comme sous-rubrique des investissements de portefeuille dans le MBP5*)

Autres investissements

Avoirs de réserve

De façon générale, l'utilisation de signes dans la présentation du MBP6 s'opère comme suit :

- dans les comptes des transactions courantes et de capital, crédits et débits sont enregistrés avec des signes positifs (à l'exception des revenus issus de l'investissement direct et du négoce international, qui peuvent produire des inscriptions négatives) ;
- dans le compte financier, les augmentations des actifs et passifs sont enregistrées avec des signes positifs, les diminutions avec des signes négatifs.

a) Compte des biens et services

Les principaux changements apportés au compte des biens et services se présentent comme suit :

- La création d'un poste supplémentaire, pour l'enregistrement des réexportations, un phénomène observé notamment au Bénin et au Niger, qui a pris de l'importance et de l'ampleur dans certains pays européens avec l'avènement de la Zone euro ;
- Le reclassement des biens achetés dans les ports et les aéroports dans les marchandises générales plutôt que comme un poste séparé ;

¹⁰ La version détaillée des composantes types est présentée à l'annexe I.

- Les biens achetés à l'étranger par les voyageurs pour leur consommation personnelle ou à des fins de cadeaux dépassant les seuils douaniers sont désormais inclus dans les marchandises générales au lieu du service voyage ;
- Le négoce international n'est plus traité comme un service, mais classé dans les exportations de biens, ce qui correspond à un retour au principe de la quatrième édition ;
- En cas de changement de résidence, les transferts des effets personnels des migrants ne sont ni inclus dans les biens, ni dans d'autres postes des comptes internationaux, puisqu'ils ne font pas l'objet de changement de propriété¹¹ ;
- Les réparations et maintenance sur les marchandises mobiles sont retracées dans les services au lieu des biens. Le MBP5 les classait dans les biens, compte tenu de l'importance du matériel par rapport à la prestation de service proprement dite dans la facturation globale de la transaction ;
- Les services de transformation de biens physiques appartenant à d'autres territoires économiques sont retracés comme des services dans tous les cas, alors qu'ils pouvaient être considérés dans certains cas comme un changement de propriété du manufacturier selon le MBP5 ;
- La rubrique « services de télécommunications, d'informatique et d'information » regroupe celles des « services de communication » et « services d'informatique et d'information » du MBP5. Les « services postaux et de messagerie » sont désormais inclus dans les « transports », alors qu'ils étaient classés dans la rubrique des « services de communication »¹² selon le MBP5 ;
- Les dépenses des entreprises de construction non-résidentes en biens et services locaux sont incluses dans les Services de bâtiment et travaux publics, alors qu'elles sont classées dans les « Autres services aux entreprises » dans le MBP5. En outre, le MBP6 prévoit l'enregistrement des achats de biens et services à une troisième économie par les entreprises de construction, en chantier hors de leur pays de résidence, dans la balance des paiements de leur économie d'origine ;
- Les résultats de la recherche et développement (tels que les brevets, les copyrights et les processus industriels) sont traités comme des actifs produits et inclus dans les services de recherche et développement. Ils étaient traités comme des actifs non produits et retracés dans le compte de capital selon le MBP5.

11 Cf. MBP6, § 10.22 (b).

12 Ces services postaux et de messageries recouvrent la levée, le transport et la distribution des lettres, journaux, périodiques, brochures, autres documents imprimés, colis et paquets, ainsi que les services des guichets postaux et de location de boîtes postales.

b) Compte de revenu primaire

Le concept de « compte de revenu » dans le MBP5 est remplacé par celui de « compte de revenu primaire » dans le MBP6, pour assurer la cohérence avec le SCN 2008. Le « compte de revenu primaire » présente des composantes plus détaillées dans le nouveau Manuel, en distinguant les compensations des employés, les revenus des investissements et les autres revenus primaires, dont les taxes sur la production. Les principaux changements concernent :

- La prise en compte explicite des loyers et des taxes sur les produits et la production ;
- La clarification de la relation employeur-salarié, de manière à faire apparaître une distinction entre rémunération des salariés et paiement de services ;
- L'enregistrement des dividendes à la date à laquelle l'acquisition d'actions ne donne pas droit au dividende de la période écoulée, au lieu de la date à laquelle ils sont exigibles comme dans le MBP5¹³. La date ex-dividende est habituellement fixée deux jours avant la date de clôture des registres. Cela permet de traiter correctement toutes les transactions boursières effectuées antérieurement pour que la liste des actionnaires à la date de clôture des registres corresponde bien aux propriétaires de titres actuels ;
- L'ajustement des intérêts, de manière à faire apparaître l'intérêt "pur", c'est-à-dire après déduction de la composante SIFIM¹⁴, qui est incluse dans les services financiers ;
- Le revenu des avoirs de réserve est classé séparément, alors qu'il était inclus dans les revenus des autres investissements dans le MBP5. S'il n'est pas disponible à des fins de publication, le revenu des avoirs de réserve peut être inclus au poste « Autres investissements/intérêts » ;
- L'imputation des commissions sur les prêts de titres et d'or est clarifiée et les commissions assimilées à des intérêts si elles reviennent au propriétaire qui prête ces actifs, avec écriture de contrepartie dans les autres comptes à recevoir/à payer. Le MBP5 ne traite pas explicitement de ces commissions. Toutefois, comme dans le MBP5, les commissions à verser aux dépositaires, etc., pour les services administratifs associés aux prêts sont enregistrées dans les services financiers.

c) Compte de revenu secondaire

Le concept de « transferts courants » dans le MBP5 est remplacé par celui de « compte de revenu secondaire » dans le nouveau Manuel, en vue d'assurer la cohérence avec le SCN 2008. Dans le compte de revenu secondaire, l'expression « transferts personnels » remplace « envois de fonds des travailleurs ». En outre, il a été opéré une classification plus détaillée des types de transferts courants, à savoir « les transferts du Gouvernement général », « les transferts personnels » et « les autres transferts courants ».

Ce compte indique la contribution des opérations entre résidents et non-résidents au compte de distribution secondaire du revenu décrit dans le Système de Comptabilité Nationale. La nouvelle dénomination permet de souligner le rôle des transferts dans le processus

¹³ Cf. MBP6, § 3.48.

¹⁴ Services d'Intermédiation Financière Indirectement Mesurés.

d'affectation du revenu et son impact sur le revenu disponible et, partant, sur le solde des transactions courantes, contrairement aux transferts en capital.

d) Compte de capital

Dans le nouveau Manuel du FMI, l'accent n'est plus mis sur la présentation conjointe du compte de capital et d'opérations financières. Les changements majeurs concernent les points ci-après :

- Contrairement à leur traitement dans le MBP5, les droits d'émission et les noms de domaine sur Internet sont considérés comme des actifs économiques possibles ;
- Dans le MBP6, les résultats de la recherche et développement (R&D), comme les brevets et les droits d'auteur, ne sont plus considérés comme des actifs non produits. Les achats et ventes directs de ces produits ne sont plus imputés au compte de capital, comme dans le MBP5, mais sont classés parmi les actifs produits, avec enregistrement des transactions dans les services (services de R&D pour brevets et droits d'auteur) ;
- Les avoirs des personnes changeant de résidence sont supprimés des transferts en capital pour être classés dans la PEG, au titre des « autres changements de volume » ;
- les transferts liés aux héritages, successions et aux grands cadeaux sont traités comme des transferts en capital, pour assurer l'harmonisation avec le Système de Comptabilité Nationale ;
- Les indemnités d'assurance dans les transferts de capital sont prises en compte dans les cas exceptionnels de pertes dues à des catastrophes, pour assurer la cohérence avec le SCN.

e) Compte financier

Les opérations financières sont enregistrées en termes de variations nettes d'actifs et de passifs financiers, en lieu et place de l'imputation crédit et débit. La ventilation fonctionnelle est maintenue, mais est plus détaillée pour inclure notamment une rubrique séparée pour le suivi des dérivés financiers. Par ailleurs, la définition des instruments de dette a été harmonisée avec celle du manuel des statistiques de la dette extérieure. Les principaux changements se présentent comme suit :

- Comme dans le MBP5, les données du compte financier sont présentées par secteur institutionnel. Toutefois, la banque centrale remplace les autorités monétaires en tant que sous-secteur, mais les autorités monétaires restent un concept essentiel à la définition des avoirs de réserve. Les autres secteurs sont décomposés en « Autres sociétés financières » et « Sociétés non financières, ménages et ISBLSM » ;
- La classification des actifs et passifs financiers est désormais conforme au SCN2008 et au Manuel de statistiques monétaires et financières de 2000, de par les détails présentés et la terminologie utilisée. Dans les composantes types du MBP5, les instruments sont regroupés et ne sont pas libellés partout de la même manière ;

- Les actifs et passifs financiers des entités changeant de lieu de résidence (migrants) ne sont pas enregistrés en balance des paiements mais inclus dans les « Autres changements de volume », qui alimentent la Position Extérieure Globale (PEG) ;
- Les IDE sont désormais présentés sur la base des avoirs et engagements, et non en fonction du sens des flux de capitaux (investissements à l'étranger et dans l'économie). En outre, pour tenir compte du développement accru de la libre circulation des capitaux, occasionnant des chaînes de propriété longues et souvent complexes, il a été élaboré des directives sur l'identification de ces relations. Ces directives sont basées sur le cadre pour les relations d'investissement direct (CRID), qui prévoit des critères permettant de déterminer si une propriété transfrontalière se traduit par une relation d'investissement direct étranger. Dans les composantes types, les investissements directs sont classés en fonction de la relation entre l'investisseur et l'entité recevant l'investissement comme ci-après :
 - investisseur direct dans des entreprises d'investissement direct ;
 - investissement direct dans un investisseur direct (investissement à rebours) ;
 - et entreprises apparentées.
- Toutes les dettes entre certains types de sociétés financières apparentées sont exclues des investissements directs, à la différence du MBP5, où les dettes dites permanentes sont incluses dans les investissements directs. Les sociétés financières auxquelles cela s'applique sont les banques centrales, les institutions de dépôts autres que la banque centrale, les fonds de placement et les autres intermédiaires financiers, à l'exception des sociétés d'assurance et des fonds de pension ;
- Les intitulés du MBP5 « Obligations et autres titres d'emprunt » et « Instruments du marché monétaire » sont remplacés respectivement par « Titres de créance à long terme » et « Titres de créance à court terme » ;
- Les « Autres investissements » passent de quatre (4) à six (6) rubriques. Ce changement consacre l'éclatement de la rubrique « Autres avoirs, autres engagements » du MBP6 en :
 - **Autres titres de participation**, qui sont des participations qui ne sont pas incluses dans les investissements directs et qui ne prennent pas la forme de titres ;
 - **Les régimes d'assurance, de pension et de garanties standardisées** ;
 - **et les autres comptes à recevoir/à payer.**
- Les crédits commerciaux n'intègrent plus les imputations relatives aux exportations ou réimportations de biens pour transformation ;
- des clarifications ont été apportées à la notion d'avoirs de réserve, entraînant des réaménagements dans leur composition. Il s'agit notamment de la prise en compte des actifs gérés en commun, des accords de pension, des fonds à vocation spéciale, des engagements liés aux réserves et des accords monétaires régionaux ;

- **Les allocations de DTS aux pays membres du FMI sont désormais retracées dans le compte financier, au titre des engagements.** Dans le MBP5, elles n'étaient pas considérées comme un engagement, mais figuraient dans la position extérieure globale.

1.1.3. Position extérieure globale (PEG)

La position extérieure globale (PEG) est définie comme étant un état statistique qui décrit, à un moment donné, la valeur des actifs et des passifs financiers des résidents d'une économie vis-à-vis des non-résidents.

Le nouveau Manuel reflète un intérêt accru pour l'analyse du compte de patrimoine comme outil permettant de comprendre l'évolution de l'économie internationale au plan de la vulnérabilité et de la viabilité. A cet égard, le MBP6 présente des recommandations beaucoup plus détaillées sur la PEG et accorde davantage d'attention sur les réévaluations et autres changements de volume, enregistrés dans le compte des « Autres flux », et à leur incidence sur les stocks d'avoirs et engagements.

Les autres variations de volume concernent notamment les rapatriements de fonds consécutifs aux changements de résidence, les accumulations d'arriérés de paiement extérieurs (cette décision étant unilatérale), les cessions de devises à la banque centrale par des résidents (qui constituent une transaction entre résidents), etc. S'agissant des réévaluations, elles correspondent aux gains et pertes liées aux détentions d'actifs et de passifs, à la suite principalement des variations de prix et de taux de change.

Dans le nouveau Manuel du FMI, les composantes de la PEG sont en ligne avec celles du compte financier pour assurer l'analyse de l'interdépendance entre les stocks et les flux selon les différentes rubriques, comme indiqué ci-après :

Présentation schématique des relations entre les composantes de la balance des paiements et de la PEG															
<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="3">Transactions BDP</th> </tr> <tr> <th></th> <th>Crédit</th> <th>Débit</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td> Compte courant - biens et services - revenu primaire - revenu secondaire </td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td> Compte de capital - acquisition/cession d'actifs non produits - transfert en capital </td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>				Transactions BDP				Crédit	Débit	Compte courant - biens et services - revenu primaire - revenu secondaire			Compte de capital - acquisition/cession d'actifs non produits - transfert en capital		
Transactions BDP															
	Crédit	Débit													
Compte courant - biens et services - revenu primaire - revenu secondaire															
Compte de capital - acquisition/cession d'actifs non produits - transfert en capital															
Ouverture PEG <i>Actifs</i> - investissement direct - investissement de portefeuille - produits financiers dérivés - autres investissements - avoirs de réserve <i>Passifs</i> - investissement direct - investissement de portefeuille - produits financiers dérivés - autres investissements	Compte financier <i>Actifs</i> - investissement direct - investissement de portefeuille - produits financiers dérivés - autres investissements - avoirs de réserve <i>Passifs</i> - investissement direct - investissement de portefeuille - produits financiers dérivés - autres investissements	Compte des autres flux Réévaluation Autres changements	Clôture PEG <i>Actifs</i> - investissement direct - investissement de portefeuille - produits financiers dérivés - autres investissements - avoirs de réserve <i>Passifs</i> - investissement direct - investissement de portefeuille - produits financiers dérivés - autres investissements												
Erreurs et omissions															

1.1.4. Principe d'élaboration de la balance des paiements pour les Unions monétaires

Le MBP6 consacre un chapitre spécifique au traitement des unions monétaires. Il fait la distinction entre l'union monétaire centralisée (cas de l'UMOA) et l'union monétaire décentralisée (cas de la Zone euro). Les questions institutionnelles et juridiques ont été examinées de manière à présenter la spécificité de chaque union. En particulier, dans l'union monétaire centralisée, les banques centrales nationales sont des succursales de la banque centrale régionale qui détient et gère les réserves de change. Dans l'union monétaire décentralisée, les banques centrales nationales sont les propriétaires de la banque centrale régionale. Elles détiennent une part importante des devises.

Les principes édictés dans le Manuel, relatifs à l'enregistrement des opérations spécifiques aux unions, sont en adéquation avec ceux en cours dans l'UMOA, en particulier, en ce qui concerne le traitement des opérations du Siège de la BCEAO, des Directions Nationales et des autres organisations communautaires.

1.2 Nécessité d'améliorer le cadre de collecte et d'analyse des données

Outre les changements induits par l'introduction du MBP6, la refonte du dispositif sous-régional vise également la correction de quelques insuffisances relevées sur l'ancien dispositif, affectant la qualité des données produites et leur analyse. Ces limites concernent principalement (i) la classification sectorielle des entreprises enquêtées, (ii) la ventilation géographique des données, (iii) l'absence de certaines institutions régionales dans l'échantillon et (iv) la non prise en compte des transactions des institutions de l'Union avec les non-résidents.

1.2.1 Classification sectorielle

La révision de la **classification sectorielle** des entités suivies vise à assurer l'analyse des composantes de la balance des paiements par branche d'activité. A titre d'illustration, avec l'ancien dispositif, il n'était pas possible de ventiler les investissements étrangers émis ou reçus entre les différentes branches de l'économie. Les nouveaux questionnaires prévoient la déclaration du secteur principal d'activité, conformément à la nomenclature de la Classification Internationale Type par Industrie (CITI). Avec les nouveaux supports de collecte et la nouvelle application informatique « BPT », dédiée au traitement des données y relatives, il est désormais possible, au delà de la classification par secteurs institutionnels¹⁵, d'éditer les données selon les branches d'activités. Les principaux changements indiqués aux annexes II et III, se résument comme ci-après :

- **Le secteur des entreprises commerciales et industrielles** est éclaté en plusieurs sous-secteurs, selon la nomenclature d'activités NAEMA, en vue notamment d'assurer un suivi de secteurs, tels que l'agriculture, les constructions, le commerce, l'industrie, qui présentent un intérêt certain pour la collecte et l'analyse des données sur les nouvelles activités ciblées dans l'Union ;

¹⁵ Il s'agit de la banque centrale, des autres institutions de dépôt, de l'administration publique, des autres sociétés financières et du secteur non financier (entreprises non financières, ménage, ISBLM).

- **Le secteur des mines** est divisé en « Extraction pétrolière » et « Extraction minière » ;
- **Le secteur transport et entreposage** comprend le transport maritime, aérien, terrestre et ferroviaire, ainsi que les activités de transit, les services auxiliaires de transport, les agences de voyage, les ports et les aéroports ;
- **Le secteur de la communication et de l'information** regroupe les radios et télévisions, les sociétés cinématographiques, les sociétés de télécommunication, les services de poste et messagerie et les sociétés chargées de l'organisation des pèlerinages sur les lieux saints ;
- **Les activités immobilières, de location et de divers services aux entreprises** comprennent les agences de location de véhicule, les agences et sociétés immobilières, les agences d'informatique, les centres de recherche et développement, les bureaux d'études, les cabinets de notaire et les agences de publicité ;
- Les autres sociétés non financières comprennent les établissements de santé, les centres de formation et les ISBLM ;
- Les institutions sous-régionales sont également réparties selon leur domaine d'activité (banque centrale, autres sociétés financières, administration publique, etc.).

1.2.2 Ventilation géographique des données

Dans l'ancien dispositif, trois zones géographiques à savoir la France, l'UEMOA et les autres pays étaient retenues sur les questionnaires de balance des paiements et dans l'application « BPT ». Ainsi, à l'exception du commerce extérieur dont le détail de l'orientation géographique est fourni par les statistiques douanières, les informations sur les transactions extérieures des pays de l'Union ne pouvaient pas être ventilées selon les partenaires bilatéraux autres que la France. Cette répartition géographique ne semblait plus appropriée au regard des évolutions récentes des échanges extérieurs et des mouvements de capitaux étrangers dans les pays de l'UEMOA, marquées par une présence en progression constante des pays émergents d'Asie, d'Amérique latine, mais également des autres pays africains comme l'Afrique du Sud. Elle constituait également une contrainte à la confection de balances des paiements bilatérales, utiles pour les analyses et la définition des politiques économiques.

Toutefois, nonobstant son intérêt analytique, la correction de ces insuffisances pourrait alourdir le dispositif, notamment au niveau des questionnaires et de l'application informatique. A cet égard, comme initialement, trois zones géographiques ont été maintenues. En revanche, la France a été remplacée par la Zone euro, pour tenir compte du changement de la Zone d'ancrage du FCFA, depuis la création de l'euro en 1999. Pour pallier les insuffisances susmentionnées, à l'instar de ce qui est fait pour le commerce extérieur, il est retenu un cadre parallèle de suivi de la ventilation géographique des échanges extérieurs pour les composantes les plus importantes, notamment les investissements directs étrangers¹⁶, l'aide publique au développement¹⁷ et les envois de fonds des migrants¹⁸.

16 Pour les investissements directs étrangers, le formulaire complémentaire joint au questionnaire balance des paiements permet de collecter les données sur les positions de début et de fin de période par pays partenaire depuis 2010.

17 Les données sur les mobilisations d'appuis financiers extérieurs des Etats par partenaires peuvent être exploitées à cet effet.

18 Le dispositif de collecte de données sur les transferts électroniques de fonds constitue une source pour l'évaluation des envois de fonds des travailleurs par pays partenaire. En outre, l'enquête réalisée en 2011 dans les pays de l'UEMOA sur ce sujet permettra d'améliorer la qualité de l'analyse de la ventilation géographique de ces flux.

1.2.3 Champ de couverture des enquêtes

Le champ des entités résidentes suivies a été modifié pour tenir compte de la ventilation sectorielle, conforme à la norme de la classification Internationale, par Industrie, de toutes les branches d'activité économique (CITI).

S'agissant du champ de couverture des institutions sous-régionales, il est élargi à l'ensemble des institutions à caractère sous-régional et régional. Il s'agit notamment des institutions comme la BRVM, le FAGACE, la BIDC et le FSA. L'enquête doit également couvrir les transactions de structures telles que les holdings des groupes bancaires.

Quant à la couverture des transactions des institutions de l'Union, l'ancien dispositif suivait uniquement celles qu'elles effectuent avec les pays membres, en vue de leur comptabilisation dans les balances nationales. A cet égard, afin de renforcer la couverture statistique de la balance régionale de l'UEMOA, le nouveau dispositif introduit le suivi des transactions des institutions sous-régionales, résidentes de l'Union, avec des entités économiques non-résidentes de l'Union. Ces transactions pourraient porter à la fois sur les biens et services, les revenus primaires, les revenus secondaires, les opérations en capital et les opérations financières.

ANNEXE 2 : METHODOLOGIE DE RECONCILIATION DES DONNEES SUR LES ECHANGES INTRA-UEMOA

La notion d'asymétrie est inhérente à l'établissement des statistiques pour lesquelles deux pays collectent la même information concernant une opération les liant¹⁹. Elle apparaît lorsque la donnée d'un pays ne correspond pas à celle enregistrée par son partenaire pour la même transaction. Ainsi, les asymétries constituent un phénomène général qui touche l'ensemble des statistiques sur les flux transnationaux.

A l'échelle mondiale, l'écart entre le total des montants inscrits au crédit des transactions courantes des balances des paiements des Etats dans le monde et le total des débits est évalué en 2004, à 28 milliards de dollars des Etats-Unis, après avoir atteint 136 milliards de dollars en 2001, représentant plus de 1% des flux mondiaux. Les écarts entre le total des importations des Etats dans le monde et les exportations retracées par le FMI ont représenté en 2005 plus de 2% de ces flux. Dans l'Union européenne, les importations intra-communautaires déclarées dans le système Intrastat²⁰ ressortent, en moyenne, à 5% en dessous des exportations, contribuant à accentuer les asymétries sur le total des transactions courantes, source de préoccupation dans cette région.

Dans l'UEMOA, la disponibilité de statistiques régionales fiables est devenue une exigence majeure pour l'analyse et la mise en œuvre des mesures de politiques économiques intégrées. Dans ce cadre, la BCEAO élabore la balance des paiements régionale qui permet de mieux appréhender les performances de l'Union en matière de paiements extérieurs et constitue, à ce titre, un outil d'aide à la décision en matière de politique économique et monétaire à la disposition des Autorités de l'Union. La qualité de cet outil se ressent toutefois des difficultés d'appréciation de l'évolution des échanges entre les Etats membres de l'Union, du fait de l'importance des asymétries relevées dans les statistiques nationales. Quelques exemples chiffrés donnent l'ordre de grandeur des asymétries des données déclarées par les Etats membres de l'UEMOA. Pour l'année 2005, les statistiques du Bénin indiquaient 32,9 milliards d'importation en provenance de la Côte d'Ivoire. Dans le même temps, la Côte d'Ivoire déclarait 78,6 milliards au titre des exportations vers le Bénin, soit deux fois plus que le montant déclaré par les sources béninoises. Pour la même année, les données produites par le Bénin faisaient état d'exportations vers le Mali d'un montant de 4,1 milliards, tandis que les sources maliennes estimaient à 75,5 milliards les importations en provenance du Bénin. Des incohérences de même nature ont été recensées dans les déclarations des autres pays.

L'amélioration de la qualité des statistiques sur les échanges intra-communautaires constitue donc une priorité, en vue notamment du renforcement de la fiabilité de la balance des paiements régionale de l'UEMOA et de l'analyse de l'évolution de l'économie régionale, d'une manière générale.

Le présent document expose les sources des asymétries sur le commerce intra-communautaire, ainsi que leur incidence sur le calcul des agrégats régionaux. Il décrit ensuite la démarche utilisée par la BCEAO pour corriger ces asymétries et en relève quelques limites. Enfin, il est fait une présentation de la nouvelle approche proposée pour réduire les asymétries, à travers la mise en place de la Cellule sous-régionale.

¹⁹ On utilise souvent le terme de « statistiques miroir » pour désigner ces types de données.

²⁰ Intrastat est le système européen de collecte des statistiques relatives au commerce intra-communautaire, mis en place en 1993, à la suite de la levée des contrôles frontaliers entre les Etats membres de l'Union Européenne (UE), en liaison avec la création du marché unique. Les informations sont collectées sur la base des déclarations faites par les entreprises sur les arrivées et les expéditions de produits en provenance ou vers les autres pays de l'UE.

I – SOURCES DES ASYMETRIES ET INCIDENCE SUR LA QUALITE DES AGREGATS

1.1- Principales origines des asymétries

Les asymétries relevées dans les statistiques douanières relatives aux échanges intra-UEMOA sont imputables, en grande partie, aux différences de classification ou de champ couvert par celles-ci. En dépit des actions entreprises à l'échelle de la sous-région en vue de l'harmonisation et du renforcement de la cohérence des données du commerce extérieur, des écarts importants entre les déclarations subsistent. Les principales causes de ces distorsions peuvent se résumer comme ci-après :

- Les imprécisions sur la destination et l'origine des marchandises

Les exportations de marchandises en provenance des pays du Sahel, transitant généralement par les ports des pays côtiers, sont parfois classées par le pays exportateurs comme étant destinées au pays de transit. De même, les importations en provenance de pays tiers sont parfois enregistrées par le pays d'accueil sur la base de la provenance la plus proche qui peut être un pays de transit.

Ainsi, le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Sénégal et le Togo, en raison de leurs activités de transit portuaire, sont souvent identifiés, à tort, comme les importateurs de produits en provenance des pays de l'hinterland ou les exportateurs de produits destinés à ces pays.

A titre illustratif, les statistiques du Burkina Faso pour l'année 2005 laissaient apparaître 73,0 milliards d'exportation vers le Togo, alors que du côté de ce dernier, seulement 1,5 milliard d'importations provenaient du Burkina. A l'analyse, il s'est avéré que les données déclarées par le Burkina prenaient en compte les exportations de coton qui transitent par le port de Lomé à destination des pays tels que la Chine.

- La différence du champ couvert par les statistiques douanières

Certaines transactions commerciales, en particulier celles portant sur le bétail et les céréales réalisées pour l'essentiel à travers des circuits informels, ne sont pas intégrées dans les statistiques douanières de certains pays.

Au titre de l'année 2005, les statistiques de la Côte d'Ivoire déclaraient 0,3 milliard d'importation en provenance du Mali alors que les sources maliennes indiquaient 7,4 milliards d'exportations à destination de la Côte d'Ivoire. L'analyse des informations disponibles révèle que le bétail sur pieds exporté par le Mali vers la Côte d'Ivoire ne peut pas être appréhendé par les douanes ivoiriennes, du fait même des conditions d'acheminement.

D'une manière générale, les transactions hors du circuit formel, qui constituent une part importante du commerce intra-UEMOA, contribuent à accroître les asymétries entre les statistiques des Etats membres, du fait, d'une part, de la diversité des approches adoptées d'un pays à un autre pour leur évaluation, et d'autre part, de la difficulté de cet exercice.

A ces facteurs qui sont davantage spécifiques à l'UEMOA, il convient d'ajouter d'autres sources plus classiques. Il s'agit notamment des décalages temporels qui peuvent apparaître dans l'enregistrement des opérations par les deux parties, notamment celles qui interviennent en fin d'année. Celles-ci peuvent en effet figurer dans les comptes du pays exportateur alors qu'elles n'ont pas été enregistrées par le destinataire à la date d'arrêté des statistiques.

Par ailleurs, des différences peuvent apparaître dans la valorisation des produits entre les partenaires, souvent pour des raisons d'ordre fiscal, qui se traduisent ainsi dans les statistiques des deux pays.

1.2- Incidence des asymétries sur la qualité des agrégats régionaux

Les incidences des asymétries relevées notamment dans les échanges intra-UEMOA peuvent être appréhendées à travers l'impact sur le calcul de la balance des paiements régionale.

En effet, elles annulent la « neutralité » théorique des échanges intra-UEMOA dans l'agrégation des balances des paiements des Etats. Les soldes des différentes rubriques de la balance régionale consolidée s'écartent de ceux obtenus par agrégation des balances nationales.

A titre d'illustration, sur la base des statistiques douanières, le total des exportations intra-UEMOA inscrites dans les balances des paiements adoptées, a été évalué à 721,8 milliards en 2004, tandis que le total des importations déclarées s'élevait à 636,3 milliards, soit un écart de 85,4 milliards. En retranchant ces montants du commerce extérieur de l'Union, la balance commerciale extra-UEMOA, établie sur la base des statistiques officielles, ressort déficitaire alors que l'agrégation des données par Etat donnait un excédent. Les mêmes difficultés se posent aux autres postes de la balance des paiements, notamment ceux des services, des transferts, ou encore des opérations financières.

A travers ces biais induits dans les comptes extérieurs, les asymétries introduisent des distorsions dans l'évaluation du Produit Intérieur Brut (PIB) au niveau régional, calculé par agrégation des PIB nationaux. Cette méthode n'est, en effet, rigoureusement valable que lorsque la somme des exportations de biens et services intra-communautaires est égale à celle des importations de même nature.

Les incidences ci-dessus relevées sur la qualité des agrégats communautaires affectent les analyses portant sur l'économie régionale et impliquent, de ce fait, la mise en oeuvre de solutions appropriées, en vue de réduire les asymétries sur les flux intra-UEMOA.

II – APPROCHE UTILISEE PAR LA BCEAO POUR RAPPROCHER LES DECLARATIONS STATISTIQUES DES ETATS

La BCEAO produit, depuis 2000, une balance des paiements régionale pour l'UEMOA, obtenue par consolidation des balances nationales. La production d'une balance des paiements régionale pour l'UEMOA vise à prendre en compte la spécificité de l'union monétaire, en neutralisant les échanges commerciaux et financiers intra-communautaires. Elle permet également de mieux appréhender les performances de l'Union en matière de paiements extérieurs.

Dans ce cadre, la BCEAO est amenée à opérer des ajustements sur les données reçues des Etats, en vue de réduire les asymétries relevées. L'approche adoptée, qui se veut simple et pragmatique, est basée sur un arbitrage des sources d'information. L'exercice porte autant sur les données douanières que sur les échanges informels.

2.1 - Ajustements sur les statistiques officielles

Ces ajustements se fondent globalement sur une appréciation de la fiabilité des sources d'informations et sont effectués suivant les grands principes ci-après.

- Lorsqu'un pays ne communique pas ses données sur les échanges intra-régionaux, celles-ci sont estimées par les informations produites par ses partenaires commerciaux. Cela a été le cas pour la Guinée-Bissau qui, jusqu'en 2004, ne déclarait que les statistiques sur ses échanges avec le Sénégal, son principal partenaire dans la sous-région. Les informations sont éventuellement combinées aux données recueillies auprès d'autres sources (résultats d'enquêtes, entreprises exportatrices, organisations internationales, etc.) ainsi que les éléments qualitatifs disponibles sur le pays considéré.

- Lorsqu'un pays communique des données globales sur les flux intra-communautaires, sans leur distribution géographique, les statistiques produites par les partenaires sont utilisées pour ventiler ce montant global. Ces ajustements ont été opérés dans le cas du Mali en 2002 et 2003, lorsque la communication à la BCEAO des données détaillées sur la répartition géographique du commerce extérieur accusait des retards importants.
- Dans le cas où deux pays n'ont pas transmis de données permettant d'effectuer des rapprochements croisés de leurs déclarations, la valeur estimée de leurs échanges sera nulle ou extrapolée sur la base des informations disponibles sur la période la plus récente.
- Enfin, lorsque deux pays donnés communiquent des statistiques différentes²¹, les ajustements se fondent sur des sources alternatives d'informations, ainsi que l'analyse qualitative des données communiquées. En l'absence d'informations pertinentes permettant d'identifier le chiffre le plus réaliste, la préférence est accordée à la source qui déclare le montant le plus élevé. Celui-ci correspondant dans bien des cas, au montant déclaré à l'exportation, les déclarations d'importations étant en général minorées pour des raisons de droits de douanes (fraude ou fausses déclarations des opérateurs économiques pour contourner les obligations douanières).

Les évolutions irrégulières éventuellement constatées dans les séries chronologiques ainsi reconstituées peuvent faire l'objet de correction par des méthodes de lissage.

2.2. Ajustement sur les données du commerce non contrôlé

Les ajustements portent sur une estimation de la distribution géographique du montant total du commerce informel estimé par chaque Etat. D'une manière générale, les estimations de ce commerce non contrôlé s'appuient sur l'établissement de l'équilibre ressources-emplois dans les comptes nationaux et sur les mouvements de billets externes.

Les montants globaux ainsi déterminés sont ventilés entre les pays limitrophes²² suivant les poids calculés à partir des statistiques douanières. A titre illustratif, le montant retenu pour les importations non contrôlées du Burkina Faso en 2005, a été ventilé entre la Côte d'Ivoire (61%), le Mali (2%), le Ghana (19%), le Togo (17%) et le Niger (1%).

Il convient de relever que les poids déterminés à partir des statistiques officielles peuvent faire l'objet de correction afin de prendre en compte les différences de structure qui peuvent apparaître entre le commerce officiel et celui non contrôlé. A cet égard, les résultats d'études ou des données d'enquêtes sont exploitées en vue de déterminer la structure reflétant au mieux le poids des pays partenaires dans les transactions informelles. L'exemple du Bénin est illustratif à ce titre. Le commerce de réexportation représente plus de la moitié des exportations de ce pays, et est exercé principalement par le canal du secteur informel. Dans ce pays, les pondérations géographiques issues des statistiques officielles n'ont pas été jugées appropriées pour la ventilation des échanges transfrontaliers. Les données officielles estimées accordaient, en effet, des poids au Mali et au Niger plus importants qu'au Nigeria, pourtant reconnu comme étant le premier partenaire commercial africain du Bénin. Les informations contenues dans les rapports des missions d'investigation entreprises par la BCEAO pour contrôler le rapatriement effectif des recettes d'exportation, ainsi que les conditions d'exécution des transferts (2003, 2004) ont été mises à profit pour déterminer une ventilation géographique plus réaliste du commerce informel.

²¹ Il convient de souligner que les importations sont évaluées sur une base CAF dans les statistiques douanières. Ces données CAF sont préalablement ajustées pour tenir compte des coûts de fret et d'assurance, par application d'un taux de 15% qui approche la valeur minimale des taux appliqués par les Etats membres.

²² Dans l'Union et hors de celle-ci.

Les asymétries apparaissant dans les estimations du commerce intra-communautaire non contrôlé sont corrigées en appliquant la règle du maximum, consistant à retenir le montant le plus élevé des deux statistiques miroir.

2.3 – Quelques limites de l'approche

La démarche utilisée par la BCEAO pour réconcilier les données des Etats s'appuie sur des méthodes simples, du reste utilisée dans certaines institutions de référence (FMI, Eurostat, etc.), notamment la règle du maximum ou l'estimation des données manquantes par les déclarations des partenaires.

Toutefois, l'approche ne s'étant pas assez inscrite dans une logique de concertation élargie avec les acteurs impliqués dans le suivi du commerce intra-régional, il peut lui être reproché de comporter une part de subjectivité. En particulier, la préférence accordée aux montants enregistrés en exportations par rapport aux déclarations d'importation, en l'absence d'informations permettant d'identifier la bonne source, peut être sujette à discussion. Par ailleurs, il est probable que l'application de la règle consistant à privilégier la plus grande valeur déclarée se traduise par une surestimation du niveau des échanges.

Il peut, en outre, être reproché à l'approche utilisée par la BCEAO d'être focalisée sur une analyse des données agrégées. Une telle démarche ne permet pas, en effet, d'identifier les produits et les secteurs à l'origine des asymétries, et par conséquent, pourrait affecter la qualité des ajustements opérés.

Enfin, les ajustements portant sur les données déjà validées au niveau national, les chiffres corrigés s'insèrent difficilement dans la base statistique des Etats. Ces corrections apportées a posteriori pourraient ouvrir des brèches à la duplicité des données.

Eu égard aux limites ci-dessus relevées, les réflexions ont été engagées par les Services de la BCEAO dans la poursuite de l'objectif d'amélioration de la fiabilité des agrégats régionaux. Le cadre de réconciliation des données du commerce intra-UEMOA ci-dessous présenté constitue un des volets majeurs des axes d'amélioration.

III – NOUVELLE APPROCHE POUR LA RECONCILIATION DES DONNEES SUR LES TRANSACTIONS INTRA-UEMOA

La mise en place de la cellule sous-régionale chargée de la réconciliation des données sur le commerce intra-UEMOA, dont la création a été approuvée par le Conseil des ministres au cours de sa session de mars 2003, constitue le point focal de la nouvelle approche. Cette Cellule est un cadre de concertation et d'échange d'informations entre les différents acteurs nationaux et sous-régionaux en charge du suivi des échanges intra-communautaires. Elle regroupe à cet égard, les membres des Comités nationaux de balance des paiements dans les Etats membres de l'Union, la Commission de l'UEMOA et la BCEAO.

Les activités de la Cellule peuvent se décliner autour des principaux points ci-après:

- coordonner les échanges d'informations entre les Services nationaux chargés de l'élaboration des statistiques du commerce extérieur dans les différents pays de l'Union ;
- centraliser les statistiques produites par les Etats, en vue de relever les incohérences éventuelles et proposer les ajustements à même de permettre une évaluation la plus précise possible des échanges intra-communautaires ;
- analyser les méthodes de collecte des données à travers particulièrement l'évaluation des transactions effectuées hors des circuits formels et des techniques d'estimation des informations non disponibles ;

- étendre, à terme, la procédure de correction des asymétries aux autres postes de la balance des paiements (revenus, transferts, investissements directs).

La mise en œuvre de ces activités s'articule autour d'un dispositif d'échange d'informations, par courrier électronique, entre les membres de la Cellule, ponctués avec des rencontres périodiques. Les informations échangées devraient concerner notamment les statistiques sur les échanges intra-UEMOA, les études menées sur les flux intra-communautaires, les résultats d'enquêtes ou des documents méthodologiques.

La coordination des activités de la Cellule est assurée par la Direction des Statistiques de la BCEAO. Elle a en charge la centralisation des données transmises par les Etats, l'établissement des documents préparatoires aux rencontres, l'élaboration des rapports des travaux de la Cellule et la diffusion à ses membres des informations collectées auprès des différentes sources, y compris les institutions internationales. Les Services des Etudes et des Statistiques dans les Directions Nationales de la BCEAO, assurant le secrétariat dans les Comités nationaux de balance des paiements, devront régulièrement transmettre au Siège, les statistiques sur les échanges intra-communautaires ainsi que tout document disponible dans les Etats membres pouvant contribuer à une meilleure appréciation de ces échanges.

Le cadre ainsi défini favorise une analyse fine des sources d'asymétrie dans les statistiques relatives aux flux intra-régionaux et permet ainsi, l'identification d'actions à mettre en œuvre par tous les acteurs concernés, en vue de les réduire au minimum. Il s'inscrit dans la droite ligne des meilleures pratiques en matière de réconciliation des statistiques miroir, lesquelles s'appuient généralement sur la conduite d'études bilatérales et multilatérales pour l'analyse des asymétries relevées entre deux ou plusieurs pays ou la mise en place de comités ad hoc (cas de l'Union Européenne).

La prise en compte des travaux de la Cellule dans le cadre de l'élaboration des balances des paiements des Etats membres contribue, au-delà de l'amélioration de leur qualité, à assurer leur cohérence avec la balance régionale et, de façon plus générale, à accroître la fiabilité des agrégats communautaires.

3-1. Méthodologie de réconciliation des statistiques du commerce officiel intra-UEMOA

Les travaux de réconciliation des statistiques du commerce intra-UEMOA s'appuient sur les tableaux relatifs aux principaux points d'asymétrie relevés pour chaque pays. A partir des statistiques officielles du commerce extérieur selon la nomenclature SH4 qui définit plus de 1.200 groupes de produits, deux tableaux ont été réalisés pour chaque pays. Le premier permet la comparaison des exportations du pays concerné avec les déclarations d'importations des autres Etats de l'Union en provenance dudit pays et le second relève les écarts entre les importations du pays concerné et les exportations vers ce pays indiquées par les autres Etats de l'Union. Les importations CAF ont été ajustées à la baisse de 15% pour permettre leur comparaison avec les exportations évaluées sur la base FOB.

Ces tableaux permettent d'identifier les principaux produits ou groupes de produits à l'origine des asymétries. Ils sont envoyés aux membres des Comités nationaux de balance des paiements, à qui il est demandé de procéder aux analyses des asymétries relevées et de proposer des corrections, à partir de la collecte de renseignements complémentaires sur les données à l'origine des asymétries. Ces renseignements portent notamment sur les informations disponibles auprès des opérateurs économiques ou des entités administratives, sur les statistiques relatives aux produits en transit, ainsi que sur toutes autres précisions de nature à permettre de confirmer ou d'infirmer les déclarations douanières.

Les propositions transmises par les Etats sont centralisées par la Direction des Statistiques qui assure le Secrétariat de la Cellule sous-régionale chargée de la réconciliation des données sur les échanges intra-UEMOA. Le Secrétariat procède ensuite à un rapprochement des données,

afin de faire des propositions sur les asymétries, sur la base des renseignements et des corrections fournies par les Directions Nationales.

Trois cas de figure sont observés pendant cette phase de rapprochement :

- lorsque les pays s'accordent sur un même chiffre, ce dernier est retenu par le Secrétariat ;
- quand des divergences demeurent, aussi bien au niveau du chiffre retenu par chaque pays que des explications fournies par les pays partenaires, le Secrétariat examine les différentes informations fournies, en s'appuyant notamment sur les données et les corrections qui avaient été retenues pour une asymétrie du même genre au cours des années antérieures pour assurer une cohérence temporelle ;
- en l'absence de toute information pouvant permettre de corriger une asymétrie, la règle du maximum a été privilégiée, du fait de la tendance générale à la sous-déclaration de leurs activités, relevée chez certains opérateurs.

Il convient, en outre, de souligner que cette règle du maximum est utilisée pour corriger les écarts résiduels, en dehors des principaux points d'asymétrie relevés.

Le détail des travaux de rapprochement, ainsi que la matrice provisoire des statistiques officielles, sont retracés dans des tableaux. Ces tableaux présentent, pour chaque pays, les principaux points d'asymétrie recensés, les propositions de corrections transmises par les Directions Nationales et les chiffres proposés par le Secrétariat de la Cellule. Ces tableaux sont finalisés au cours de la réunion de la Cellule sous-régionale et complétés par les estimations du commerce non contrôlé, en vue de leur prise en compte dans le calcul de la balance des paiements de l'année.

3-2. Méthode de réconciliation du commerce non contrôlé de la BCEAO

Les estimations des échanges non contrôlés entre les Etats membres de l'UEMOA s'appuient sur la méthodologie des flux financiers et monétaires. Les travaux faits au Siège partent des statistiques des billets externes et les dispositions intra-UEMOA fournies par STAR-UEMOA. Les données sur ces mouvements font l'objet d'ajustement de façon à estimer les règlements au titre des virements ordinaires qui concernent davantage les transactions courantes de la balance des paiements. Sur la base des informations contenues dans le bilan annuel du fonctionnement de STAR-UEMOA, un coefficient de 30% est appliqué au montant total des règlements pour estimer les virements ordinaires. Le total des billets externes et des virements ordinaires fait, à son tour, l'objet d'ajustement à la baisse pour tenir compte du fait qu'il ne couvre pas que les opérations sur biens et services et qu'il ne concerne pas que les transactions réalisées au cours de l'année.

Les estimations des échanges non contrôlés pour l'ensemble des pays font l'objet de rapprochement afin de déterminer la matrice du commerce intra-UEMOA non contrôlé.

Pour les travaux de rapprochement des données, les aspects ci-après sont pris en considération :

- Le tri des stocks de billets des années antérieures, qui constitue une source de biais important pour l'approche des flux financiers et monétaires, dans la mesure où ces billets ne se rapportent pas aux transactions de l'année en cours. Aussi, les montants utilisés pour l'estimation des échanges non contrôlés font l'objet de divers ajustements à la baisse ;
- Les estimations faites par les Etats s'appuient sur les données officielles avant la

réconciliation. Les montants obtenus peuvent donc intégrer des flux non recensés dans leurs statistiques officielles mais qui sont captées par les déclarations des partenaires. Les estimations du commerce informel des Etats ont ainsi souvent fait l'objet d'ajustements sur la base des données de la matrice officielle provisoirement réconciliée ;

- La règle du minimum, consistant à choisir le plus petit nombre en cas d'asymétrie, est privilégiée, eu égard au biais positif sur les évaluations des Etats lié aux deux points précédents ;
- La comparaison avec les données historiques.

La matrice des échanges non contrôlés ne concerne que les transactions qui n'ont pu être appréhendées par aucun des deux pays partenaires, eu égard à la démarche ci-dessus décrite adoptée pour l'estimer. La matrice officielle intègre, en effet, les flux qui n'ont échappé qu'à un des Etats partenaires.

3-3. Rapprochement des données relatives aux flux touristiques

Les méthodologies utilisées par les Directions Nationales pour estimer les flux touristiques sont généralement de deux ordres. Il s'agit de :

- l'approche par la « dépense moyenne par voyageur », utilisée au Sénégal et au Mali en ce qui concerne les recettes. Une variante de cette méthode s'appuyant uniquement sur les informations fournies par les structures hôtelières est utilisée pour évaluer les recettes au Bénin et en Côte d'Ivoire ;
- l'approche par les flux financiers et monétaires, axée uniquement sur les flux monétaires (billets externes) est utilisée par le Burkina, la Guinée-Bissau et le Togo.

Les propositions de réconciliation sont faites en tenant compte des considérations ci-après :

- la méthode de la « dépense moyenne par voyageur » paraît plus pertinente, étant donné qu'elle s'appuie sur des flux de touristes recensés et est censée couvrir l'ensemble des dépenses effectuées par les touristes. Le résultat obtenu par cette méthode peut, toutefois, être sous-estimé si elle se base uniquement sur les données des hôtels ;
- l'inclusion des transferts électroniques ou bancaires pour l'estimation des dépenses et recettes touristiques par la méthode des flux financiers ne paraît pas toujours indiquée. En effet, ces transferts peuvent, en général, être inclus dans les flux financiers touristiques lorsqu'ils servent à régler des dépenses des étudiants ou des personnes qui sont en soin de santé à l'étranger. Ce type de tourisme ne représente pas une proportion importante dans les pays de l'Union, à l'exception de la Côte d'Ivoire et du Sénégal ;
- la comparaison avec le tourisme intra-UEMOA estimé dans les pays au cours des années précédentes.

3-4. Rapprochement des données relatives aux transferts des migrants

Les méthodologies utilisées par les Directions Nationales portent, en général, sur les flux financiers, les données des transferts rapides et les résultats de l'enquête sur les envois de fonds des travailleurs migrants dans les pays de l'UEMOA.

En règle générale, pour les propositions de réconciliation, les estimations effectuées par les Directions Nationales priment sur celles réalisées par le Siège.

En outre, une préférence a est le plus souvent accordée aux données sur les transferts reçus qu'à celles sur les transferts émis, étant donné le meilleur suivi généralement accordé aux premières. Toutefois, lorsque les données sont proches et s'appuient sur des méthodes d'estimation similaires, la règle du maximum est parfois appliquée.

3-5. Rapprochement des données relatives aux investissements directs étrangers

Les données sur les investissements directs étrangers sont collectées sur la base des formulaires complémentaires des investissements étrangers, administrés aux entreprises dans le cadre de l'enquête balance des paiements. Ces informations sont compilées par les Directions Nationales sur les applicatifs dédiés à cet effet. Les deux cadres de traitement servent non seulement de supports aux travaux de la Cellule sous-régionale chargée de la réconciliation des données sur les échanges intra-UEMOA, mais aussi pour répondre à l'Enquête Coordonnée sur les Investissements Directs (ECID) du FMI.

Les travaux de réconciliation de ces données s'appuient sur les tableaux relatifs aux principaux points d'asymétrie relevés pour chaque pays qui permettent :

- de faire la comparaison des stocks d'engagements directs du pays concerné vis-à-vis de l'Union avec les déclarations des stocks de créances directes des autres Etats détenus sur ledit pays ;
- de relever les écarts entre les créances du pays concerné et les engagements des autres Etats de l'Union vis-à-vis de ce pays ;
- de présenter respectivement les variations d'encours (flux nets) des engagements et des créances entre le début et la fin de période. Ces flux nets sont évalués sur la base des encours réconciliés au niveau de chaque pays.

Pour la réconciliation des encours, la règle du maximum est privilégiée. S'agissant des flux nets, ils sont calculés à partir des résultats de la réconciliation des encours de début et de fin de période. Cette approche permet d'assurer une cohérence entre les flux nets, présentés en balance des paiements, et les stocks, au niveau de la position extérieure globale.

IV - DISPOSITIF D'EVALUATION DES INVESTISSEMENTS DIRECTS ETRANGERS AU SEIN DE L'UEMOA.

Le cadre d'évaluation des investissements directs étrangers (IDE) au sein de l'UEMOA qui est un dispositif du suivi complet comprend :

- le questionnaire de la balance des paiements, qui permet de recueillir les stocks d'avoirs et d'engagements de capitaux par composantes et selon le type de créanciers (investisseur dans des entreprises d'investissement direct, investissement à rebours et entre entreprises sœurs). Le questionnaire donne également la ventilation géographique sommaire des données suivant les pays de l'UEMOA, les pays de la zone euro et autres pays ;
- le formulaire complémentaire qui permet de suivre les investissements directs étrangers par partenaire et par secteur d'activités.

Le formulaire complémentaire était limité, jusqu'en 2010, au suivi des données sur les prises de participation étrangères reçues ou réalisées par des entreprises résidentes à l'extérieur. Des

opérations telles que les prêts et emprunts, les crédits commerciaux classés parmi les investissements directs étrangers n'étaient pas concernés, bien qu'elles soient de plus en plus importantes dans les pays de l'Union. Dans le cadre de la refonte du dispositif d'élaboration de la balance des paiements de l'Union, le formulaire de collecte des données sur les IDE a été complété pour prendre en compte les instruments de dette, ventilés par partenaire et par secteur d'activités.



ANNEXE 3 : TABLEAUX STATISTIQUES

TABLEAU A1 : BALANCE DES PAIEMENTS REGIONALE 2012 (millions de FCFA)

Nom du poste	Crédit / Acquisitions nettes d'actifs (*)	Débit / Accroissements nets de passifs (*)	Solde (**)
Compte des transactions courantes	14 160 089,1	16 769 084,2	-2 608 995,1
Biens et services	11 633 829,8	15 061 016,5	-3 427 186,7
Biens	10 337 700,0	11 398 000,0	-1 060 300,0
Marchandises générales, base balance des paiements	7 528 724,8	11 397 162,0	-3 868 437,2
<i>Dont : Réexportations</i>	512 025,0	92 125,0	419 900,0
Exportations nettes de biens dans le cadre du négoce international	-1 247,0	0,0	-1 247,0
Or non monétaire	2 810 222,2	838,0	2 809 384,2
Services	1 296 129,8	3 663 016,5	-2 366 886,8
Transport	509 308,9	2 569 076,6	-2 059 767,7
<i>Dont fret</i>	468 590,3	2 312 400,6	-1 843 810,3
Voyages	311 519,0	173 313,3	138 205,8
Autres services	475 301,9	920 626,7	-445 324,8
Revenu primaire	572 337,5	1 546 742,5	-974 405,0
Rémunération des salariés	407 958,0	248 210,6	159 747,4
Revenus des investissements	152 800,6	1 292 595,0	-1 139 794,4
Autre revenu primaire	11 579,0	5 937,0	5 642,0
Revenu secondaire	1 953 921,7	161 325,1	1 792 596,7
Administrations publiques	475 007,1	23 209,2	451 797,9
Coopération internationale courante	425 836,1	20 700,2	405 135,9
Sociétés financières, sociétés non financières, ménages et ISBLSM	1 478 914,7	138 115,9	1 340 798,8
Transferts personnels (transferts courants entre ménages résidents et non résidents)	1 179 876,9	126 535,9	1 053 341,0
Envois de fonds des travailleurs	1 449 276,9	126 535,9	1 322 741,0
Autres transferts courants	299 037,8	11 580,0	287 457,8
Compte de capital	4 855 369,5	2 653,5	4 852 716,0
Acquisitions / cessions d'actifs non financiers non produits	42 434,0	2 802,0	39 632,0
Transferts de capital	4 812 935,5	-148,5	4 813 084,0
Administration publique	4 548 556,7	0,0	4 548 556,7
Remises de dette	4 101 855,0	0,0	4 101 855,0
Autres transferts de capital	446 701,7	0,0	446 701,7
Sociétés financières, sociétés non financières, ménages et ISBLSM	264 378,8	-148,5	264 527,3
Remises de dette	0,0	0,0	0,0
Autres transferts de capital	264 378,8	-148,5	264 527,3
Capacité (+) / besoin (-) de financement (solde des comptes des transactions courantes et de capital)	19 015 458,5	16 771 737,6	2 243 720,9
Compte financier	1 685 102,2	-307 325,2	1 992 427,4
Capacité (+) / besoin (-) de financement (Compte financier)	1 685 102,2	-307 325,2	1 992 427,4
Investissement direct	116 912,2	1 193 706,3	-1 076 794,2
Titres de participation et parts de fonds de placement	93 009,2	755 370,3	-662 361,1
Instruments de dette	23 903,0	438 336,1	-414 433,1
Investissements de portefeuille	-81 139,0	166 464,6	-247 603,7
Titres de participation et parts de fonds de placement	11 054,0	-34 043,4	45 097,4
Administrations publiques	0,0	0,0	0,0
Autres secteurs	11 054,0	-34 043,4	45 097,4
Titres de créance	-92 193,0	200 508,0	-292 701,0
Administrations publiques	0,0	158 319,0	-158 319,0
Autres secteurs	-92 193,0	42 189,0	-134 382,0
Dérivés financiers (autres que réserves) et options sur titres des employés	0,0	0,0	0,0
Administrations publiques	0,0	0,0	0,0
Autres secteurs	0,0	0,0	0,0
Autres investissements	1 649 329,1	-1 667 496,1	3 316 825,2
Autres titres de participation	0,0	62,0	-62,0
Autres titres de créances	1 649 329,1	-1 667 558,1	3 316 887,2
Administrations publiques	5 848,0	-2 658 534,6	2 664 382,6
Autres secteurs	1 643 481,1	990 976,5	652 504,6
Erreurs et omissions nettes	1 292 494,7	1 279 813,5	12 681,2
Solde global	18 622 851,0	18 358 876,3	263 974,7
Ajustements d'écart (Non répartis, asymétries, autres)(1)		600 798,6	-600 798,6
Solde global Union (Après ajustement)	18 622 851,0	18 959 674,9	-336 823,9
Réévaluation	75 749,2		75 749,2
Avoirs et engagements extérieurs des institutions de dépôts	168 305,9	-92 768,8	261 074,7
Banque Centrale	134 151,8	-242 226,8	376 378,6
Établissements de dépôts autres que la banque centrale	34 154,1	149 458,0	-115 303,9

Source : BCEAO

* : Crédit et débit pour les transactions courantes et le compte de capital ; Acquisitions nettes d'actifs affectées de signes (+) et accroissements nets de passifs (-)

** : Solde = Crédit - Débit ou Acquisitions nettes d'actifs affectées de signes - accroissements nets de passifs

(1) : Cet ajustement permet la prise en compte des opérations non réparties et du biais liés aux asymétries sur les transactions intra-UEMOA

TABLEAU A2 : EVOLUTION BALANCE DES PAIEMENTS REGIONALE 2008 et 2012 (milliards de FCFA)

	2 008	2 009	2 010	2 011	2 012
Compte des transactions courantes	-1 984,2	-1 237,9	-1 676,8	-814,0	-2 609,0
Biens et services	-2 802,7	-2 076,2	-2 383,4	-1 561,9	-3 427,2
Biens	-1 341,2	-621,1	-479,2	454,5	-1 060,3
Marchandises générales, base balance des paiements	-2 102,5	-999,0	-1 888,8	-1 633,9	-3 868,4
<i>Dont : Réexportations</i>	249,3	235,3	283,8	340,2	419,9
Exportations nettes de biens dans le cadre du négoce international	-0,3	0,4	-1,5	-1,5	-1,2
Or non monétaire	761,6	377,5	1 411,1	2 089,9	2 809,4
Services	-1 461,6	-1 455,2	-1 904,3	-2 016,5	-2 366,9
Transport	-1 445,1	-1 344,7	-1 676,1	-1 876,9	-2 059,8
<i>Dont fret</i>	-1 305,6	-1 201,9	-1 550,7	-1 794,2	-1 843,8
Voyages	125,5	91,9	160,6	141,0	138,2
Autres services	-141,9	-202,3	-388,7	-280,5	-445,3
Revenu primaire	-594,7	-637,1	-856,6	-870,4	-974,4
Rémunération des salariés	119,9	121,7	114,8	138,1	159,7
Revenus des investissements	-714,6	-758,9	-971,5	-1 010,9	-1 139,8
Autre revenu primaire	0,0	0,0	0,0	2,5	5,6
Revenu secondaire	1 413,2	1 475,5	1 563,3	1 618,3	1 792,6
Administrations publiques	498,8	754,3	609,0	468,5	451,8
Coopération internationale courante	0,0	0,0	0,0	413,0	405,1
Sociétés financières, sociétés non financières, ménages et ISBLSM	914,5	721,2	954,2	1 149,9	1 340,8
Transferts personnels (transferts courants entre ménages résidents et non résidents)	567,3	449,1	676,4	996,5	1 053,3
Envois de fonds des travailleurs	879,0	812,1	1 058,3	893,9	1 322,7
Autres transferts courants	347,2	272,1	277,8	153,4	287,5
Compte de capital	978,5	868,3	2 289,5	760,8	4 852,7
Acquisitions / cessions d'actifs non financiers non produits	123,2	-1,6	-2,9	-5,4	39,6
Transferts de capital	855,3	869,9	2 292,4	766,2	4 813,1
Administration publique	590,1	789,3	2 174,3	604,4	4 548,6
Remises de dette	265,3	80,5	1 656,1	66,9	4 101,9
Autres transferts de capital	324,8	708,8	518,2	537,5	446,7
Sociétés financières, sociétés non financières, ménages et ISBLSM	123,0	89,4	118,1	161,9	264,5
Remises de dette	0,0	0,0	0,0	2,8	0,0
Autres transferts de capital	123,0	89,4	118,1	159,0	264,5
Capacité (+) / besoin (-) de financement (solde des comptes des transactions courantes et de capital)	-1 005,7	-369,6	612,7	-53,2	2 243,7
Compte financier	-1 088,4	-946,1	97,2	138,7	1 992,4
Capacité (+) / besoin (-) de financement (Compte financier)	-1 088,4	-946,1	97,2	138,7	1 992,4
Investissement direct	-666,1	-980,5	-1 085,3	-948,4	-1 076,8
Titres de participation et parts de fonds de placement	-450,8	-561,0	-555,3	-607,0	-662,4
Instruments de dette	-215,3	-419,6	-530,0	-341,4	-414,4
Investissements de portefeuille	18,6	-74,8	-14,2	-279,1	-247,6
Titres de participation et parts de fonds de placement	4,1	-5,2	4,0	-0,4	45,1
Administrations publiques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres secteurs	4,1	-5,2	4,0	-0,4	45,1
Titres de créance	14,5	-69,6	-18,2	-278,7	-292,7
Administrations publiques	49,8	-65,3	-16,1	-249,3	-158,3
Autres secteurs	-35,3	-4,2	-2,1	-29,4	-134,4
Dérivés financiers (autres que réserves) et options sur titres des employés	-1,5	0,0	0,0	-0,1	0,0
Administrations publiques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres secteurs	-1,5	0,0	0,0	-0,1	0,0
Autres investissements	-439,3	109,2	1 196,7	1 366,3	3 316,8
Administrations publiques	-94,2	-195,7	823,8	-784,3	2 664,4
Autres secteurs	-345,1	304,9	372,8	2 150,7	652,5
Erreurs et omissions nettes	19,0	10,5	-6,7	-8,5	12,7
Solde global (1)	101,6	586,9	508,8	-200,4	264,0
Ajustements d'écart (Non répartis, asymétries, autres) (2)	-38,0	-195,4	-369,3	163,5	-600,8
Solde global Union (Après ajustement) (3)	63,6	391,5	139,5	-36,9	-336,8
Réévaluation (4)	27,8	148,4	199,5	240,1	75,7
Avoirs et engagements extérieurs des institutions de dépôts	-91,4	-539,9	-339,0	-203,3	261,1
Banque Centrale	-178,5	-500,9	-382,8	-349,3	376,4
Etablissements de dépôts autres que la banque centrale	87,1	-39,0	43,8	146,0	-115,3
Taux de couverture : Export b&s/Import b&s (%)	72,7	78,1	80,7	87,4	77,2
Degré d'ouverture:(Export b&s+Import b&s)/(2*PIB) (%)	29,9	27,8	31,8	31,6	33,1
Déficit courant hors dons/PIB (%)	-7,9	-6,1	-6,5	-3,5	-7,6
Investissement direct Etranger/PIB (%)	2,1	3,0	3,1	2,6	2,7
PIB	31 267,7	32 632,2	34 946,9	36 679,4	40 304,7
Solde global rapporté au PIB (%)	0,2	1,2	0,4	-0,1	-0,84
Réserves de change (AEB)	5 053,7	6 225,9	6 770,8	7 293,5	7 051,2
Importations de biens et services	10 830,2	10 202,1	12 309,2	12 374,1	15 061,0
Couverture des importations par les réserves (mois)	5,9	6,1	6,6	5,8	5,2

Source : BCEAO

(1) : Agrégation des soldes des balances des paiements des Etats

(2) Cet ajustement permet la prise en compte des opérations non réparties et du biais liés aux asymétries sur les transactions intra-UEMOA

(3) : (1)+(2)

(4) : Prise en compte des autres flux , pour assurer la cohérence entre la variation des AEN et le solde de la BDP

TABLEAU A3.1 : POSITION EXTERIEURE GLOBALE DE L'UEMOA

(en millions de FCFA)

	Poste	Début de période	Autres flux	Fin de période
A	Stock d'actifs financiers	18 976 865	76 821	20 468 373
1	Investissements directs	1 181 684	7 405	1 308 900
2	Investissements de portefeuille	805 826	130	728 686
3	Dérivés financiers	48	0	48
4	Autres investissements	9 695 838	3 991	11 379 496
4.1	Autres titres de participation	0	0	0
4.2	Monnaie fiduciaire et dépôts	3 313 769	503	3 917 180
4.3	Prêts	159 058	0	162 157
4.4	Régime d'assurance, de pens. et de garant.	4 809	-14	4 744
4.5	Crédits commerciaux	6 211 272	3 454	7 275 764
4.6	Autres comptes à payer/à recevoir	11 739	34	24 395
5	Avoirs de réserves	7 293 469	65 295	7 051 243
5.1	Or monétaire	999 679	2 291	1 001 970
5.2	Droits de tirage spéciaux	545 084	62 339	607 423
5.3	Position de réserve au FMI	24 736	-231	24 505
5.4	Autres avoirs de réserve	5 723 970	896	5 417 345
B	Stocks de passifs financiers	24 263 928	-1 013	24 156 545
1	Investissements directs	7 454 727	3 073	8 654 405
2	Investissements de portefeuille	1 660 615	-2 666	1 820 812
3	Dérivés financiers	0	0	0
4	Autres investissements	15 148 586	-1 420	13 681 328
4.1	Autres titres de participation	645	0	707
4.2	Monnaie fiduciaire et dépôts	64 365	33 319	90 811
4.3	Prêts	12 616 992	-23 619	10 057 759
4.4	Régime d'assurance, de pens. et de garant.	0	10 683	10 683
4.5	Crédits commerciaux	1 793 447	0	2 630 518
4.6	Autres comptes à payer/à recevoir	673 137	0	913 435
4.7	Droits de tirage spéciaux	0	-11 120	-11 902
C	Position extérieure globale nette (A) - (B)	-5 287 063	77 834	-3 688 172

Source : BCEAO

TABLEAU A3.2 : STRUCTURE GEOGRAPHIQUE DE LA POSITION EXTERIEURE GLOBALE DE L'UEMOA EN 2012

(en millions de FCFA)

	Zone Euro	Autres Pays	Total
Stock d'actifs financiers	9 152 736	11 315 637	20 468 373
Investissements directs	641 361	667 539	1 308 900
Investissements de portefeuille	225 893	502 793	728 686
Dérivés financiers	48	0	48
Autres investissements	5 197 547	6 181 949	11 379 496
Autres titres de participation	0	0	0
Monnaie fiduciaire et dépôts	2 193 621	1 723 559	3 917 180
Prêts	74 592	87 565	162 157
Régime d'assurance, de pens. et de garant.	4 507	237	4 744
Crédits commerciaux	2 910 306	4 365 458	7 275 764
Autres comptes à payer/à recevoir	19 028	5 367	24 395
Avoirs de réserves	3 087 887	3 963 356	7 051 243
Or monétaire	0	1 001 970	1 001 970
Droits de tirage spéciaux	0	607 423	607 423
Position de réserve au FMI	0	24 505	24 505
Autres avoirs de réserve	3 087 887	2 329 458	5 417 345
Stocks de passifs financiers	9 504 797	14 651 748	24 156 545
Investissements directs	4 240 658	4 413 747	8 654 405
Investissements de portefeuille	1 420 233	400 579	1 820 812
Dérivés financiers	0	0	0
Autres investissements	3 843 906	9 837 422	13 681 328
Autres titres de participation	707	0	707
Monnaie fiduciaire et dépôts	72 649	18 162	90 811
Prêts	1 810 397	8 247 362	10 057 759
Régime d'assurance, de pens. et de garant.	10 683	0	10 683
Crédits commerciaux	1 183 733	1 446 785	2 630 518
Autres comptes à payer/à recevoir	776 420	137 015	913 435
Droits de tirage spéciaux	0	-11 902	-11 902
Position extérieure globale nette (A) - (B)	-352 061	-3 336 111	-3 688 172

Source : BCEAO

Tableau A4.1 : Matrice totale du commerce intra-communautaire en 2012

(en millions FCFA)

		Importateurs								
		Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Exportateurs	Bénin		8 643,1	13 507,5	316,9	75 077,3	38 996,5	28 750,0	65 189,1	230 480,4
	Burkina	5 365,1	0,0	22 040,6	13,3	30 317,3	9 058,8	5 746,8	4 180,5	76 722,4
	Côte d'Ivoire	96 528,4	290 730,8	0,0	389,5	158 101,8	35 863,5	115 034,7	82 597,4	779 246,2
	Guinée-Bissau	0,0	0,0	272,4	0,0	7 037,8	0,0	3 595,4	3 630,8	14 536,4
	Mali	11 462,8	47 279,0	62 654,1	651,4	0,0	8 947,9	34 981,0	13 816,7	179 792,9
	Niger	22 316,1	7 147,0	3 316,1	0,0	45 500,6	0,0	4 941,6	7 607,6	90 829,0
	Sénégal	11 537,2	33 707,0	49 579,4	37 100,2	227 749,5	8 363,0	0,0	15 633,4	383 669,7
	Togo	139 194,4	77 766,0	54 981,3	400,4	17 453,5	60 797,9	5 844,7	0,0	356 438,2
	UEMOA	286 404,0	465 272,9	206 351,3	38 871,8	561 237,9	162 027,5	198 894,2	192 655,6	2 111 715,3

Tableau A4.2 : Matrice totale du commerce intra-communautaire en 2011

(en millions FCFA)

		Importateurs								
		Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Exportateurs	Bénin		18 175,7	16 100,5	1 106,0	102 524,6	38 462,9	29 268,7	67 017,4	272 655,9
	Burkina	5 371,6		16 751,7	185,2	24 342,0	11 881,6	2 840,0	3 725,8	65 097,9
	Côte d'Ivoire	66 040,0	201 847,0		557,3	115 719,9	23 395,7	93 825,2	85 656,1	587 041,2
	Guinée-Bissau	0,0	0,0	615,2		7 077,0	0,0	18 303,0	0,0	25 995,2
	Mali	21 990,0	43 166,9	44 799,1	9 855,3		6 918,1	43 064,0	8 758,8	178 552,2
	Niger	13 670,7	2 904,0	6 173,1	268,3	5 799,8		4 567,9	8 974,9	42 358,8
	Sénégal	10 397,6	21 957,7	36 512,4	30 648,0	317 130,1	6 044,6		9 801,9	432 492,3
	Togo	116 231,0	60 120,4	27 044,4	595,5	14 444,3	46 996,0	5 928,4		271 360,1
	UEMOA	233 700,8	348 171,8	147 996,4	43 215,7	587 037,8	133 698,9	197 797,4	183 934,9	1 875 553,7

Tableau A4.3 : Matrice des flux touristiques intra-communautaires en 2012

(en millions de FCFA)

		Recettes de tourisme au crédit par pays								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Dépenses de tourisme au crédit par pays	Bénin		5 504,4	3 346,6	0,0	871,5	1 475,5	3 005,1	5 384,6	19 587,6
	Burkina	9 380,3		1 155,9	47,6	2 146,3	1 190,8	3 278,3	6 947,7	24 147,0
	Côte d'Ivoire	13 606,3	17 246,3		0,0	3 505,6	455,2	4 795,7	9 717,9	49 327,0
	Guinée-Bissau	0,0	437,2	0,0		1,3	0,0	2 216,2	0,0	2 654,8
	Mali	5 341,5	11 143,8	5 994,1	75,6		5 147,2	5 554,8	2 546,2	35 803,2
	Niger	2 262,2	1 907,5	4 179,8	0,0	962,6		4 097,8	6 738,3	20 148,2
	Sénégal	2 008,5	2 766,8	1 673,8	1 115,9	5 398,2	1 673,8		669,5	15 306,5
	Togo	11 318,1	1 139,1	2 563,2	0,0	930,1	974,5	4 371,0		21 296,1
	UEMOA	43 917,1	40 145,1	18 913,4	1 239,0	13 815,6	10 917,0	27 318,8	32 004,2	188 270,2

Tableau A4.4 : Matrice des flux touristiques intra-communautaires en 2011

(en millions de FCFA)

		Recettes de tourisme au crédit par pays								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Dépenses de tourisme au crédit par pays	Bénin		3 563,4	2 110,0	0,0	1 437,5	2 475,1	2 987,0	4 581,4	17 154,4
	Burkina	7 498,0		1 304,7	44,5	3 318,5	1 233,1	3 258,0	6 881,1	23 537,9
	Côte d'Ivoire	15 725,3	11 688,5		0,0	5 208,5	1 448,6	4 658,0	6 186,0	44 914,8
	Guinée-Bissau	0,0	70,3	0,0		821,1	0,0	2 255,0	0,0	3 146,4
	Mali	2 216,8	7 694,8	4 523,9	109,1		2 117,1	5 577,0	1 494,5	23 733,1
	Niger	1 326,0	1 697,4	12 103,6	0,0	1 280,9		4 073,0	4 263,7	24 744,5
	Sénégal	1 996,0	2 079,0	1 664,0	1 109,0	8 315,5	1 664,0		665,0	17 492,5
	Togo	7 400,3	1 267,7	2 265,1	0,0	1 366,5	974,5	4 344,0		17 618,0
	UEMOA	36 162,3	28 061,1	23 971,2	1 262,6	21 748,3	9 912,5	27 152,0	24 071,7	172 341,6

Tableau A4.5 : Matrice des flux relatifs aux envois de fonds des travailleurs migrants intra-communautaires en 2012

(en millions de FCFA)		Transferts des migrants reçus par pays								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Transferts des migrants émis par pays	Bénin		2 111,5	4 012,8	89,1	4 128,5	2 228,7	3 876,7	3 182,5	19 629,7
	Burkina	2 130,1		12 302,8	51,8	19 332,4	1 564,8	7 810,3	1 936,5	45 128,8
	Côte d'Ivoire	4 164,5	10 681,9		287,0	62 167,7	7 669,9	15 910,7	17 403,1	118 284,8
	Guinée-Bissau	104,9	82,7	155,3		283,5	325,3	2 884,0	104,3	3 940,0
	Mali	1 482,3	4 851,1	6 913,2	183,9		2 236,2	9 926,3	3 164,7	28 757,8
	Niger	1 844,6	1 034,9	6 269,2	727,6	7 680,2		2 209,8	3 601,3	23 367,7
	Sénégal	1 040,7	3 150,2	4 629,7	2 106,3	18 162,5	2 697,4		1 788,2	33 575,0
	Togo	1 333,5	3 138,0	2 578,2	242,0	2 155,8	701,9	3 930,6		16 215,2
	UEMOA	12 100,6	25 050,4	36 861,3	3 687,7	113 910,6	17 424,1	46 548,4	31 180,6	286 763,7

Tableau A4.6 : Matrice des flux relatifs aux envois de fonds des travailleurs migrants intra-communautaires en 2011

(en millions de FCFA)		Transferts des migrants reçus par pays								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Transferts des migrants émis par pays	Bénin		1 416,6	4 459,9	19,5	5 681,8	2 209,8	3 958,2	10 067,2	27 812,9
	Burkina	254,8		1 702,2	69,8	18 611,3	1 524,9	3 046,0	3 047,3	28 256,4
	Côte d'Ivoire	3 422,5	20 524,9		193,6	51 430,0	7 214,5	10 452,0	15 592,7	108 830,3
	Guinée-Bissau	125,2	21,0	152,3		351,2	97,6	2 108,2	208,8	3 064,3
	Mali	369,8	1 045,9	7 658,3	206,1		1 367,0	8 001,0	5 634,8	24 282,9
	Niger	1 011,3	1 615,4	1 618,5	430,8	15 893,7		1 577,0	4 220,4	26 367,1
	Sénégal	595,0	1 981,0	2 985,0	1 517,0	19 598,8	1 505,0		2 739,8	30 921,5
	Togo	793,0	3 274,2	2 649,3	78,7	3 292,7	719,0	3 045,2		14 475,5
	UEMOA	6 571,5	29 879,1	21 225,5	2 515,5	114 859,5	14 637,9	32 187,6	41 510,9	263 387,6

Tableau A4.7 : Matrice des flux nets d'investissements directs étrangers intra-communautaires totaux en 2012

(en millions de FCFA)

		Flux net d'IDE au titre des créances								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Flux net d'IDE au titre des engagements	Bénin		-1 017,2	11 286,1	0,0	12 824,2	-13 673,3	31 603,2	996,0	42 019,0
	Burkina	418,8		3 510,5	0,0	154,1	202,0	365,9	30 913,7	35 565,0
	Côte d'Ivoire	9 647,0	-674,5		85,0	10 110,5	30,0	0,0	15,0	19 213,0
	Guinée-Bissau	0,0	0,0	16,8		30,1	18,7	2 606,6	1 018,9	3 691,1
	Mali	-1 630,4	-748,9	-1 613,4	0,0		-3 094,2	-6 291,4	1 473,0	-11 905,2
	Niger	-1 440,0	1 690,0	478,1	0,0	5 913,0		133,4	-3 838,2	2 936,3
	Sénégal	8 048,3	2 184,0	0,0	0,0	-6 715,6	-941,0		184,9	2 760,6
	Togo	3 190,5	0,0	2 247,6	0,0	5 843,0	-980,9	-0,9		10 299,3
	UEMOA	18 234,2	1 433,5	15 925,7	85,0	28 159,3	-18 438,8	28 416,9	30 763,2	104 579,1

Ligne (+) : Augmentation des engagements pour le pays bénéficiaire

Ligne (-) : Diminution des engagements pour le pays bénéficiaire

Colonne (+) : Augmentation des avoirs pour le pays d'origine des capitaux

Colonne (-) : Diminution des avoirs pour le pays d'origine des capitaux

Tableau A4.8 : Matrice des flux nets d'investissements directs étrangers intra-communautaires en 2011

(en millions de FCFA)

		Flux net d'IDE au titre des créances								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Flux net d'IDE au titre des engagements	Bénin		298,9	9 094,3	0,0	2 494,0	-1 588,3	2 879,4	13 477,0	26 655,3
	Burkina	1 105,0		1 953,0	0,0	1 012,3	-62,0	2 296,0	-42,0	6 262,3
	Côte d'Ivoire	5 098,4	-2 795,8		0,0	-311,7	0,0	1 596,8	-850,1	2 737,7
	Guinée-Bissau	0,0	0,0	51,6		-2 471,7	18,7	5 463,3	1 018,9	4 080,8
	Mali	491,8	181,5	407,7	0,0		0,0	3 644,0	822,9	5 547,9
	Niger	0,0	0,0	518,9	0,0	-5 917,0		-569,9	14 272,1	8 304,2
	Sénégal	3 434,3	0,0	741,7	0,0	1 244,0	0,0		6 417,0	11 837,0
	Togo	-2 087,7	611,2	854,8	0,0	-156,0	57,6	382,7		-337,4
	UEMOA	8 041,8	-1 704,2	13 622,0	0,0	-4 106,1	-1 574,0	15 692,4	35 115,8	65 087,8

Ligne (+) : Augmentation des engagements pour le pays bénéficiaire

Ligne (-) : Diminution des engagements pour le pays bénéficiaire

Colonne (+) : Augmentation des avoirs pour le pays d'origine des capitaux

Colonne (-) : Diminution des avoirs pour le pays d'origine des capitaux

Tableau A4.9 : Matrice des stocks totaux d'investissements directs étrangers intra-communautaires au 31 décembre 2012 (*)

(en millions de FCFA)

		Créances IDE par pays								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Engagements IDE par pays	Bénin		4 660,7	57 276,6	0,0	15 090,1	4 412,0	37 695,3	34 121,4	153 256,1
	Burkina	23 090,8		22 112,8	0,0	14 665,5	3 788,0	3 074,2	53 636,1	120 367,5
	Côte d'Ivoire	39 152,2	23 601,0		85,0	81 856,0	227,0	0,0	2 181,9	147 103,1
	Guinée-Bissau	0,0	0,0	329,4		4 788,2	-651,0	17 756,1	6 242,4	28 465,1
	Mali	16 772,0	8 113,3	13 554,5	0,0		-5 326,8	92 879,9	18 059,4	144 052,3
	Niger	9 915,0	13 268,0	5 178,4	0,0	11 028,0		668,8	1 000,0	41 058,1
	Sénégal	16 656,8	3 907,0	0,0	0,0	28 788,7	178,0		564,3	50 094,7
	Togo	15 784,9	11 272,0	15 926,1	0,0	8 765,0	951,2	4,0		52 703,1
	UEMOA	121 371,7	64 822,0	114 377,7	85,0	164 981,6	3 578,4	152 078,3	115 805,4	737 100,1

(*) Ces données tiennent à la fois compte des fonds propres et des instruments de dettes

Tableau A4.10 : Matrice des stocks totaux d'investissements directs étrangers intra-communautaires au 31 décembre 2011

(en millions de FCFA)

		Créances IDE par pays								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Engagements IDE par pays	Bénin		5 677,9	45 990,5	0,0	2 265,9	18 085,3	6 092,0	33 125,4	111 237,1
	Burkina	22 672,0		18 602,3	0,0	14 511,4	3 586,0	2 708,4	22 722,4	84 802,5
	Côte d'Ivoire	29 505,2	24 275,5		0,0	71 745,5	197,0	0,0	2 166,9	127 890,1
	Guinée-Bissau	0,0	0,0	312,6		4 758,1	-669,7	15 149,5	5 223,5	24 774,0
	Mali	18 402,4	8 862,1	15 167,8	0,0		-2 232,5	99 171,3	16 586,4	155 957,5
	Niger	11 355,0	11 578,0	4 700,2	0,0	5 115,0		535,4	4 838,2	38 121,9
	Sénégal	8 608,5	1 723,0	0,0	0,0	35 504,3	1 119,0		379,4	47 334,1
	Togo	12 594,4	11 272,0	13 678,5	0,0	2 922,0	1 932,1	4,8		42 403,8
	UEMOA	103 137,5	63 388,5	98 452,0	0,0	136 822,2	22 017,2	123 661,4	85 042,2	632 521,0

Tableau A4.11 : Matrice des flux net d'IDE intra-communautaires au titre des fonds propres en 2012

(en millions de FCFA)

		Flux net d'IDE au titre des créances								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Flux net d'IDE au titre des engagements	Bénin		481,8	10 253,1	0,0	24,2	-13 679,3	13 437,2	2 927,4	13 444,4
	Burkina	417,0		491,5	0,0	463,1	202,0	365,9	849,6	2 789,2
	Côte d'Ivoire	8 640,0	-2,5		85,0	0,0	0,0	0,0	0,0	8 722,5
	Guinée-Bissau	0,0	0,0	16,8		30,1	18,7	2 606,6	1 018,9	3 691,1
	Mali	-829,4	-14,9	745,6	0,0		-5 037,2	-7 670,4	1 373,0	-11 433,2
	Niger	100,0	0,0	478,1	0,0	0,0		133,4	0,0	711,5
	Sénégal	3 434,0	0,0	0,0	0,0	320,0	0,0		141,0	3 895,0
	Togo	4 186,0	0,0	77,6	0,0	8,0	-170,4	0,0		4 101,1
	UEMOA	15 947,6	464,5	12 062,8	85,0	845,4	-18 666,3	8 872,8	6 310,0	25 921,7

Ligne (+) : Augmentation des engagements pour le pays bénéficiaire

Ligne (-) : Diminution des engagements pour le pays bénéficiaire

Colonne (+) : Augmentation des avoirs pour le pays d'origine des capitaux

Colonne (-) : Diminution des avoirs pour le pays d'origine des capitaux

Tableau A4.12 : Matrice des flux net d'IDE intra-communautaires au titre des fonds propres en 2011

(en millions de FCFA)

		Flux net d'IDE au titre des créances								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Flux net d'IDE au titre des engagements	Bénin		298,9	7 380,7	0,0	2 494,0	-1 588,3	-145,3	9 000,0	17 440,1
	Burkina	1 100,0		1 953,0	0,0	1 057,3	0,0	0,0	0,0	4 110,3
	Côte d'Ivoire	5 104,2	-453,9		0,0	339,3	0,0	25,8	309,2	5 324,7
	Guinée-Bissau	0,0	0,0	51,6		28,4	18,7	5 463,3	1 018,9	6 580,8
	Mali	491,8	18,5	684,7	0,0		0,0	3 945,0	822,9	5 962,9
	Niger	0,0	0,0	518,9	0,0	0,0		-86,9	14 272,1	14 704,2
	Sénégal	3 434,3	0,0	771,9	0,0	320,0	0,0		0,0	4 526,2
	Togo	-2 092,2	611,2	840,4	0,0	0,0	57,6	381,8		-201,1
	UEMOA	8 038,2	474,6	12 201,3	0,0	4 238,9	-1 512,0	9 583,8	25 423,1	58 448,0

Ligne (+) : Augmentation des engagements pour le pays bénéficiaire

Ligne (-) : Diminution des engagements pour le pays bénéficiaire

Colonne (+) : Augmentation des avoirs pour le pays d'origine des capitaux

Colonne (-) : Diminution des avoirs pour le pays d'origine des capitaux

Tableau A4.13 : Matrice des stocks d'IDE intra-communautaires au titre des fonds propres au 31 décembre 2012

(en millions de FCFA)

		Créances IDE par pays								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Engagements IDE par pays	Bénin		2 759,7	55 370,6	0,0	126,1	4 056,0	14 500,3	23 404,7	100 217,4
	Burkina	12 967,0		11 935,8	0,0	11 165,5	-1 219,0	3 074,2	13 636,1	51 559,7
	Côte d'Ivoire	21 955,2	927,0		85,0	657,0	180,0	0,0	2 084,0	25 888,2
	Guinée-Bissau	0,0	0,0	329,4		4 788,2	-651,0	17 756,1	6 242,4	28 465,1
	Mali	13 073,0	65,3	10 512,2	0,0		-8 093,8	90 247,9	15 459,4	121 264,1
	Niger	250,0	6,0	5 178,4	0,0	52,0		668,8	0,0	6 155,1
	Sénégal	9 216,7	304,0	0,0	0,0	608,7	178,0		469,0	10 776,4
	Togo	14 780,4	234,0	8 240,4	0,0	311,0	-428,3	0,0		23 137,5
	UEMOA	72 242,3	4 296,0	91 566,8	85,0	17 708,5	-5 978,1	126 247,3	61 295,6	367 463,5

Tableau A4.14 : Matrice des stocks d'IDE intra-communautaires au titre des fonds propres au 31 décembre 2011

(en millions de FCFA)

		Créances IDE par pays								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Engagements IDE par pays	Bénin		2 277,9	45 117,5	0,0	101,9	17 735,3	1 063,0	20 477,3	86 773,0
	Burkina	12 550,0		11 444,3	0,0	10 702,4	-1 421,0	2 708,4	12 786,4	48 770,5
	Côte d'Ivoire	13 315,2	929,5		0,0	657,0	180,0	0,0	2 084,0	17 165,7
	Guinée-Bissau	0,0	0,0	312,6		4 758,1	-669,7	15 149,5	5 223,5	24 774,0
	Mali	13 902,4	80,1	9 766,6	0,0		-3 056,5	97 918,3	14 086,4	132 697,3
	Niger	150,0	6,0	4 700,2	0,0	52,0		535,4	0,0	5 443,6
	Sénégal	5 782,7	304,0	0,0	0,0	288,7	178,0		328,0	6 881,4
	Togo	10 594,4	234,0	8 162,8	0,0	303,0	-257,9	0,0		19 036,3
	UEMOA	56 294,7	3 831,5	79 504,1	0,0	16 863,1	12 688,2	117 374,6	54 985,6	341 541,8

Tableau A4.15 : Matrice des flux net d'IDE intra-communautaires au titre des instruments de dettes en 2012

(en millions de FCFA)

		Flux net d'IDE au titre des créances								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Flux net d'IDE au titre des engagements	Bénin		-1 499,0	1 033,0	0,0	12 800,0	6,0	18 166,0	-1 931,5	28 574,5
	Burkina	1,8		3 019,0	0,0	-309,0	0,0	0,0	30 064,0	32 775,8
	Côte d'Ivoire	1 007,0	-672,0		0,0	10 110,5	30,0	0,0	15,0	10 490,5
	Guinée-Bissau	0,0	0,0	0,0		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Mali	-801,0	-734,0	-2 359,0	0,0		1 943,0	1 379,0	100,0	-472,0
	Niger	-1 540,0	1 690,0	0,0	0,0	5 913,0		0,0	-3 838,2	2 224,8
	Sénégal	4 614,3	2 184,0	0,0	0,0	-7 035,6	-941,0		43,9	-1 134,4
	Togo	-995,4	0,0	2 170,0	0,0	5 835,0	-810,5	-0,9		6 198,2
	UEMOA	2 286,7	969,0	3 863,0	0,0	27 313,9	227,5	19 544,1	24 453,2	78 657,4

Ligne (+) : Augmentation des engagements pour le pays bénéficiaire

Ligne (-) : Diminution des engagements pour le pays bénéficiaire

Colonne (+) : Augmentation des avoirs pour le pays d'origine des capitaux

Colonne (-) : Diminution des avoirs pour le pays d'origine des capitaux

Tableau A4.16 : Matrice des flux net d'IDE intra-communautaires au titre des instruments de dettes en 2011 (*)

(en millions de FCFA)

		Flux net d'IDE au titre des créances								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Flux net d'IDE au titre des engagements	Bénin		0,0	1 713,5	0,0	0,0	0,0	3 024,7	4 477,0	9 215,2
	Burkina	5,0		0,0	0,0	-45,0	-62,0	2 296,0	-42,0	2 152,0
	Côte d'Ivoire	-5,8	-2 341,9		0,0	-651,0	0,0	1 571,0	-1 159,3	-2 587,0
	Guinée-Bissau	0,0	0,0	0,0		-2 500,0	0,0	0,0	0,0	-2 500,0
	Mali	0,0	163,0	-277,0	0,0		0,0	-301,0	0,0	-415,0
	Niger	0,0	0,0	0,0	0,0	-5 917,0		-483,0	0,0	-6 400,0
	Sénégal	0,0	0,0	-30,2	0,0	924,0	0,0		6 417,0	7 310,8
	Togo	4,5	0,0	14,4	0,0	-156,0	0,0	0,9		-136,2
	UEMOA	3,7	-2 178,9	1 420,7	0,0	-8 345,0	-62,0	6 108,6	9 692,7	6 639,8

Ligne (+) : Augmentation des engagements pour le pays bénéficiaire

Ligne (-) : Diminution des engagements pour le pays bénéficiaire

Colonne (+) : Augmentation des avoirs pour le pays d'origine des capitaux

Colonne (-) : Diminution des avoirs pour le pays d'origine des capitaux

(*) Le suivi des informations sur les instruments de dette a démarré à compter des données de l'année 2011, avec la refonte du dispositif d'élaboration de la balance des paiements

Tableau A4.17 : Matrice des stocks d'IDE intra-communautaires au titre des instruments de dettes au 31 décembre 2012

(en millions de FCFA)

		Créances IDE par pays								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Engagements IDE par pays	Bénin		1 901,0	1 906,0	0,0	14 964,0	356,0	23 195,0	10 716,7	53 038,7
	Burkina	10 123,8		10 177,0	0,0	3 500,0	5 007,0	0,0	40 000,0	68 807,8
	Côte d'Ivoire	17 197,0	22 674,0		0,0	81 199,0	47,0	0,0	97,9	121 214,9
	Guinée-Bissau	0,0	0,0	0,0		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Mali	3 699,0	8 048,0	3 042,2	0,0		2 767,0	2 632,0	2 600,0	22 788,2
	Niger	9 665,0	13 262,0	0,0	0,0	10 976,0		0,0	1 000,0	34 903,0
	Sénégal	7 440,1	3 603,0	0,0	0,0	28 180,0	0,0		95,3	39 318,4
	Togo	1 004,6	11 038,0	7 685,7	0,0	8 454,0	1 379,5	4,0		29 565,7
	UEMOA	49 129,5	60 526,0	22 810,9	0,0	147 273,0	9 556,5	25 831,0	54 509,8	369 636,6

Tableau A4.18 : Matrice des stocks d'IDE intra-communautaires au titre des instruments de dettes au 31 décembre 2011

(en millions de FCFA)

		Créances IDE par pays								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Engagements IDE par pays	Bénin		3 400,0	873,0	0,0	2 164,0	350,0	5 029,0	12 648,1	24 464,1
	Burkina	10 122,0		7 158,0	0,0	3 809,0	5 007,0	0,0	9 936,0	36 032,0
	Côte d'Ivoire	16 190,0	23 346,0		0,0	71 088,5	17,0	0,0	82,9	110 724,4
	Guinée-Bissau	0,0	0,0	0,0		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Mali	4 500,0	8 782,0	5 401,2	0,0		824,0	1 253,0	2 500,0	23 260,2
	Niger	11 205,0	11 572,0	0,0	0,0	5 063,0		0,0	4 838,2	32 678,2
	Sénégal	2 825,8	1 419,0	0,0	0,0	35 215,6	941,0		51,4	40 452,7
	Togo	2 000,0	11 038,0	5 515,7	0,0	2 619,0	2 190,0	4,8		23 367,5
	UEMOA	46 842,8	59 557,0	18 947,9	0,0	119 959,1	9 329,0	6 286,8	30 056,6	290 979,3

Tableau A5.1 : Principaux produits échangés dans le commerce intra-UEMOA en 2012 (en millions FCFA)

Produits	Pays exportateurs								
	Bénin	Burkina Faso	Cote d'ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Combustibles minéraux, huiles (produits pétroliers & électricité)	76 793,1	58 686,0	255 087,1	4 178,4	3 672,6	39 113,2	84 755,8	57 691,1	579 977,3
Sel, soufre, terres et pierres (ciment)	11 368,2	47 500,1	836,3	4 092,2	215 254,1	19 565,9	1 165,7	941,1	300 723,6
Graisses et huiles	3 484,9	12 240,4	2 936,2	1 009,4	33 371,1	10 147,9	50 827,6	9 395,6	123 413,1
Engrais	7 575,6	7 622,8	11 616,7	19,1	30 137,2	35,8	470,0	3 425,0	60 902,2
Matières plastiques et ouvrages en ces matières	2 572,3	9 188,7	6 574,4	1 347,0	6 713,5	5 998,8	6 258,5	837,2	39 490,4
Fonte, fer et acier	6 550,0	4 528,9	822,3	8 830,1	24 864,0	9 037,2	1 815,7	2 391,7	58 839,9
Huiles essentielles, produits cosmétiques	4 657,4	4 930,5	255,0	1 129,9	10 972,0	4 186,4	5 330,8	8 815,2	40 277,2
Tabacs	1 849,3	23 643,9	8 002,0	157,5	587,2	2 621,6	13,1	3 073,0	39 947,6
Animaux vivants	2 556,4	2 126,0	37 484,8	0,0	754,0	650,0	17 456,5	118,3	61 146,0
Préparations alimentaires diverses	2 143,6	14 278,7	3 560,3	2 103,8	2 028,9	1 539,0	303,8	2 797,3	28 755,4
Céréales	8,6	2 897,8	6,7	2 486,9	59 956,9	10 765,2	366,6	4,6	76 493,3
Coton	5 500,2	2 761,9	3 755,2	11,6	434,6	2 570,4	6 689,9	1 558,9	23 282,7
Autres produits	28 430,0	115 892,9	75 430,9	10 454,1	82 861,3	32 746,3	40 256,0	50 306,4	436 377,9
Tota exportations (officielles)	153 489,6	306 298,6	406 367,9	35 820,0	471 607,4	138 977,7	215 710,0	141 355,4	1 869 626,6

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale chargée de la réconciliation des données sur les échanges intra-UEMOA

NB : Chiffres issus des statistiques officielles réconciliées. Ils n'intègrent, de ce fait, qu'une partie du commerce non contrôlé.

Tableau A5.2 : Part des principaux produits dans les exportations intra-UEMOA en 2011 (en %)

Produits	Pays exportateurs								
	Bénin	Burkina Faso	Cote d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Combustibles minéraux, huiles (produits pétroliers & électricité)	50,0	19,2	62,8	11,7	0,8	28,1	39,3	40,8	31,0
Sel, soufre, terres et pierres (ciment)	7,4	15,5	0,2	11,4	45,6	14,1	0,5	0,7	16,1
Graisses et huiles	2,3	4,0	0,7	2,8	7,1	7,3	23,6	6,6	6,6
Engrais	4,9	2,5	2,9	0,1	6,4	0,0	0,2	2,4	3,3
Matières plastiques et ouvrages en ces matières	1,7	3,0	1,6	3,8	1,4	4,3	2,9	0,6	2,1
Fonte, fer et acier	4,3	1,5	0,2	24,7	5,3	6,5	0,8	1,7	3,1
Huiles essentielles, produits cosmétiques	3,0	1,6	0,1	3,2	2,3	3,0	2,5	6,2	2,2
Tabacs	1,2	7,7	2,0	0,4	0,1	1,9	0,0	2,2	2,1
Animaux vivants	1,7	0,7	9,2	0,0	0,2	0,5	8,1	0,1	3,3
Préparations alimentaires diverses	1,4	4,7	0,9	5,9	0,4	1,1	0,1	2,0	1,5
Céréales	0,0	0,9	0,0	6,9	12,7	7,7	0,2	0,0	4,1
Coton	3,6	0,9	0,9	0,0	0,1	1,8	3,1	1,1	1,2
Autres produits	18,5	37,8	18,6	29,2	17,6	23,6	18,7	35,6	23,3
Tota exportations (officielles)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale chargée de la réconciliation des données sur les échanges intra-UEMOA

NB : Chiffres issus des statistiques officielles réconciliées. Ils n'intègrent, de ce fait, qu'une partie du commerce non contrôlé.

TABLEAU A6 : EVOLUTION DU POIDS DU COMMERCE INTRA-UEMOA ENTRE 2005 ET 2012 (en %)

		2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
BENIN	<i>Part dans les exportations (1)</i>	59,9	47,8	28,7	29,9	32,6	32,4	46,2	33,5
	<i>Part dans les importations (2)</i>	32,5	32,2	21,8	22,5	25,5	23,3	27,5	30,2
	<i>Part dans les échanges totaux de biens (3)</i>	43,5	38,7	24,6	25,5	28,5	27,3	35,2	31,6
BURKINA	<i>Part dans les exportations</i>	32,2	18,0	35,8	25,9	18,2	8,8	5,8	5,2
	<i>Part dans les importations</i>	45,6	40,6	48,0	37,2	46,1	37,9	31,1	33,2
	<i>Part dans les échanges totaux de biens</i>	41,4	32,6	43,9	33,8	35,1	24,5	18,4	18,9
COTE D'IVOIRE	<i>Part dans les exportations</i>	11,5	11,2	13,0	13,3	11,1	9,3	10,1	12,9
	<i>Part dans les importations</i>	2,5	4,0	4,9	3,6	2,9	3,3	4,8	4,4
	<i>Part dans les échanges totaux de biens</i>	7,8	8,4	9,7	9,4	7,9	6,9	8,3	9,2
GUINEE-BISSAU	<i>Part dans les exportations</i>	4,7	24,2	26,3	17,4	28,1	35,1	23,1	21,7
	<i>Part dans les importations</i>	61,9	56,3	58,8	41,7	41,1	41,0	38,1	37,0
	<i>Part dans les échanges totaux de biens</i>	35,7	44,5	46,1	32,2	36,2	38,7	30,7	31,1
MALI	<i>Part dans les exportations</i>	5,6	8,1	10,1	13,0	13,5	11,1	15,8	12,2
	<i>Part dans les importations</i>	56,2	54,4	48,1	37,3	42,4	46,9	45,7	38,8
	<i>Part dans les échanges totaux de biens</i>	32,5	30,7	30,7	26,8	28,8	30,4	31,7	25,4
NIGER	<i>Part dans les exportations</i>	6,3	8,1	9,4	9,5	7,9	7,2	7,1	11,9
	<i>Part dans les importations</i>	42,5	30,3	25,7	22,2	15,6	11,4	12,9	16,5
	<i>Part dans les échanges totaux de biens</i>	28,6	21,3	18,8	17,1	12,9	9,9	10,8	14,5
SENEGAL	<i>Part dans les exportations</i>	26,6	29,8	37,0	32,1	25,1	34,9	35,0	28,7
	<i>Part dans les importations</i>	5,8	6,5	7,9	7,2	7,8	5,5	8,2	6,9
	<i>Part dans les échanges totaux de biens</i>	13,1	14,2	16,2	14,2	13,6	15,7	17,2	13,8
TOGO	<i>Part dans les exportations</i>	57,0	56,3	71,4	47,2	49,7	57,9	49,0	58,0
	<i>Part dans les importations</i>	11,7	16,3	20,2	27,9	25,3	25,4	22,2	18,4
	<i>Part dans les échanges totaux de biens</i>	28,0	31,5	40,0	35,6	35,3	38,6	33,0	33,1
UEMOA	<i>Part dans les exportations</i>	18,0	17,5	20,0	18,5	16,3	15,9	16,8	17,0
	<i>Part dans les importations</i>	17,1	17,5	17,8	15,8	16,0	15,4	17,5	15,6
	<i>Part dans les échanges totaux de biens</i>	17,5	17,5	18,8	17,1	16,1	15,7	17,1	16,3
	<i>Part ajustée dans les échanges totaux de biens (4)</i>	20,1	21,1	22,0	20,6	19,3	18,6	23,5	21,9

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale chargée de la réconciliation des données sur les échanges intra-UEMOA.

(1) : Part des exportations intra-UEMOA sur les exportations totales

(2) : Part des importations intra-UEMOA sur les importations totales

(3) : Somme des exportations et des importations intra-UEMOA rapportée au total des échanges de biens du pays

(4) : Cet ajustement est fait en excluant du total des exportations les transactions sur les produits miniers (pétrole brut, or, uranium) qui concernent exclusivement les échanges extra-UEMOA



BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Avenue Abdoulaye Fadiga
BP 3108 - Dakar - Sénégal
www.bceao.int